W. N. 206

M.xx
19/m

RÉFLEXIONS
SUR LA RÉORGANISATION
DES HARAS.

Les exemplaires de droit ayant été déposés à la Bibliothèque nationale, à la Préfecture de Police, et aux Ecoles vétérinaires de Charenton et de Lyon, je déclare que je poursuivrai juridiquement, et suivant toute la sévérité des Lois relatives au maintien des propriétés, tous contrefacteurs, libraires, colporteurs, distributeurs et imprimeurs, qui se permettroient de réimprimer cet Ouvrage et d'en vendre la contrefaçon.

Louis DE MALEDEN.

Se trouve à LIMOGES,

Chez BARGEAS et Compagnie, Libraires, rue Ferrerie.

RÉFLEXIONS
SUR LA RÉORGANISATION
DES HARAS,
L'AMÉLIORATION DES CHEVAUX
ET
LE RÉTABLISSEMENT DES MANÈGES;

Par M. LOUIS DE MALEDEN,
ancien Officier de Cavalerie.

A VERSAILLES,
de l'Imprimerie de PH.-D. PIERRES.
A PARIS,
Chez BOSSANGE, MASSON et BESSON, Libraires,
rue de Tournon.

AN XII. = 1803.

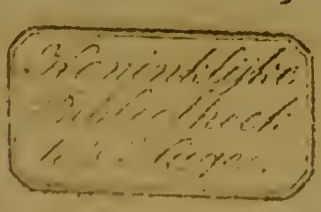

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

INTRODUCTION.

*L'*OFFICIER *qui présente ici ses Réflexions, a employé la majeure partie de sa vie, soit dans les manèges les plus estimés sous l'ancien Gouvernement, et qui le sont encore aujourd'hui par tous les connoisseurs, soit à faire des élèves de chevaux dans sa province* (*) ; *élèves qui furent toujours aussi recherchés par les officiers de cavalerie, envoyés en remonte, que par ceux qui s'y trouvoient en garnison, et qui furent très-souvent pris pour être sortis de l'établissement formé dans cette province par le comte d'Escars, que tous les voyageurs jugeoient appartenir plutôt à un Souverain qu'à un particulier.*

Ces Réflexions seront encore plus étendues et plus satisfaisantes, au moyen des voyages qu'il a faits chez les Puissances étrangères, pour y acquérir de nouvelles connoissances, que les circonstances d'un temps qu'il faut absolument oublier, l'empêchèrent de trouver dans le corps auquel il appartenoit, ou dans les manèges qu'il fréquentoit, ou dans les inspections des Haras qu'il avoit soin de parcourir annuellement, ainsi que les écoles vétérinaires,

(*) Le Limousin.

chaque fois que son service le lui permettoit.

De longs détails à ce sujet seroient inutiles et même pourroient être pris pour une apologie.

Je vais donc entrer en matière, me tenant en garde, autant qu'un militaire doit le faire, contre toute partialité nationale, et tout préjugé local.

Je n'offrirai pas ces Réflexions à mes compatriotes, avec le style recherché d'un homme de lettres; mais comme un officier qui tenoit un rang distingué dans la société, et qui remplissoit avec une certaine réputation une place honorable dans son état. Je les tracerai ici comme un ami de tous les propriétaires intéressés à la régénération des chevaux. Enfin, je les présenterai comme un homme qui est étranger à toute dispute politique et qui desire ne pas avoir la guerre avec les artistes du jour qui, avec leurs nouveaux systêmes, voudroient nous faire oublier les talens transcendans de nos anciens maréchaux-experts; talens cependant très-réels, et qui percent aujourd'hui plus que jamais, à travers le voile de modestie dont se couvre M. Chabert, directeur de l'école vétérinaire de Charenton, membre de l'académie des sciences, et ceux d'un ancien officier de cavalerie, M. de Chaumontel, professeur à Charenton, dont le mérite est très-connu.

Malgré l'hommage que je leur rends, celui que j'accorderai dans ces Réflexions à tous ceux, en général, qui auront aidé à développer les moyens du cheval et à le préserver de tout accident, sera également mérité. Obligé de parler de ceux qui auroient tendu à ralentir ses progrès vers la perfection où les nôtres étoient arrivés avant la révolution; par ce dernier motif, je prévois que je serai peut-être attaqué par une foule d'artistes nouveaux, mais aussi que je dois être défendu par une multitude de propriétaires et d'anciens officiers de cavalerie: notamment par les écrits de MM. Solleysel, Lafosse, Bourgelat, le baron de Zinth, Pluvinel, d'Auvergne, Nestier, F. Grison, le baron d'Eisenberg, Labrove, écuyer du Roi, le comte de Brezé, Messembuch (*), Manzin (**), Blundeville, *et de plusieurs autres.*

Avant de communiquer mes Réflexions, je dois dire quelque chose sur le voyage que j'ai fait pendant plusieurs années chez les Puissances étrangères, qui se piquent avec raison d'aimer et de faire considérer les chevaux, comme la branche la plus utile pour la guerre, l'agriculture, le commerce, etc. J'ai commencé par la Suisse, le Wur-

(*) Grand écuyer du Prince de Wurtemberg.

(**) Le capitaine Manzin étoit élève de Neuwcastle et le meilleur écuyer de son temps.

temberg, la Souabe, Bade, Mayence, la Westphalie, la Hollande, d'où j'ai passé à Londres. En quittant l'Angleterre, je fus par le Jutland en Dannemarck, en Holstein et dans le Mecklembourg; je résidai quelques temps à Hambourg, avant de me rendre à Hanovre, Brunswich, Magdebourg et tout le Brandebourg. Je passai à Dresde pour me rendre en Pologne, en Ukraine et en Transylvanie. Je fus voir la cavalerie hongroise à Bude et Presbourg; je revins dans le Cercle d'Autriche, à Vienne, d'où j'allai à Prague, Anspach, Munich, Francfort et les deux Hesses, que je quittai pour passer le Rhin, et je rentrai en France par Mayence et Luxembourg, au mois d'avril 1801. (germinal an 9.)

J'ai donc vu, je puis le dire, les camps et les principaux établissemens qui concernent la cavalerie et les Haras de toutes les autres nations, comme je le détaillerai plus amplement dans le courant de ces Réflexions; et je crois ne point déméríter le suffrage de mes compatriotes, ni celui des étrangers, si je m'y montre aussi reconnoissant envers les Souverains et habitans, qu'impartial dans le compte que je rendrai à l'égard de leurs établisemens et des nôtres. De plus, je serois très-fâché de m'écarter du respect dû à chacun, puisqu'en tout cela je ne me propose pas moins le bien de mon pays que le leur.

Je pense qu'on peut le faire en disant la vérité, et ce n'est point l'altérer, ni nous vanter, en assurant que les établissemens des étrangers, quoique fort beaux et bien entretenus, semblent être encore au berceau, si on les compare à ceux que nous avions avant la révolution. Je citerai pour exemple les anciens Haras de la Normandie, de Chambord, de Pompadour et d'Escars; et il n'est pas besoin de rappeller ici les succès qu'obtinrent MM. de Béthune-Charost dans ses terres; Desportes, dans la Camargue; Esterhazy, du côté de Rocroy; le prince de Deux-Ponts, dans son duché; de Monaco, à Thorigny; Rougé et Bouchet la Gatinière, en Poitou; Decoux, Maillard, Lavaux-St.-Etienne; Gay de Mexon, en Limousin; et Jumilhac, en Périgord; enfin les manèges de Versailles, de l'école-militaire, de Cambray, de Lunéville, de la Flèche et des corps de l'ancienne maison du Roi.

D'ailleurs, où trouveroit-on des écuyers de la force de MM. Pluvinel, Nestier, Laguérinière, la Porterie, d'Auvergne, Croismare, Lubersac, Tourdonnet, d'Absac, d'Autichamp, Saint-Aulaire, et de celle de MM. Jardin, Coupé, Gervais et de Lorme? Je le répète, nulle part on ne trouveroit des établissemens de cette beauté, ni des hommes de cette trempe.

Voilà un court exposé de la situation des choses en général. Il faut tirer un rideau sur les causes qui nous empêchent aujourd'hui de nous retrouver à la tête des Puissances du monde qui avoient les meilleurs chevaux, *ou au moins au rang de celles qui en avoient les plus beaux* (*). *Cette position actuelle doit donc nous engager promptement à faire tous les efforts convenables pour effacer ou rejeter dans l'oubli le funeste système qui a occasionné la crise fâcheuse dont il reste assez de preuves ; crise qui fut prévue par des gens qui en connoissoient les résultats, qui vouloient en profiter à quelque prix que ce fût, et qui ne comprenoient pas cependant qu'un intérêt particulier, secondé par la force, auroit tout détruit sans ressource, si d'autres enfin n'étoient pas arrivés pour faire respecter des établissemens sanctionnés par une longue et utile expérience.*

Je ne perdrai point mon temps, si mes réflexions peuvent accélérer la marche du nouveau Gouvernement vers sa perfection, et cicatriser entièrement une plaie qui saigne chaque fois que nos propriétaires et cultivateurs entreprennent d'ouvrir une terre qui étoit retombée en friche, pendant la tempête des affreuses réquisitions et la barbarie des

(*) La cavalerie française, depuis quelque tems, l'emportoit sur la cavalerie arabe, barbe, turque et espagnole.

réquisiteurs. Fort heureusement le sens commun a prévalu sur cet esprit de désunion qui, non-seulement après avoir tout dissout, nous auroit aussi fait périr tous les uns après les autres.

Je dois donc déclarer d'avance que les différens plans que je me propose de présenter pour l'amélioration des chevaux, sont loin d'être offerts avec la présomption de les croire les meilleurs en eux-mêmes; mais seulement comme les plus praticables dans ce moment-ci, et les plus faciles à adopter, soit en général, soit en particulier, par les hommes intéressés à relever et à améliorer les races des chevaux français; car lorsqu'il y a tant de différentes opinions à combattre, le propriétaire qui espère, après de longues guerres, avoir quelques soulagemens et des succès dans ses entreprises, doit, pour y arriver insensiblement, tenir cependant un certain milieu entre les nouveaux conseils qu'on lui donne et ses anciens usages; de manière que chacun puisse avoir une sorte de satisfaction en exploitant son domaine, quoique le temps de contenter entièrement les désirs de tout le monde ne soit pas encore arrivé.

Actuellement que tout semble concourir au rétablissement de l'utilité générale, que le Gouvernement est arrivé à dompter certains hommes, en leur inspirant des senti-

mens généreux et bienfaisans, qu'il a fait disparoître les réglemens qui opprimoient les propriétaires et les cultivateurs, c'est donc aussi le temps où le Gouvernement et les propriétaires doivent s'en rapporter à l'expérience passée, et raisonner en conséquence sur la situation actuelle des Haras, non comme des spéculateurs modernes, qui ne s'attachent qu'à de nouvelles théories, mais comme des pères de famille, qui doivent réparer de fâcheuses circonstances, et s'appercevoir que les chevaux français *ont diminué des deux tiers depuis plus de dix ans. Ils sentiront, en outre, combien il est de l'intérêt commun de briser les entraves qu'ils se sont mutuellement donnés par les restrictions, les prohibitions et les exclusions, puisqu'elles n'ont servi jusqu'à présent, qu'à détruire* les Haras *et* les Manèges, *diminuer les ressources du Gouvernement et ruiner les propriétaires; sans cela ce seroit consacrer la loi du plus fort contre le plus foible; ce seroit renouveler les traces de ces temps barbares, où quelques hommes étoient tout et les autres rien.*

RÉFLEXIONS

RÉFLEXIONS

SUR LA RÉORGANISATION

DES HARAS,

ET L'AMÉLIORATION DES CHEVAUX.

Des moyens généraux à employer pour régénérer les Haras.

RIEN ne peut inspirer plus de courage, rien ne peut faire concevoir plus d'espérances, rien ne peut donner des idées plus utiles au bien et à la prospérité de l'Etat, que le système nouveau de politique, de commerce et même d'agriculture, qu'adopte le Gouvernement. L'amour du bien public secondera ses efforts. J'offrirai donc aussi les miens, en présentant aujourd'hui mes vues sur

le rétablissement des Haras et des Manèges, dont la ruine n'est pas un des moindres désastres de la révolution.

Après avoir considéré la position où se trouve la France, à l'égard d'une des principales destructions qu'elle ait éprouvée, celle des chevaux, et avoir pris connoissance de la majeure partie des mémoires que l'on a présentés au Gouvernement, pour y remédier d'abord, et de suite pouvoir procéder à leur amélioration ; on ne peut envisager que trois moyens dans la circonstance présente, pour y parvenir.

Le premier, c'est de rejetter absolument cette passion fatale, qui voudroit faire croire que tout étoit mal administré sous l'ancien régime ; passion qui entretient toujours les erreurs, les partialités, les malheurs ; qui trouble les esprits encore en fermentation, et qui pervertit le jugement d'une grande partie des hommes qui pourroient être utiles à leur pays. Il ne fut jamais rien de plus cruel à la tranquillité et au bonheur

du monde, que le desir dévorant de cette passion, qui veut encore que tout se fasse par sa main.

Le deuxième n'est qu'une suite du premier : il consiste à savoir faire un bon choix des hommes, qu'on doit employer, et des ressources qu'offrent leurs parfaites connoissances.

Le troisième, est de faire absolument, par nous-mêmes, ce que le sol de la France nous permet d'entreprendre aujourd'hui, plus que par le passé, sans avoir presque besoin du produit de nos voisins.

Des trésors immenses, disent les uns, ont été dépensés autrefois à la formation et à l'entretien de nos établissemens ; d'autres font remonter la diminution et l'abâtardissement de nos chevaux à d'anciennes fautes du Gouvernement et à de longues erreurs dans l'administration de cette partie, que je conviens être très-difficile à connoître et plus difficile encore à bien diriger : *car il y a plus d'hommes qui parlent des chevaux*, qu'il

n'y en a qui les connoissent bien, et qui savent les faire entretenir et venir au point où chacun voudroit qu'ils fussent, pour obtenir une réputation aux dépens d'un animal complettement estimable, et qui doit avoir le premier rang sur tous les animaux. Enfin d'autres encore font dire à de vieux officiers de cavalerie, pour soutenir les assertions ci-dessus, qu'ils avoient entendus déplorer, par leurs prédécesseurs, la dégénération des chevaux français, et qu'ils la déploroient eux-mêmes chaque fois qu'ils voyoient arriver des remontes, passer des revues, etc.

Moi, qui suis entré au régiment de Condé, cavalerie, en 1768, qui ai vu et fréquenté une partie des anciens capitaines de cavalerie qui avoient fait *la guerre de sept ans*, je puis dire avec vérité, que je me suis trouvé en garnison avec différens régimens, et que le mien a fait partie de plusieurs camps, où commandoient les maréchaux d'Armentières et de Broglie, et que je n'ai jamais en-

tendu dire par un seul officier, que nos chevaux perdoient de considération ; au contraire, j'ai vu que toutes les personnes envoyées par le Roi, en *Prusse*, pour y fréquenter les camps et les grandes revues, en revenoient disant toujours que nos chevaux l'emportoient sur ceux de la cavalerie prussienne ; qu'enfin, la nôtre manœuvroit aussi bien, à l'immobilité près.

Il me suffit de faire observer que ce qu'on suppose avoir été dit plus haut par ces braves militaires, a été puisé dans les ouvrages mêmes qui le leur imputent ; et où, tout au moins, on a dénaturé leurs expressions, puisque de mon côté j'ai toujours entendu vanter, et nos établissemens, et nos Haras, et les chevaux des manèges de Cambray, de Versailles et des carabiniers, ainsi que ceux de notre cavalerie, de la maison du Roi, de la Reine et des Princes.

On fait dire encore à d'autres, qu'on ne trouvoit plus dans nos chevaux *normands et limousins*, les belles formes d'autrefois, parce qu'on y avoit introduit

des étalons étrangers, particulièrement des *chevaux anglais* mal assortis, et plus souvent mal choisis; ce qui avoit presqu'entièrement fait disparoître les races, *en leur donnant des qualités plus brillantes que solides.* On ne s'est pas montré, dans ce reproche, plus habile en connoissance sur les chevaux, que ceux que l'on blâme d'avoir été employés dans ce temps pour l'achat des chevaux chez l'étranger. Qui pourroit croire que l'étalon anglais fut assez imparfait pour faire *des productions entièrement décousues, foibles et toutes moins libres d'épaules ?* C'est donc vouloir donner à entendre que les hommes qu'on envoyoit pour acheter ces étalons, avoient un intérêt à se déshonorer et à perdre leur place; et certes je ne puis le penser (*).

(*) Il seroit facile de justifier notre opinion; mais nous nous contenterons, tout en rendant justice à qui il appartient, de citer M. De Lorme, (à Versailles) qui fut lui-même chargé de la confiance de l'ancienne administration des Haras, et qui s'en montra toujours digne par ses connoissances, dont les preuves sont encore visibles par les bons et beaux chevaux qu'on trouve chez lui.

Je présenterai à cet égard l'opinion que René De Menov-de-Charnizay rapporte d'Antoine Pluvinel, l'un des écuyers du Roi (1629), dont il fit connoître les ouvrages et l'éloge qu'en faisoit M. De Montbar, marquis de Termes, grand-écuyer du Roi, et élève dudit Pluvinel, lorsqu'ils en rendirent compte à S. M.. Pluvinel conseilloit tout simplement de s'en tenir à nos races de chevaux français ; cependant, il ne paroîssoit pas aussi mécontent que les auteurs modernes, *des chevaux danois, allemands, anglais, et même hollandais ;* car il en parloit avec estime et par expérience ; mais il ne disoit pas grand chose de ceux d'Espagne et d'Italie, parce qu'il paroît qu'il avoit alors à s'en plaindre dans son manège. En parlant des chevaux turcs, barbes et arabes, il se plaignoit déjà de la difficulté d'en avoir de réels et de ce qu'ils n'étoient pas tous propres à faire quelque chose, et il paroît qu'il préféroit les chevaux barbes, soit pour les manèges, soit pour former les Haras.

Je n'examinerai point ici de quel côté a été la faute des choix dans le principe, ou de quel côté elle pourroit l'être maintenant; je ne dois point m'appesantir à cet égard, je laisse le soin de cet examen à mes concitoyens et à tous les hommes de l'art (*). Je me dois seulement, suivant les termes de plusieurs mémoires donnés au Gouvernement, de faire part des réflexions que l'expérience de plus de trente années de travail, dans plusieurs corps de cavalerie et dans la maison du Roi, m'enhardit de faire. Mon objet principal est de démontrer quels sont les moyens actuels, soit dans le choix des chevaux, soit dans l'organisation pour la régénération des Haras, qui apporteront des avantages et des profits à mon pays, et quelles sont les races qui peuvent le plus promptement répondre aux succès.

Trois choses sont maintenant le but

(*) C'est aussi une considération particulière qu'il n'appartient qu'au Gouvernement d'examiner ; malgré qu'elle ne soit pas étrangère au sujet qui m'occupe, je la lui abandonne.

du Gouvernement français, et l'objet de ses pressantes sollicitudes : 1.° De *réorganiser* nos Haras ; 2°. De tirer des chevaux de l'étranger; 3°. D'avoir des dépôts sur les points de la France les plus propres à recevoir les étalons espagnols, barbes, arabes, turcs, transylvains, hongrois, allemands, polonais, saxons, prussiens, hanovriens, danois, hollandais, même anglais, malgré la prévention qu'on nous a montré (dans plusieurs mémoires) contre ce dernier cheval ; malgré qu'on y ait dit en même temps : « Que » les propriétaires, en Angleterre, s'é- » toient enrichis par nos fautes, et par la » branche de ce commerce; que les uns » mettoient jusqu'à cent mille livres pour » avoir un superbe cheval barbe, arabe » ou turc, et que d'autres donnoient » cent guinées pour le saut d'un étalon ». S'il n'en pouvoit être autrement, j'avoue que les Français feroient alors très-bien de garder de telles sommes, au lieu de les mettre à un cheval anglais, qui, suivant le dire de quelques personnes,

ne produit que des chevaux défectueux : ce que je ne puis avouer.

Nous nous proposons de rétablir nos anciens Haras. La position de la France veut et commande absolument qu'elle porte toute son attention et toutes ses facultés pour rétablir d'abord ceux de la Normandie, parce qu'elle étoit la mère nourrice de l'artillerie et de la grosse cavalerie. En conséquence, il faut tout simplement choisir, pour le moment, parmi les races indigènes, les sujets des deux sexes les plus distingués en qualités et qui se conviendront le mieux ; sans avoir égard à ces grands commentateurs qui recommandent expressément au Gouvernement et aux propriétaires de ne point employer de chevaux *métis*, c'est-à-dire, des étalons ne sortant point de *types originels*, qui bien loin de régénérer nos races, finiroient par les détruire entièrement.

Gardons-nous d'adopter cette opinion pour le rétablissement de nos Haras, et surtout de la faire connoître à nos

propriétaires, qui desirent y coopérer de tout leur pouvoir, parce qu'elle introduiroit d'abord une lenteur aussi destructive que le fléau révolutionnaire des réquisitions; et parce qu'ensuite, cet épouvantail *(les métis)*, tiendroit à l'écart les propriétaires, si le Gouvernement se laissoit persuader qu'on ne peut pas employer un beau cheval et une belle jument à la restauration des nôtres, s'ils ne sortent pas directement de chevaux de race.

Nous croyons que tout le monde savoit l'impossibilité qu'il y avoit de trouver des sujets sortants de types originels; les écrivains modernes voudroient en vain nous prouver le contraire : l'exemple que tout le règne animal se soutient par lui-même, est la plus forte preuve que la filiation du cheval doit se soutenir également, si on a le soin, comme nous l'avons déjà dit, de ne laisser produire que les individus bien constitués : *voilà tout le secret !*

Les autres plans ralentiroient nos projets au lieu de les activer; ils donneroient

de la méfiance au lieu de rétablir l'équilibre si important de la confiance, et rejetteroient dans l'éloignement toutes nos espérances au lieu de les seconder.

Un des moyens que nous connoissons, pour arriver au but qu'on se propose, ce n'est pas de faire entendre aux propriétaires et cultivateurs : « Le Gouvernement vous promet des récompenses si » vous vous occupez promptement de la » multiplication et de l'amélioration des » chevaux ». C'est de leur dire, et il est essentiel de le leur faire connoître avec cette franchise qui entraîne la conviction : « *Le Gouvernement vient d'accorder la somme de* . . . . . à chaque » département, laquelle sera distribuée » par les Préfets, à fur et à mesure que les » propriétaires et les cultivateurs auront » formé des établissemens tendant à » faire renaître nos anciennes et bonnes » races, qui nous avoient donné le renom de première cavalerie du monde; » titre que les étrangers même ne nous » refusoient pas ».

Nous espérons que lorsqu'on aura parlé ainsi aux propriétaires, et formé les établissemens de la Normandie, on s'occupera sur-le-champ de ceux de la Bretagne, de l'Anjou et du Poitou, dont les chevaux peuvent être attribués aujourd'hui aux dragons et aux gendarmes, ceux des premiers étant actuellement plus grands que dans l'ancien régime, et les derniers faisant un service qui exige que leurs chevaux soient un peu plus légers qu'autrefois.

Nous pensons qu'on doit, aussitôt après cette organisation, rétablir les Haras des Ormes, de Chambord, du Berry, du Limousin, de l'Auvergne, qui sont également les pépinières de nos chevaux de chasseurs, de hussards, notamment des officiers de ces deux corps; et successivement on s'occupera de nos autres départemens et des pays-réunis, parce qu'ils peuvent, tout aussi bien que les premiers, nous fournir de très-bons et beaux chevaux, soit à l'usage des troupes, soit à celui de l'artillerie et des

voitures, soit enfin à celui des canaux que nous avons déjà et de ceux que l'on se propose de faire ouvrir dans l'étendue de la France, qui exigent des chevaux d'une force supérieure.

En suivant scrupuleusement les procédés ci-dessus énoncés, nous arriverons, sans nous en appercevoir, au but que nous desirons atteindre.

Qu'on fasse l'expérience de plusieurs essais présentés au Gouvernement; fort bien : mais j'interpellerai ici la saine raison, et je la contraindrai à me servir d'appui sur l'article de la dépense. Ne sera-t-elle pas moindre de cent pour cent pour le Gouvernement, et les propriétaires n'y trouveroient-ils pas ce même avantage, en formant les établissemens en petit, comme nous le proposons aujourd'hui, au lieu d'y procéder en grand? On avouera sûrement, pour peu que l'on soit juste, que cette observation portera sa preuve avec elle autant qu'il est possible de la montrer par écrit.

Tels sont les moyens réels qu'on doit

d'abord employer; tout ce qui n'auroit pas pour base les mêmes principes d'économie, doit être considéré, par la sagesse de ceux qui gouvernent et de ceux qui ordonnent, comme appartenant à des systêmes de nouveauté, qui entretiendroient long-temps la France dans le même état où elle se trouve aujourd'hui à l'égard des chevaux.

Examinons donc ces moyens séparément et nous en saisirons peut-être mieux la route qui conduit directement au rétablissement des Haras.

Nous voulons rétablir nos Haras. Le mot *rétablir* est un terme vague qui peut servir à tout; mais dans le cas dont il s'agit ici, ce mot doit signifier, *qu'on doit tout faire*, l'expression n'est pas trop forte, *pour relever les Haras et même des manèges* à Cambrai, la Flèche, Lunéville, Metz, Bruxelles et Rouen, à l'instar de celui de Versailles, dont la tenue militaire fait tant d'honneur au *colonel Maurice* qui le commande, et où il se fait différentes choses fort utiles pour entrete-

nir les bons systêmes de l'équitation. Or, ils se perdroient infailliblement si on ne multiplioit pas ces sortes d'écoles-militaires, qui doivent concourir, avec le rétablissement des Haras, à réparer le trop fatal décret de l'Assemblée constituante, prononcé en 1790, pour leur destruction, qui fut l'époque où tout ce qui appartenoit aux Haras fut sacrifié d'une manière *barbare*. La majeure partie des étalons et des poulains, encore en bas âge, furent coupés, les jumens pleines volées, et les *pouliches* vendues; enfin rien n'échappa à ce fléau dévastateur.

Le cœur voudroit pouvoir se refuser à rappeller dans ces réflexions, que par suite de ce décret, qui détruisoit indistinctement tout, d'autres hommes, plus barbares encore, osèrent dire : « *si vous* » *voulez de beaux chevaux et de beaux* » *arbres, détruisez les Haras et les pé-* » *pinières !* » Enfin, d'autres plus hardis encore, firent disparoître la presque totalité des chevaux du *manège de Versailles*,

Versailles, tous ceux qui composoient les écuries du Roi, de la Reine, des Princes et des gardes-du-corps. De long-temps on ne verra à Versailles, et même dans toute la France, un établissement de la beauté de celui dont je viens de parler, malgré les intentions du Gouvernement et les soins qu'y apporte *le chef de brigade Maurice*, qui le dirige avec une dignité qui lui mérite des éloges; chacun peut voir qu'il tient ce manège aussi bien que pourroit le faire un des plus grands écuyers connus.

Tous ces avantages, malgré tant de désastres passés, étant encore de notre côté, il y auroit de quoi être surpris si le Gouvernement n'employoit pas assez promptement une partie des facultés qu'il a, pour accélérer ces sortes d'établissemens indispensables, et pour écarter de ces travaux cet esprit mercantile, qui veut tout entreprendre et qui ne réussit à rien, qu'à faire des fortunes colossales aux dépens des établissemens publics.

Considérons donc, maintenant que

nous sommes d'accord de prendre parmi nos races indigènes les sujets des deux sèxes, les plus favorisés de la nature, pour rétablir les Haras, multiplier, améliorer et conserver nos races françaises, s'il n'est pas de l'intérêt de la France, en tirant des chevaux de l'étranger pour croiser nos races quand nous les aurons une fois retrouvées, de commencer par les pays qui nous avoisinent le plus; parce qu'il est de fait que nous sommes pressés d'avoir des chevaux, qu'il est indispensable de s'en procurer, et qu'enfin nous pouvons en avoir de l'Espagne, de la Suisse, du Wurtemberg, de l'Allemagne, du Brandebourg, de Hanovre, du Mecklembourg et Holstein, du Jutland et de l'Angleterre, en trois ou quatre mois; et que des pays plus éloignés, il faudroit au moins un an et plus, pour les faire arriver sur les principaux points où ils doivent communiquer leur espèce : de plus, les garder une autre année avant de les employer, pour les acclimater, et juger s'ils sont susceptibles de sauter les jumens.

Mais le démon de la partialité prend toutes sortes de formes pour s'insinuer chez les esprits foibles, les empêcher de faire le bien et leur occasionner des peurs paniques et des craintes mal fondées. De notre côté nous tâcherons de le poursuivre sous quelque masque qu'il adopte, afin de le faire connoître, et de convaincre la France, que nos plus cruels ennemis sont ceux qui voudroient nous empêcher d'acheter de ceux qui, comme nous, ont aussi raison de tenir à l'intérêt de leur patrie.

En remplissant une tâche de cette nature, je suis assuré d'avance qu'elle me vaudra l'estime de tous les amis de l'humanité, et la reconnoissance de tous les hommes qui se font honneur de rejetter toute opinion particulière ou partiale, qui entretient les ressentimens au lieu de rétablir le parfait équilibre et la bonne intelligence, qui maintient si bien une honorable estime entre les Puissances qui se piquent d'être civilisées.

Ainsi, sans avoir égard à tout ce

qu'on nous a dit des chevaux hollandais, danois, anglais et hanovriens, la justice qu'on doit cependant à toutes ces races de chevaux, nous commande de briser les entraves des restrictions, des prohibitions et des exclusions de ces esprits mal-faisans, puisqu'elles ne serviroient qu'à ralentir l'activité que l'on doit mettre à réparer le temps perdu, ou du moins ses effets; activité qui pourroit faire le bonheur des uns et des autres. En accordant à ces chevaux le rang qu'ils doivent avoir parmi les autres races non prohibées, cette justice rétablira l'harmonie entre des propriétaires faits pour bien vivre ensemble, et qui n'ont des mésintelligences, que parce qu'on ne sait pas les rapprocher, sous prétexte d'offrir des réglemens nouveaux. De sorte que si l'on faisoit un recueil de toutes les supercheries, fraudes et tromperies dont plusieurs hommes font usage aujourd'hui, sous le masque du zèle pour le bien de leur pays, qui ne sert en effet qu'à décourager l'émulation et n'avoir point de concurrent,

on y verroit les tableaux les plus marquans de la mauvaise foi et de la folie des hommes. Puissent nos facultés acquérir chaque jour une nouvelle force, afin que le bon sens et nos véritables intérêts prévalent enfin sur tous ces projets inexécutables!

Frappés de tant de conséquences fâcheuses, ne verrons-nous jamais la raison et la bienfaisance, qui doivent être toujours d'accord avec la saine politique sur les intérêts et droits de chacun, être l'unique règle de conduite dans tous les sujets en général, et notamment dans celui qui nous occupe? n'auront-elles pas un jour assez de crédit et de puissance pour faire cesser toute hostilité et mettre un terme à la guerre d'opinion avant qu'elle ait causé plus de ravages et de misères, par les discussions qui empêchent de mettre à exécution les projets de bienfaisance et d'utilité publique?

A toutes ces raisons, j'aurois pu en ajouter beaucoup d'autres; mais en vérité je trouve que j'en ai assez dit pour faire

impression et pour empêcher de se laisser prévenir contre une opération importante et urgente, qui intéresse à-la-fois et notre commerce et nos forces militaires, et presque notre propre existence. Comme l'expérience nous a appris que les mêmes plans qu'on a refusé de mettre en vigueur dans notre pays, ont fait, dans un autre temps, le bonheur d'une autre nation, nous allons continuer ce que nous avons commencé, afin de déterminer le Gouvernement à nous permettre de tirer des chevaux de tous les endroits ci-dessus désignés.

Voulant donner l'idée précise et nette de la *manière de régénérer les Haras* et de les entretenir, il convient de parler de leur ancienne administration, afin de s'assurer le moyen de bien poser la première pierre de leur nouvelle coûstruction. Nous dirons à cet égard, qu'avant le règne de Louis XIV, les Haras étoient disséminés chez tous les riches seigneurs, lesquels laissoient faire des chevaux sans discernement et au hasard des circons-

tances, c'est-à-dire, sans qu'ils fussent le produit d'un bel accouplement choisi: et cependant on voyoit alors dans toute l'étendue de la France, de très-bons et beaux chevaux, ainsi que dans les armées et les brillantes cavalcades et tournois en usage dans ces temps-là.

On dira que ce qui paroissoit bien tenu pour ces temps, passeroit aujourd'hui pour appartenir à la barbarie même: rien ne le confirme mieux que ce que Louis XIV fit à l'égard des Haras, qui fut exécuté par *Colbert*, changé ensuite par MM. d'Argenson, Choiseul, les intendans MM. Bertin, de Polignac et le prince de Lambesc, etc. etc., et successivement par tous ceux qui eurent part à l'administration, et notamment par Bourgelat, qui introduisit aussi son système.

Mais quand ces différens changemens auroient nui à l'amélioration des chevaux en France, ainsi que quelques-uns le leur reprochent, (ce qu'il seroit ridicule de croire) nous ne pouvons ni ne devons

l'attribuer qu'à l'esprit de contradiction qui se montre trop souvent parmi les hommes employés à un même objet, qui le plus souvent en parlent par envie, et qui s'amusent à vouloir détruire la réputation des autres. Rien ne nous choqueroit autant que la pensée de croire que les premiers fussent capables d'avoir donné la moindre atteinte à cette branche de commerce si florissante pendant leur gestion, malgré tout ce qu'en peuvent dire les écrivains de ce jour, qui feignent de desirer que nos Haras soient encore mieux qu'ils ne l'étoient du temps de ces administrations.

Sans considérer leurs erreurs comme des fautes réelles, envisageons-les comme des exemples utiles, pour ne pas faire à notre tour des fautes positives.

Mais c'en seroit une des plus majeures, si on se prêtoit à vouloir croire,

1°. Que nos Haras nous coûtoient des sommes énormes (*);

(*) Il étoit cependant facile à M. Huzard, qui s'est expliqué si confusément à ce sujet, de savoir que l'admi-

2°. Que l'importation des chevaux étrangers, qui a eu lieu pendant le dernier siècle, y compris les autres frais des Haras, se montoient annuellement à plus de *trente millions*, et encore pour se fournir d'*étalons métis*, *tarés*, *mal cousus*;

3°. Que tout cela avoit lieu sans nous faire le moindre honneur, dans vingt-six généralités où étoient répandus nos Haras, non compris les pays d'états qui administroient eux-mêmes, sans que tant d'argent et tant de soins n'aient pu former une émulation quelconque pour l'amélioration des chevaux;

4°. Qu'au contraire tout cela a donné lieu à des dégradations continuelles, en voulant *singer* ceux qu'ils veulent faire passer aujourd'hui pour être les artisans de nos fautes et les *héritiers de nos pertes*.

Je le répète, il seroit aussi affreux de le croire, qu'il seroit à notre désavantage

---

nistration générale des Haras, en tout, ne coûtoit par an que 834 mille livres, et celle des écoles vetérinaires 72 mille livres, conformément au compte rendu en 1788 par M. de Brienne.

de laisser ignorer que nos établissemens, annuellement, compensoient la dépense de l'importation étrangère, attendu que les puissances faisoient acheter pour elles, pour leurs manèges et pour leurs armées, une quantité prodigieuse de nos chevaux; les riches propriétaires en faisoient autant, de manière que l'on ne voyoit que des chevaux français dans le nord.

En Angleterre même, les manèges étoient presque tous composés de *chevaux français.* On peut voir à cet égard les comptes qu'en ont rendus plusieurs grands hommes de cheval, sur-tout ceux du *lord Pembroke* à nos écuyers, et il sera facile de se convaincre que les puissances étrangères dépensoient autant en chevaux français, que nous en chevaux de leurs pays.

Nous avions en outre de cette ressource, non-seulement pour nous dédommager de notre dépense, mais même y ajouter des bénéfices, la vente de nos mulets, que les Espagnols nous achetoient, qu'ils

achètent encore aujourd'hui, et dont sans doute ils ne peuvent avoir la même quantité, attendu que les jumens furent également détruites dans les pays qui en fournissoient le plus.

Sur les anciens Haras et la distribution des étalons en France.

Avant de demander des *étalons à l'étranger*, il convient de donner ici l'idée de ceux que nous avions dans les généralités et les pays d'états, à l'époque du décret qui les détruisit; et il convient encore d'indiquer ceux qui peuvent avoir été conservés malgré ce désastre; enfin, il est bon aussi de classer et distinguer ce qu'on appelle les *races françaises*, pour en former les accouplemens les plus avantageux possibles, faire disparoître les défauts qui ont eu lieu depuis environ dix ans, et les amener à l'état de perfection nécessaire pour les faire croiser avantageusement avec les races étrangères: croisements qui apportoient chez les uns *de la taille*, chez les autres *de*

la figure ; chez d'autres un peu *plus de corps, et différentes qualités* qui leur manquoient, lesquelles ayant disparu aujourd'hui, laissent plus que jamais en évidence *les défauts*, qui se multipliant encore par des accouplemens qui tiennent du hasard, de la nécessité ou de la négligence. Cela peut aussi provenir des *systêmes nouveaux* qui, loin de seconder une louable industrie, absorbent l'activité de la nature, en la laissant vagabonde dans les lieux qui ne peuvent plus lui fournir la ressource nécessaire pour se reproduire, et qui, pervertissant son ordre de perfection, la replongent dans son premier état de barbarie.

Nous ne prendrons pas sur nous de défendre la nature, quoiqu'elle ne sache pas toujours se faire respecter; encore moins de faire le procès à ceux qui veulent nuire à son embellissement ; mais une chose que nous aurons le courage de dire, c'est que si les hommes voués à des idées toutes particulières venoient à s'affliger de la perte de leurs nouveaux sys-

têmes (*), ils ne pourroient nous donner de plus fortes preuves du délire où entraînent les fausses spéculations, qu'en voulant nous contraindre pluslong-temps de poursuivre des plans aussi absurdes que ruineux, répugnans à tout principe de raison, et si diamétralement opposés aux intérêts publics, qu'en les suivant ils réduiroient la famille des chevaux au néant.

La gloire ayant une grande part dans toutes les entreprises utiles, ce n'est pas la déplacer que de l'appliquer à ce qui concerne les établissemens dont il s'agit.

Ils doivent donc être considérés sous deux rapports aussi estimables l'un que l'autre :

1.° L'honneur qui doit résulter de leur perfection ;

2.° L'avantage que l'Etat doit en retirer.

Nous sommes donc tous intéressés,

(*) Relativement au sujet que nous traitons pour indiquer le rétablissement prompt et salutaire des Haras.

sur-tout en temps de paix, à chercher les moyens qui peuvent le plus promptement réparer les pertes faites depuis quelques années, et pour y parvenir plus sûrement, nous diviserons la France en *quatre parties* aussi égales que possible, en y comprenant *tous les pays réunis.*

Par ce procédé, nous croyons qu'il nous sera plus facile d'être exacts à démontrer ce que nous avions en chevaux et jumens propres à la régénération des Haras ; et c'est ensuite au Gouvernement de faire ses efforts pour atteindre aux possibilités et moyens des propriétaires et cultivateurs. Pour y réussir évidemment, il faut leur indiquer, de proche en proche, nos races, et leur montrer le généreux intérêt que nous prenons à les conserver dans toute leur pureté : intérêt qui fera connoître un jour que nous sommes les vrais amis de l'humanité dans des établissemens si nécessaires au bien public.

Apperçu du nombre des étalons dans les quatre divisions, Nord, Est, Sud, Ouest.

Les étalons, en France, étoient dirigés par trois sortes de manutentions distinctes, et qui les ont fait considérer sous trois classes différentes.

La première étoit composée de ceux qui appartenoient directement à l'administration du Gouvernement.

La deuxième, de ceux que, sous le nom d'étalons royaux, le Gouvernement avoit confiés à différens propriétaires.

La troisième, de ceux qui appartenoient, en toute propriété, à des seigneurs et aux gardes-étalons; mais tous sous l'approbation du Gouvernement.

Pour la parfaite intelligence de ce que nous avons à détailler, nous divisons la France en *quatre parties*, désignées tout naturellement

naturellement d'après les points cardinaux, *Nord*, *Est*, *Sud*, *Ouest*, en portant les lignes divisantes sur *les points collatéraux*, *et le point d'intersection à Nevers.*

NORD.

Orléanois, cinq à six étalons royaux, et trente-six à quarante reconnus par le Gouvernement.

Maine, Perche, Beauce, dix-huit à vingt étalons royaux, environ trente-deux reconnus par le Gouvernement.

Normandie, quarante environ dans le Haras royal, *à Hyems*, plus, quatre-vingt-neuf royaux, et cent cinquante-deux reconnus, etc.

Picardie, vingt étalons royaux, au moins huit reconnus.

Ile de France : il y avoit à *Asnières* un dépôt pour les étalons arrivant de l'étranger ; il étoit ordinairement de trente-six à quarante-cinq étalons à répartir ensuite dans différens endroits, et d'autant de jumens.

Soissonois, soixante-quinze à qua-

tre-vingts étalons tant royaux que reconnus.

Champagne, environ quatre-vingt-dix étalons royaux, et soixante reconnus du Gouvernement.

Etats d'Artois, environ cinquante étalons.

Flandres et Pays-Bas, environ cent cinquante étalons, y compris le *Haras d'Alost.*

Liége, Etat de Clèves, anciens Electorats ecclésiastiques, Luxembourg, Deux-Ponts : ce n'est pas exagérer que de dire qu'il y avoit, dans le temps où nous avons parcourus ces pays, près de quatre cents étalons employés dans ces différens Etats.

Les trois Evêchés : il y avoit un *Haras à Anoncel*, où l'on entretenoit quarante étalons.

Lorraine : *le Haras de Rozière*, établi dans cette belle Province, avoit de quarante-huit à cinquante étalons, bien entretenus.

Est.

Alsace, avoit *à Strasbourg un Haras* d'environ cinquante étalons et environ cent cinquante disséminés.

Franche-Comté, avoit un dépôt dans sa capitale, de quelques étalons; environ trente-six disséminés et plus de quatre cents reconnus, etc.

Bourgogne : il y avoit *à Dienay un Haras* de quarante-cinq étalons fournis par les états, et environ cent reconnus, appartenants à des propriétaires.

Nivernois, cinq à six étalons royaux, et vingt-cinq environ reconnus par le Gouvernement.

Beaujolois, Lyonnois et Forès, avoient douze étalons royaux et à-peu-près autant reconnus, etc.

Bresse et Dauphiné : il y avoit *à Yeben un Haras* de quelques étalons, et environ cent reconnus, etc.

Savoie et Piémont: le Roi de Sardaigne avoit plusieurs dépôts qu'il faisoit entretenir avec le plus grand soin, et on

peut évaluer le nombre de ses étalons, année commune, de soixante-dix à quatre-vingts.

Sud.

Bourbonnois, cinq à six étalons royaux, et trente-six reconnus par le Gouvernement.

Auvergne, devoit avoir une centaine d'étalons disséminés dans cette province, attendu le secours qu'elle recevoit *du Haras de Pompadour.*

Périgord, environ seize étalons, tant royaux que reconnus du Gouvernement.

Provence : il y a eu un établissement particulier dans l'île *Camargue*, qui a produit des chevaux que l'on voit aujourd'hui se renouveller comme les races sauvages.

Languedoc : il y avoit avant la révolution, quelques *Haras* dans le voisinage *de Castres*, *d'Alby*, *etc.*, formés d'environ dix étalons de la même quantité, approuvés par le Gouvernement.

Rouergue : *à Rodez*, il y avoit un *Ha-*

ras d'une demi-douzaine d'étalons et dix autres étalons, tant royaux que reconnus, etc.

Limousin : *la généralité de Limoges* avoit *un Haras à Pompadour*, de soixante-huit étalons (non compris les belles jumens-poulinières); plus, cent soixante étalons disséminés, et cent quarante autres reconnus par le Gouvernement. Mais il en existoit presqu'autant dans les Haras formés par *MM. le comte d'Escars, de Jumilhac, de Coux, etc. etc.*

Guyenne : cette province pouvoit avoir environ dix étalons royaux, et environ cent reconnus par le Gouvernement.

Béarn, Basse-Navarre : *le Haras de sa capitale* étoit d'une douzaine d'étalons royaux, et d'une cinquantaine de reconnus par le Gouvernement. *A Apath il y avoit un Haras* d'une demi-douzaine d'étalons.

Bigore : *à Tarbes, il y avoit un Haras* d'une douzaine d'étalons; environ quarante reconnus par le Gouvernement, et répartis chez des propriétaires.

Foix, huit étalons, tant royaux que reconnus du Gouvernement.

Roussillon : il y avoit, tant *au Haras de sa capitale*, que dans ceux reconnus du Gouvernement, dix-huit à vingt étalons.

La Corse a des chevaux qui tirent leur origine des Sardes et Napolitains. La quantité des étalons nous est inconnue, parce qu'ils vivent en liberté dans les bois.

OUEST.

Berry, cinq à six étalons royaux, et trente-six reconnus par le Gouvernement.

Marche : il pouvoit y avoir à Guéret, Bourganeuf, Château-Poinsac, Gramont, etc., de quinze à vingt étalons, tant royaux que reconnus, etc.

Angoumois, Saintonge et Aunis, vingt-quatre à vingt-sept étalons disséminés chez des seigneurs et propriétaires, et environ soixante reconnus par le Gouvernement.

Poitou : il y avoit *à Fontenay-le-Comte un Haras* de dix-huit à vingt étalons, et

autant de jumens; environ cent étalons disséminés, et près de quatre-vingts reconnus par le Gouvernement.

Touraine, seize à dix-huit étalons royaux; vingt-cinq à trente reconnus par le Gouvernement.

Blaisois et Chambord : il y avoit *à Chambord un Haras*, appartenant d'abord au maréchal de Saxe, et que le marquis de Polignac forma ensuite de nouveau, où il pouvoit se trouver au moins quinze étalons.

Anjou, environ dix-huit étalons royaux, et dix-huit à vingt reconnus par le Gouvernement.

Bretagne : elle avoit quelques dépôts, formant Haras dans les environs de *Rennes*, *Rohan*, *Guingamp*, *Nantes*, *etc.* On peut évaluer le nombre, en général, des étalons disséminés dans cette vaste province, à près de six cents.

Apperçu des races et qualités, dans les mêmes quatre divisions.

NORD.

Orléanois, Beauce, Maine et Perche : on y trouvoit des chevaux propres aux chasseurs à cheval et aux hussards. Ceux qui n'étoient pas convenables à cet usage, étoient employés aux travaux de l'agriculture, et l'excédent étoit vendu pour faire des chevaux de trait. Les différentes races qui s'y rencontrent encore pourroient s'améliorer, en y plaçant des étalons normands qui les agrandiroient, le pays étant des plus favorables.

Normandie : les chevaux de cette province sont si connus, que nous nous croirions dispensés d'en parler, si ce n'étoit pour placer ici quelques légères observations : tout le monde sait que c'est une

des plus belles races; elle est propre à tout, elle fournit aux carrosses, aux manèges, pour les chasses, pour la cavalerie, les postes, les messageries, et les bidets, si estimés par cette sorte d'allure qu'ils ont, qu'on nomme l'*amble*, et chez les Hollandais *hart-dravers*, ou *forts troteurs*. On a lieu de croire que dans la révolution, c'est celle qui a le moins perdu de ressources pour sa régénération. On pourroit aujourd'hui l'aider promptement à se relever de ses pertes, en y introduisant de beaux étalons du Mecklembourg, de l'Angleterre, d'Hanovre, du Brandebourg, de l'Espagne et même des Turcs, des Barbes et des Arabes. Ces races lui conviennent, attendu les différens services qu'elle fournit.

Picardie : ce pays donne des chevaux recherchés par des cultivateurs de provinces éloignées; il s'y faisoit en outre une quantité de chevaux propres au service du roulage, et quelques autres très-bons pour la cavalerie.

Ile-de-France, Soissonois : on y a

trouvé, dans tous les temps, de très-bons chevaux pour l'agriculture et le trait. Le voisinage des chevaux normands les ont empêché de se faire une réputation dans la partie des Haras. La situation des élections qui composoient ces généralités, veut aujourd'hui que les habitans de ces districts fassent tous leurs efforts pour se distinguer, comme ils en ont les moyens, lors de la régénération des Haras.

Champagne, avec d'excellens pâturages et des eaux très-saines, ne possédoit pas pour cela une très-belle race de chevaux, quoiqu'il y en eût une grande quantité, et que le Gouvernement n'y eût pas négligé les dépenses, pour en former d'une bonne espèce. Cependant, nous y avons toujours vu qu'ils étoient petits : il faudroit chercher à rehausser cette race, en y plaçant des étalons un peu plus élevés, d'espèces différentes à ceux qu'on y avoit déjà employés, sans doute pour le même motif.

Artois : malgré que ce fut un pays d'état et, pour ainsi dire, gouverné par ses

propres habitans, ce pays n'avoit point un rang distingué parmi les généralités qui fournissoient des chevaux; ils ne l'avoit pas même pour les mulets : cela provenoit des accouplemens sans choix, et faisoit reconnoître la négligence de ceux qui avoient pourtant intérêt à y surveiller.

Flandres et Pays-Bas : il est incontestable qu'on y a toujours trouvé d'excellens chevaux, tant pour l'agriculture, la cavalerie, l'artillerie, les carrosses, que pour les messageries, le service des canaux, etc.; il s'en faisoit une importation considérable chez l'étranger, parce que presque la totalité des races qu'on y distingue avoit été croisée par des étalons français. Cependant, ces chevaux n'avoient pas acquis la perfection qui pouvoit les mettre au degré des premières qualités, malgré les efforts répétés par le Gouvernement, les états et les plus zélés propriétaires. On peut citer parmi eux *M. le comte de Cobenzel*, qui avoit plusieurs Haras, et qui en avoit formé

quantité d'autres, par ordre du Gouvernement, notamment *celui d'Alost*, qui tous commençoient à répondre d'une manière satisfaisante aux vues de leurs établissemens, et auroient réussi complettement, si les marchands de chevaux de la Normandie n'avoient pas eu intérêt d'acheter tous les poulains qui en provenoient, dès l'âge de deux ans, pour empêcher le pays d'en profiter; et si, d'un autre côté, la révolution n'avoit pas fait disparoître ce qui avoit échappé à l'accaparement des maquignons français, et parconséquent, empêché *M. Daveisnes*, qui en étoit le directeur, de les entretenir sur le même pied où ils avoient été formés.

Il est possible maintenant de faire disparoître dans ces races, leur taille gigantesque, leur grosse tête grasse et carrée, leur encolure forte, et, ce qui est pis encore, leurs jarets foibles et cagneux (*),

(*) Ce qu'on trouve assez communément dans les environs de Bruxelles, Mons, Louvain, Nivelle, Namur, Bruges, etc.

en y jettant d'abord des étalons normands, et par suite des étalons allemands, du comté d'Oldembourg, du Mecklembourg, de la Pologne, de l'Angleterre ; et, pour achever leur réputation, il faudroit y employer quelques étalons du Brandebourg, de l'Espagne, des Arabes, des Barbes, des Turcs, ect.

Pays de Liége, états de Clèves, anciens électorats Ecclésiastiques, Luxembourg, Deux-Ponts et les Ardennes : nous avons vu du temps des anciens Gouvernemens de ces états, des races distinguées et assez marquantes pour attirer l'attention des cultivateurs, des militaires servants dans les corps de cavalerie, et d'autres amateurs, qui se piquoient d'aimer et de connoître les chevaux.

Selon nous, la race du pays Liégeois avoit l'air de sortir des races flamandes, de tenir et appartenir, tant à celle des Ardennes, qu'à celles du Luxembourg et des Deux-Ponts : il est probable que ces races avoient émigrées de l'une chez l'autre. Il sera facile de rétablir et multiplier

en peu de temps les races de ces différens pays, d'après le compte qui nous a été rendu des chevaux et jumens qui se trouvent actuellement dans ces différens états, et sur-tout au Deux-Ponts, où l'on trouve encore les restes d'un Haras que le duc avoit formé, d'étalons et de jumens de Normandie, du Limousin, d'Espagne, de Dannemarck, d'Angleterre, de Transylvanie, de Turquie, d'Arabie, de Barbarie, du Brandebourg, de Pologne, et de quelques contrées d'Allemagne, qui avoient si bien réussi dans ce petit pays, que le Roi de Prusse jugea que les productions de ces différens accouplemens méritoient place dans ses Haras. Les grands du Nord en avoient fait autant, et insensiblement, on vit naître dans le duché des Deux-Ponts, de beaux et bons chevaux pour le carrosse, la chasse, la culture, le service public, et notamment pour la guerre.

L'attention principale doit se porter sur les Deux-Ponts, Clèves, les Ardennes, et successivement de proche en proche;

et l'on ne tardera pas d'avoir dans ces contrées une riche pépinière de chevaux biens suivis, qui forceront les cultivateurs d'abandonner les productions manquées par des accouplemens faits au hasard, et par cette négligence qui s'introduit toujours dans de longues guerres.

Lorraine, Trois-Évêchés, avoient une race de chevaux fort nombreuse, mais aussi pauvre en belle figure et en haute taille, que ces deux provinces sont riches en pâturages. Cela pourroit servir à prouver combien il est difficile de régénérer une race quelconque, quand elle est tombée dans un état de médiocrité. Si nous accordons en passant, à quelques écrivains, que l'abâtardissement de cette race provient des guerres que Louis XIV fut obligé d'avoir contre les ennemis du dehors et du dedans, et ensuite, d'une maladie contagieuse, qui fit disparoître la presque totalité des chevaux, ils doivent aussi nous permettre d'observer, que les guerres, les épizooties, qui diminuent les

quantités souvent des trois quarts, ne sont point ce qui altère des races qui peuvent se soutenir et se relever par les individus survivans, et reprendre leur rang en moins de trente ans, s'il est vrai qu'elles eurent un rang avant ces horribles fléaux : mais tout Français doit savoir que les types originels de la Lorraine n'approchoient pas de ceux de la Normandie et du Limousin, qui pourroient aujourd'hui relever cette race, dans quelqu'état qu'elle soit. Les habitans de la Lorraine et des Évêchés n'avoit jamais cherchés à seconder les vues du Gouvernement, qui y avoit de beaux Haras, et encore moins cherchés à profiter du bon exemple de M. d'Esterhazy, qui avoit formé un Haras presqu'à leur porte, *aux environs de Rocroy*, qui commençoit à donner d'excellentes productions.

Quoiqu'il en soit, cette race étant presqu'éteinte, par la dernière secousse qu'elle vient d'éprouver pendant les réquisitions, on doit s'empresser d'y faire passer des étalons et des jumens, n'importe

porte les races, attendu que la situation de la Lorraine et des Évêchés est bonne pour toutes, par sa température, ses fourages et ses eaux.

Il convient donc de former au plutôt dans ces belles provinces, un dépôt général en état de recevoir les étalons et les jumens qu'on voudra y faire passer; car un grand rassemblement y est essentiel pour l'examen des étalons et des jumens, avant de les faire produire; et ensuite, pour que le directeur les distribue suivant la nature des chevaux et les localités.

Est.

Alsace : les chevaux en sont fort considérés : avant les réquisitions, on voyoit à la charrue des attelages aussi magnifiques que bien assortis, qui passoient ensuite aux carrosses, à l'artillerie, au hallage des bateaux pour remonter le Rhin; et les plus fins de ces chevaux ne quittoient ces services, que pour entrer dans la cavalerie et les troupes légères. Outre les Haras que

le Gouvernement y entretenoit, plusieurs riches propriétaires avoient chez eux un cheval qui leur servoit d'étalon ; ce qui nous fait croire que cette province ne tardera pas à se refaire des pertes occasionnées par la guerre, ou plutôt des exactions faites par les réquisitions : d'ailleurs les habitans peuvent facilement avoir quelques étalons et jumens du pays de Wurtemberg, d'où il paroit qu'ils tiroient autrefois beaucoup de chevaux, d'après l'analogie qu'on retrouve dans ces deux espèces. Les deux pays ayant fait ensemble des accouplemens qui ont si bien réussi, ils méritent, à tous égards, qu'on aille chercher chez l'un, ce qui convient à l'autre, pour lui faire reprendre son ancienne splendeur, en attendant qu'on puisse y faire passer des chevaux arabes ou barbes.

Franche-Comté : produisoit, en sus des chevaux qui lui étoient nécessaires pour l'agriculture et l'importation de ses denrées, une quantité d'autres chevaux de trait, qu'elle vendoit annuellement aux

provinces limitrophes : les corps de l'artillerie et de la cavalerie en achetoient beaucoup. Cette bonne province tiroit en outre, des Haras que le Gouvernement y entretenoit, quelques étalons de la Suisse; elle faisoit un grand commerce de chevaux et bestiaux, parce qu'elle abonde en grains et pâturages, et est arrosée par plusieurs rivières qui la vivifient, et notamment la Saône et le Doux, extrêmement favorables pour élever les chevaux. En y apportant quelques soins, la race qui y reste sera bientôt relevée.

Bourgogne, Nivernois, avoient une race de chevaux qui fournissoit à la culture et à l'entretien des postes et messageries du pays; la taille en étoit fort au-dessous de celle qu'on exige dans la cavalerie ; rarement aussi en voyoit on dans ces corps ; cependant, nous en avons remarqué quelques-uns dans les troupes légères à cheval, qui sortoient probablement des Haras que le Gouvernement y entretenoit, pour élever cette race, faire disparoître les grosses têtes et cette tour-

nure étoffée qui l'empêchoient d'être prisée par les provinces qui fournissoient de bons et beaux chevaux.

Aujourd'hui, avec quelqu'attention en formant les Haras, nous pensons qu'il sera très-possible de les faire jouir à l'avenir d'une meilleure considération. Nous pensons que les étalons normands, hanovriens, moldaves et polonnois, pourroient très-bien y convenir.

Beaujolois, Lyonnois et Forez : les habitans de ces contrées avoient tellement secondés les vues du Gouvernement, qui y entretenoit des étalons de différentes races, qu'on avoit remarqué depuis quelques années, les progrès que ces étalons avoient fait : on y distinguoit l'émulation qu'ils avoient donné aux riches propriétaires et cultivateurs qui s'étoient d'abord conduits, de père en fils, avec une indifférence trop frappante, qui les privoit d'avoir une place parmi les hommes qui apprécient les chevaux. On voyoit depuis de jolis poulains, provenans d'accouplemens faits avec goût, ce qui leur

rapportoit annuellement de gros bénéfices, et leur donnoit la renommée d'avoir part aux remontes de la cavalerie, des troupes légères, et de ne pas aller puiser chez leurs voisins les chevaux de voitures et de luxe.

L'abus des réquisitions ayant occasionné des dégâts et des malheurs dans ces provinces, il faut s'empresser d'y faire passer le plus d'étalons possible ; et nous pensons que ceux qui y conviennent le mieux, sont les chevaux de Normandie et du Limousin, (si cette dernière province elle-même n'avoit pas trop souffert depuis la destruction des Haras de Pompadour,) ou ceux de la Haute-Auvergne, ou ceux de l'établissement *de Brioude*, s'il en reste encore quelques rejetons. Par succession de temps, c'est-à-dire, dès qu'on le pourra, il sera fort à propos de leur donner des étalons du midi, parce qu'ils réussiront très-bien dans cette partie.

Bresse et Dauphiné, jouissent depuis long-temps de la réputation d'avoir de bons chevaux. Les Sardes et les Italiens

en tiroient beaucoup de ces deux provinces, qui provenoient en partie *du Haras de Yében*, et de quelques étalons que les plus riches particuliers avoient chez eux. Ce qui prouve, d'un côté, que le croisement des races leur étoit utile ; et je dirai en même temps, que les chevaux sardes convenoient à ces deux provinces, aussi bien que les leurs convenoient à la Sardaigne; au moyen de quoi on feroit bien de les rapprocher encore, et d'y jetter aussi, par la suite, quelques étalons normands, et même du Mecklembourg, pour en élever la race, parce que les jumens qui se trouvent rester dans ces deux provinces en méritent la peine, et promettent de ne pas tarder à en offrir la récompense.

Savoie et Piémont, faisoient de très-bons chevaux; il en passoit dans la cavalerie et les dragons, etc. C'étoit le résultat *des Haras* et des étalons que le Roi de Sardaigne avoit établi dans les environs *de Chambéry et de Genève*, afin de détourner l'esprit mercantil des culti-

vateurs, qui préféroient faire faire un mulet à leur jument plutôt qu'un poulain, parce que l'entretien du premier étoit moins dispendieux, et qu'ils touchoient au bout d'un an la valeur du mulet, tandis qu'il falloit au moins trois ans pour réaliser le prix du poulain. Les seigneurs et les riches propriétaires suivirent alors l'exemple donné par leur souverain, et portèrent leur soin à multiplier et améliorer les races; ils furent imités par les cultivateurs et autres particuliers. Nous pouvons donc dire que nous avons vu sortir des chevaux très-distingués de la Savoie et du Piémont, soit pour l'usage de la cavalerie et des dragons, soit même pour le service de l'artillerie; et certainement il falloit qu'ils fussent très-bons pour y traîner, dans ces départemens, les grosses pièces de calibre.

Sud.

Bourbonnois : il n'avoit pas, à la vérité, une belle espèce de chevaux, parce

qu'elle étoit retenue par de mauvais accouplements, dans les limites qui ne produisent que des chevaux de trait ; cependant ils étoient bons pour le service de l'artillerie, des postes, messageries, et une très-petite partie pouvoit au besoin être employée pour les dragons, mais rarement pour la cavalerie. Ces chevaux étoient petits et trop étoffés pour convenir aux troupes légères. Le Gouvernement avoit fait plusieurs tentatives, pour donner de l'émulation aux propriétaires, sur-tout depuis que cette riche province fut érigée en duché-pairie par *Philippe de Valois*, et que l'on s'étoit apperçu que les étalons qu'on y entretenoit, avoient disposé les particuliers en faveur d'une des principales branches de commerce, et à renoncer à celui des bestiaux qu'ils faisoient de préférence, ne sachant pas peut-être que les jumens et les poulains vivoient à merveille parmi les autres bestiaux, sans leur nuire ; et parce qu'ils ne savoient pas aussi que les eaux de la Loire, de l'Allier, du Cher,

sont très-propres à l'entretien des chevaux et pour l'arrosement des plus excellens pâturages. Voilà ce qui favorisoit si bien cette province dans le commerce des bestiaux qu'elle fait encore, et ce qui peut servir dans l'amélioration de ses chevaux, si on s'empressoit de lui faire passer des étalons propres à élever cette race et à changer sa tournure épaisse. Les chevaux hanovriens et de Westphalie lui conviendroient parfaitement; nous en avons remarqué dans les manèges d'Hanovre et de Bavière, qui méritoient le premier rang parmi les races auxquelles on accorde autant de fierté que d'élégance et de noblesse.

Auvergne et Périgord : leur race tiroit son origine et son soutien de celle du Limousin. Malgré le nombre d'étalons qui s'y trouvoient répandus et qui appartenoient à toutes les races les plus estimées, ces deux provinces ne purent jamais atteindre à la haute réputation dont la race limousine a su jouir dans tous les temps, et avec le plus juste titre; quoi-

qu'il en soit, les chevaux de ces deux provinces avoient du mérite et des qualités qui doivent faire desirer les progrès de leur régénération.

Limousin : sa race étant la plus distinguée des autres, elle mérite ici qu'on en parle avec l'estime et la considération que lui ont porté tous ceux qui en ont écrit, tant anciens que modernes ; ce qui vaut mieux encore, c'est la grande et solide réputation qu'elle s'est faite dans toute la France, aux écoles d'équitation, chez toutes les puissances étrangères, dans toutes les écuries des amateurs les plus curieux et qui avoient le moyen ; ou pour mieux m'expliquer, le bonheur de pouvoir s'en procurer.

Les connoisseurs qui ont dit que le cheval de cette race étoit le premier des chevaux français, n'ont pas assez prouvé en sa faveur ; car, pas une contrée, pas un état, pas une puissance du monde n'a pu encore se flatter d'avoir une race qui égale la limousine, tant en finesse, qu'en légereté ; en tournure, qu'en élé-

gance ; en vigueur, qu'en durée ; tant par son ensemble harmonieux, que par son allure. Voilà ce qui doit la faire considérer, par les vrais écuyers, comme une des premières races de l'univers. Voilà aussi ce qui nous porte à gémir profondément sur le décret qui ordonna la destruction des Haras de cette province, (*) décret bien funeste, mais peut-être moins repréhensible que les hommes, qui ne respectèrent point, dans le superbe établissement de Pompadour, un assemblage *inappréciable* d'étalons, qui entretenoit cette race dans un état si estimable.

Le cœur saigne quand on pense qu'elle n'existe plus que dans quelques rejetons épars ça et là. Que de grâces on doit rendre à nos bons compatriotes, *MM.*

Un des plus anciens Haras connu qui y fut formé, date des Croisades. Un comte de Royère, à son retour de la Terre-Sainte, eût l'heureuse facilité d'introduire en Limousin plusieurs chevaux arabes et turcs. Il a toujours été remarqué depuis, que ces deux belles races y ont mieux réussi que par tout ailleurs.

Maillard de la Couture, *Barbou Descourrieres*, *Naurissart*, *Bourgeois de la Riviere*, *la famille Bordeaux*, *Lavaud de St.-Étienne*, *Gay de Nexon*, *Grélet Desprades*, *Peyroche de Preissac*, *Roquard des Dauges*, *et plusieurs autres qui ont encore de ces belles jumens*, qui peuvent prouver que cette race n'est point altérée et encore moins perdue ? Pour la relever avec éclat, il faut y introduire de nouveau des étalons arabes, barbes, turcs, moldaves, persans et espagnols.

La justice que je rends aux chevaux limousins, ne doit point paroître, aux personnes qui ne les connoîtroient pas assez, et qui sauroient que je suis né dans cette province et que je l'habite, une opinion apologétique énoncée avec partialité : j'ai pour m'en justifier, les éloges déjà publiés par MM. Pluvinel, Buffon, La Guériniere, le lord Pembrocke, Garsault, et tant d'autres qui ont écrit sur les chevaux.

Guyenne : quoiqu'heureusement située pour avoir de bons et beaux chevaux,

attendu la proximité de la Navarre, de l'Espagne, du Limousin, etc., et les ressources du commerce immense qu'elle fait avec le reste du monde, la race de ses chevaux, n'étoit pas aussi considérée qu'elle auroit pu l'être : cependant le Gouvernement avoit cherché, depuis que les Haras furent organisés par Colbert, et améliorés par beaucoup d'autres, à lui donner de l'émulation, en y entretenant près de cent vingt étalons de diverses espèces ; mais malgré tous ses efforts, cette race avoit beaucoup de peine à fournir annuellement trois à quatre cents chevaux propres aux corps de cavalerie et aux carrosses. Néanmoins nous devons dire que, depuis quelques années, les riches particuliers qui se retiroient du commerce, les parlementaires, et les officiers de cavalerie, s'occupoient, dans leurs terres, d'améliorer la génération ; et nous en avons vu sortir des chevaux, qui chassoient toute la journée *dans les landes*, et qu'on pouvoit prendre, à leur légereté et à leur vigueur,

tantôt pour des navarrins et espagnols, et tantôt pour des limousins. Cela prouve que cette race n'a besoin aujourd'hui que d'être entretenue d'étalons qui lui conviennent, et dans fort peu de temps ils la sortiroient de cette sorte d'*incognito* qu'elle garde, parmi les races voisines, et auxquelles on accorde sur elle l'avantage de fournir à tous les services quelconques.

Béarn, Basse-Navarre, avoient une race de chevaux fort estimée ; elle doit encore être aujourd'hui considérée comme race indigène, parmi laquelle il sera facile de trouver les sujets nécessaires à sa multiplication et à son amélioration, parce que de tous les temps les chevaux navarrins furent placés au rang des chevaux qu'on estimoit le plus, ou de ceux qui avoient la meilleure tournure pour entrer dans les manèges, et parconséquent au premier rang de tous ce qui n'étoit pas arabe, barbe, turc et limousin, chez lesquels on doit prendre des étalons pour croiser cette race avec

succès, et principalement aussi parmi les espagnols.

Bigore, Foix, Languedoc et Rouergue ; ces pays avoient une grande quantité de chevaux, engendrés par des races décousues, qui s'entretenoient sans que les habitans cherchassent à leur donner une place distinguée parmi les chevaux qui fournissoient aux écoles d'équitation, dans les corps de la grosse cavalerie, aux carrosses et aux chasses, qui montrent la vigueur qu'un cheval doit avoir pour faire la guerre. Cependant on trouvoit assez fréquemment dans ces provinces, des jumens, en outre de celles destinées aux étalons royaux, qui pouvoient tout aussi bien que les premières, être accouplées avec des étalons navarrins et sardes. A défaut de ces heureux accouplemens, elles ne donnoient que quelques petits chevaux, qui entroient au service des troupes légères, et une quantité de mulets qui passoit chez l'étranger.

Le Gouvernement s'étant apperçu que les propriétaires de ces riches contrées,

bien loin de le seconder dans ses vues bienfaisantes, s'éloignoient de l'ordonnance qui les assujétissoit à mener les jumens de taille et de figure aux étalons reconnus, et qui leur défendoit de les faire saillir par les baudets, fit changer les anciens étalons, placer des Haras nouveaux sur les points qui convenoient le mieux, pour porter promptement dans cette race la taille et la tournure qui lui manquoient, et montrer par-là à ces cultivateurs, héritiers de l'indifférence de leurs pères, le tort qu'ils avoient eu de laisser leur *race indigène* se reproduire presque en *vagabonde*.

Les ennemis de l'ordre social, qui détruisirent non-seulement ce qui appartenoit au Gouvernement et aux riches particuliers, mais même ce qui formoit le bien public, firent disparoître les étalons qui étoient disséminés, ainsi que *les Haras* qu'on trouvoit *à Tarbes*, dans les environs de *Roquelaure*, etc. Les généralités de ces provinces sont donc réduites à l'ancien état de barbarie,

si

si nous exceptons quelques personnes qui cherchent à se faire une réputation en accouplant, du mieux possible, les jumens qui sortent de souches distinguées avec les rejetons de *types originels*, qui leur avoient été donnés par le Gouvernement.

Un propriétaire de Rabastens, fort digne d'être cru, auquel nous avons demandé l'état où se trouvoient les Haras de Berlatz, de l'Ormanie et de Mirabel, qui faisoient bien dans ses environs, nous a dit : « Que pas un n'avoit échappé à la » rigueur des réquisitions et des destruc- » teurs ; qu'il comptoit presque pour rien » aujourd'hui ce qui servoit à la généra- » tion, attendu que les plus pressés de » jouir et de réparer le temps perdu, fai- » soient faire des mulets à leurs meilleures » jumens ».

Cette race, qui ressemble beaucoup à la limousine, parce qu'elle est aussi légère et aussi tardive, et qu'il faut l'attendre aussi long-temps pour s'en servir utilement et agréablement, demandera plusieurs années pour se relever.

Nous ferons connoître à cet égard ce que les plus fameux naturalistes et écuyers ont dit à l'égard du temps et de l'âge qu'il faut à un cheval pour servir d'étalon, et à la jument pour le recevoir : « Il est essentiel que l'étalon ait cinq » années révolues, pour être employé et » pour qu'il puisse servir environ quinze » ans ».

» La cavale doit avoir au moins quatre » ans ».

Telle est l'opinion de MM. Pluvinel, Buffon, Bourgelat, Nestier, La Guérinière, Garsault, Neuwkastle, Pembroke, La Pleignère, etc., (*) qui savoient très-bien que ces âges étoient essentiels pour favoriser la génération du cheval jusqu'à sa perfection : opinion fondée sur l'expérience qu'ils avoient acquise, laquelle nous a prouvé que toutes les productions héritent de leurs pères et mères, de manière que si les étalons et

---

(*) Nous pourrions citer le poëte de la nature, Horace lui-même.

les jumens sont en bas âge, ils ne peuvent engendrer de beaux et bons chevaux.

Provence et Isle de la Camargue, divisées en vingt vigueries : la situation de cette belle contrée lui donne d'excellens pâturages dans beaucoup de cantons, et auroit dû faire disparoître le commerce que la majeure partie des habitans faisoit en *mulets*, en s'y occupant plus sérieusement de la multiplication et de l'amélioration de leurs chevaux. Il ne falloit que mettre à profit les moyens offerts par le sol, et les secours que le Gouvernement avoit fait passer, en y entretenant, autant que les localités le permettoient, des Haras pour soutenir une race que nous pensons avoir tiré son origine des chevaux barbes et sardes, cette vaste province n'étant séparée des états du Roi de Sardaigne et de la Barbarie que par la Méditerranée.

Les chevaux intéressans qu'on voit encore dans la Camargue, y vivent en liberté, se reproduisent à volonté, comme

ils le faisoient avant que Louis XV y eût envoyé *M. Desportes*, pour organiser un Haras. Cette race est la même que celle ci-dessus désignée ; mais elle mérite la préférence depuis que *M. Desportes* enta si bien sur les souches qu'il trouva dignes de l'être et qui jouissoient déjà d'une bonne réputation ; quoique l'espèce en fut petite, la couleur des poils qui sont presque tous *d'un gris pommelé*, la faisoit rechercher. En moins de dix ans que *Desportes* eût amalgamé cette race avec des étrangères, on en vit sortir des sujets, qui ne tardèrent pas à lui mériter des éloges de la part des plus habiles écuyers, qui les firent admettre aux manèges du Roi, jusqu'à l'époque du systême de liberté chez les races indigènes. Il en résulte qu'on seroit embarrassé de trouver en France, aujourd'hui, dix mille chevaux propres à la guerre et trente rejetons, dans la Camargue, dignes de relever cette race, au point où elle étoit avant la révolution. Il est donc essentiel de la retirer de cet état pour la faire reparoître

dans les manèges, parmi les chevaux d'agrémens et même des troupes légères. (*)

Les chevaux de la Camargue étant reconnus *bons à tout*, soit pour la selle et le trait, soit pour dépiquer les bleds ou autres labeurs, ils ne tarderoient pas, suivant l'avis des propriétaires de l'isle, à fournir aux corps de cavalerie, si l'on se décidoit à y faire passer des chevaux barbes, arabes et espagnols; et pour les étalons du pays, il faudroit y envoyer aussi des jumens limousines et normandes, ce qui releveroit cette race de chevaux très-ancienne et qui provient en partie de celle de Barcelonne.

La Camargue est très-fertile, le Rhône l'enferme au-dessous de la ville d'Arles;

(*) On fait observer ici, que le Haras établi dans la Camargue d'Arles, en 1744, avoit d'abord parfaitement réussi selon les vues du Gouvernement; et nous pensons qu'il subsisteroit encore, si on avoit voulu, dans le temps de M. Desportes, s'en rapporter plus particulièrement à M. Sauvan, qui étoit reconnu dans la contrée pour un homme probe, intelligent, très-bon cultivateur, et qui avoit des connoissances sur la nourriture et l'entretien des chevaux : ce qui n'est pas donné à tout le monde.

on ne fait qu'y effleurer la terre en labourant, pour ne pas la mêler avec le sel marin qui est immédiatement au-dessous. Par cette précaution la Camargue, où il n'y a cependant qu'un demi-pied de bonne terre, est le pays le plus fertilisé de la Provence et le plus convenable par sa situation pour élever les chevaux qui y vivent en troupeau de 60 à 80. Ces chevaux sont petits, vifs, robustes, infatigables et fort ombrageux; cependant ils s'attachent facilement; (en cela ils ressemblent *aux chevaux hongrois et transylvains*) et peu de jours après qu'ils sont pris, on les emploie à des travaux. Ces troupeaux sont assez connus sous le nom de *menade de rosses*. Ils sont en effet, dit-on, des rosses à la charrue; mais en revanche ils ne le sont pas à la selle, et nous en avons vu qui étoient bien vigoureux et entreprenans sous le cavalier.

La Corse : les chevaux de cette isle y vivent en vagabonds dans les *makis*, (bois du pays) les habitans les y laissent tant qu'ils n'en ont pas de besoin. Nous avons

appris d'un homme aussi distingué par ses talens que par ses vertus aimables, et qui s'y trouvoit faire partie du commandement de *M. de Marbeuf*, que les propriétaires et cultivateurs de la Corse, marquoient leurs chevaux à leur nom, et qu'au commencement de chaque année, c'est-à-dire, après que les jumens ont mis bas, ils prenoient avec des filets, quand ils ne le pouvoient pas autrement, les jumens et les poulains, afin de marquer aussi les derniers à leur nom, et sur-le-champ ils les remettoient en liberté, s'ils n'en avoient pas besoin.

Les chevaux corses ont de la vigueur, sont sobres, vifs, adroits, hargneux quelquefois et parconséquent sujets à se défendre du cavalier; mais tout écuyer doit savoir qu'il est très-facile de leur faire perdre ce défaut, en les accoutumant à vivre une partie de l'année à l'écurie, et en les employant l'autre partie à la culture et aux défrichemens, ce qui seroit d'un très-précieux avantage pour les propriétaires et cultivateurs, obligés d'avoir

recours aux bras des *Lucquois* pour accélérer ces sortes de travaux et faire les récoltes.

Le général de Marbeuf, pendant son séjour en Corse, avoit proposé au Gouvernement français de lui envoyer des chevaux pour améliorer la race des chevaux corses, qu'il paroissoit estimer quoiqu'il la trouvât petite, et même d'être autorisé à en faire passer de la Sardaigne et de l'Espagne, afin d'élever les petites tailles, faire disparoître les grosses têtes et tous les jeux de la nature, qui décomposeroient insensiblement tout, si on n'avoit pas le soin d'éloigner ce qui tend à la rendre barbare.

Nous ignorons ce qui peut avoir empêché M. de Marbeuf de contribuer, pendant son commandement, à l'amélioration de cette partie; mais on doit convenir aujourd'hui qu'il est très-urgent de s'en occuper, et on ne tardera pas à y voir naître de bons et jolis chevaux, propres aux troupes légères, qui porteroient dans leurs rangs la vivacité et l'adresse

qu'un cheval de hussard doit avoir pour en bien remplir les fonctions. On doit être assuré d'avance que les productions en seroient bonnes, attendu que la race existante est sortie de chevaux sardes et napolitains, qui, employés de nouveau à sa régénération, avec quelques étalons limousins, ne tarderoient pas à leur faire prendre un départ, qui lui vaudroit une grande distinction parmi les races qu'on estime le plus aujourd'hui.

OUEST.

Berry et Marche : ces deux provinces fournissoient une grande quantité de chevaux de trait, peu pour le carrosse, quelques-uns pour les dragons ou troupes légères, presque point pour le luxe, attendu que la majeure partie servoit de chevaux de bât pour exporter le charbon et autres denrées, là où les voitures ne peuvent passer. Lorsque nous avons parcouru ces deux pays, nous avons jugé cette race très-susceptible d'être améliorée, en la croisant de proche en proche avec des étalons de

l'Auvergne, de la Normandie, du Limousin, et en aidant par la suite avec des chevaux qu'on pourroit faire venir du pays de Julliers et des états d'Hanovre. Nous sommes sûrs que ces deux dernières espèces lui conviendroient parfaitement, ainsi que les chevaux arabes, barbes, etc.

Nous touchons au moment où il faut tout tenter pour avoir des chevaux propres à tout, et qui empêchent que l'on ne dise de nous, dans cette nouvelle gestion, ce qu'on n'a pas pas craint de dire de ceux qui étoient employés dans l'ancienne, qu'on accuse d'être la cause de ce que nous manquons aujourd'hui de chevaux, tandis que ces hommes mériteroient au contraire des éloges. Nous en appellons à la grande consommation qui s'en est faite depuis dix ans, ce qui sert à justifier que nous en avions beaucoup, que les moyens qu'on avoit employés pour en avoir étoient bons, et que nous sommes *ingrats* envers nos prédécesseurs, et bien *injustes*, quand nous voulons nous faire passer pour plus habiles qu'eux, et *faire*

par un tel charlatanisme adopter des systêmes de nouveauté qui, bien loin de *régénérer nos Haras*, finiroient, nous l'assurons, par perdre totalement ce qu'on nomme *types originels*, si on se débattoit plus long-temps sur les moyens qu'on doit prendre. On ne sauroit trop le répéter, il faut de toute nécessité faire faire des chevaux propres à la culture et aux postes, parce qu'il est de fait qu'un cheval d'une taille avantageuse, bien proportionnée, ne coûte pas plus à nourrir et à entretenir qu'un rabougri, qui ne peut avoir part aux travaux de la guerre, qui exigent ou de la force, ou de la taille, ou de la figure.

Angoumois, Saintonge, Aunis : leur race de chevaux étoit fort étendue, suivant beaucoup de connoisseurs. Elle tiroit son origine de plusieurs familles : on peut donc la regarder comme *métive*. Voilà ce qui a pu l'empêcher d'être considérée par quelques-uns autant que par d'autres, qui se plaisoient à l'estimer et à la multiplier, attendu que ces trois généralités ont

d'excellentes prairies arrosées par la Charente, la Seure et le Loc, etc., ce que plusieurs amateurs de chevaux avoient remarqué, comme excessivement propice à l'entretien et à l'amélioration des Haras.

Quelques-uns des riches propriétaires de ces trois provinces avoient si fortement à cœur de perfectionner cette race et de la multiplier, dans le sens que le Gouvernement le désiroit, et que leur propre intérêt le commandoit, que nous avons vu aux foires de la Rochefoucaud, des chevaux qui sortoient des écuries de ces amateurs, aussi beaux et bien suivis que ceux des foires royales de Limoges et de Chalus. Nous avons vu aussi qu'il falloit être très-connoisseur pour ne pas s'y laisser quelquefois prendre, sur-tout lorsqu'ils provenoient des établissemens de *MM. Corlieu et de Loche* qui méritent une des premières places parmi les propriétaires qui font des dépenses pour améliorer les chevaux. Ceux qui proviennent de la Saintonge sont estimés et méritent que l'on s'en occupe promp-

tement. Suivant les comptes que plusieurs nous ont rendus de la situation où cette race se trouve aujourd'hui, il ne sera pas difficile au Gouvernement de la faire relever, parce qu'il y a encore, dit-on, assez d'individus propres à cet usage; mais si l'on n'en trouvoit pas suffisamment pour la rétablir très-promptement, il faudroit tout simplement lui envoyer des étalons fins de la Normandie et du Limousin; et à fur et mesure qu'elle s'amélioreroit, on lui feroit passer des sujets qui proviendroient des étalons les plus distingués, et qui auroient obtenu des succès antérieurs.

Haut et bas-Poitou, ont une race qu'on a distinguée de tous les temps pour être aussi propre aux voitures de luxe qu'à la cavalerie; malgré tout ce qu'en disent des écrivains qui veulent au contraire qu'elle ne puisse être et ne soit employée qu'à la charette, nous lui rendrons ici la justice que d'autres plus anciens et qui la connoissoient mieux lui rendoient.

Si le Gouvernement, lorsqu'il plaça un

Haras à Fontenay-le-Comte, de près de 100 étalons, tant disséminés que reconnus, avoit eu le soin de faire diminuer peu-à-peu les Haras de baudets qu'on entretenoit et toléroit à Melle et dans les environs, à Parthenay et dans le duché de la Trimouille ; si enfin il eut fait choisir sur les deux tiers des jumens que les propriétaires destinoient aux baudets, les plus belles pour être affectées aux étalons, pourquoi cette riche province, renfermant de bons et excellens pâturages, n'auroit-elle pas produit des chevaux excellens pour tous les usages? Nous nous en rapportons aux marchands de chevaux de la Normandie et autres, ainsi qu'aux officiers de cavalerie qui y ont été en remonte, et nous leur demandons si le tiers seulement des jumens de cette généralité, qui étoient employées à des Haras royaux, ne donnoit pas annuellement une très-belle et bonne quantité de sujets qu'ils revendoient à des demi-connoisseurs pour des chevaux normands et quelquefois pour des limousins, sur-tout

ceux qui se faisoient sur la frontière de cette dernière province.

Ainsi les Haras de différentes races que l'ancien Gouvernement y entretenoit, lesquels avoient fait, dit-on, disparoître la plus grande partie des formes lourdes et épaisses qui s'y trouvoient assez communément avant l'établissement, et l'assortiment recherché qu'on y avoit fait en bons et beaux chevaux, ne devoient point, suivant nous, en y introduisant des formes agréables, (qui conviennent aux chevaux de carrosse, de chasse et de guerre,) permettre d'appercevoir que cette race, en gagnant ainsi du côté de l'élégance, perdoit du côté de la force, qui peut la faire durer plus long-temps; et l'on ne devoit pas sur-tout attribuer cela à l'introduction des étalons étrangers, et même de ceux anglais. Par-tout l'expérience nous a montré le contraire; et nous concluons que de tels écrivains n'ont ainsi parlé qu'en s'attachant aux partisans de *MM. Depradt*, *Richard Wal*, *Paul Lafont-Pouloti*, *Newkastle*,

Pembrocke et *Preseau de Dompierre*, tous contredits par *MM. Pluvinel*, *Nestier*, *la Gueriniere*, d'autres auteurs étrangers, et le fameux *la Pleignere* qui avoit dressé plusieurs chevaux anglais à la française, et notamment une jument du *Lord Albermale*, et qui rapporte qu'elle tenoit alors la tête de tous les chevaux de course qui étoient à Paris; preuve suffisante que si l'éducation des chevaux anglais se faisoit à la française, on ne les soupçonneroit jamais d'avoir les *épaules froides*. Enfin, c'est une absurdité de croire que cette belle race soit frappée *à perpétuité* d'un tel défaut; et s'il devoit être ici question de tirer les origines des chevaux anglais, il seroit facile de prouver qu'ils doivent sortir des chevaux saxons, et quelques siècles après du mélange de chevaux normands, qui ne passent pas généralement pour avoir un pareil défaut. Il peut néanmoins s'en trouver dans toutes les races, mais pas assez pour en faire rejeter aucune; car on n'achète pas ordinairement un cheval entrepris des

épaules

épaules pour faire un étalon, à moins que l'acheteur ne s'y connoisse pas.

Touraine, Blaisois, Anjou : provinces connues dans tous les temps, pour être le jardin de la France, très-propres à la génération des chevaux, étant abondamment arrosées par la Loire, et autres rivières et ruisseaux qui fertilisent le pays, sont très-utiles à son commerce et à l'aisance de tous ses habitans.

Ces trois généralités fournissoient considérablement de chevaux pour la culture, le service public, la cavalerie et les troupes légères. Une partie provenoit des étalons royaux et reconnus, que le Gouvernement y entretenoit; l'autre partie, des établissemens que MM. De Voyer-d'Argenson et Polignac avoient aux Ormes et à Chambord; une troisième partie appartenoit aux différens propriétaires, qui se vouoient à perfectionner et accréditer la race de leurs chevaux, à un tel point que, sans les effets de la révolution, on ne pourroit pas lui refuser de fournir une grande part à l'entretien de

tous les corps de cavalerie et à celui des messageries. Nous sommes d'avis qu'il faut très-incessamment faire des efforts pour remettre cette race sur le même pied où elle étoit avant les funestes réquisitions.

L'heureuse situation de ces trois provinces peut absolument convenir à tous les chevaux qu'on auroit envie d'y faire passer aujourd'hui, pour y régénérer les différentes espèces que les étalons étrangers y avoient apportées.

Bretagne : cette vaste province étoit presque aussi renommée par ses bons chevaux et ses excellens pâturages que la Normandie. On se contentera donc de faire remarquer en passant que sa race peut, aussi bien que la race normande, être considérée pour une des meilleures que nous ayons eue en France et qui fournissoit le plus.

En conséquence, il ne faut rien négliger pour retrouver les souches qui servoient à nous en faire distinguer les familles, et dès que nous les aurons re-

trouvées, il faudroit aussi se hâter de les diriger et les employer utilement à leur régénération. Mais, si elles ne peuvent se relever par elles-mêmes, il faut enter sur les souches qui restent de beaux et bons chevaux du Limousin, de la Normandie et du Mecklembourg, quelques étalons des pays prussiens et aussi d'Espagne, préférant alors ceux qui sortent de l'Andalousie, comme méritant la préférence sur beaucoup d'autres races, parce qu'ils apportent dans les familles un air distingué qui les fait entrer par la suite des temps dans tous les manèges les plus estimés, et fournir à tous les services qui exigent dans un cheval *fierté et noblesse.*

Maintenant que nous avons donné l'apperçu des établissemens et des chevaux que nous avions en France, et que nous avons dit ce qui les faisoit distinguer les uns des autres, comment on devroit s'y prendre pour leur régénération et multiplication avant le croisement des races entr'elles et les étrangères; comment on connoissoit celles qui peuvent

le plus promptement porter des secours chez les autres, et de l'encouragement chez les propriétaires et cultivateurs qui voudroient seconder les vues du bien public; comment l'administration pourroit s'y prendre pour en accélérer les instans, pour replacer l'espérance et la confiance dans le cœur des propriétaires, qui ne croyent pas que cette régénération doive dépendre de leur propre sollicitude, mais bien de celle du Gouvernement; car à leur peu de prévoyance, à la lenteur qu'ils y mettent, on voit bien qu'ils attendent après le rétablissement des Haras, pour s'occuper directement de l'amélioration des chevaux; nous devons dire aussi sur le compte des chevaux étrangers, que nous avons désignés comme propres à la multiplication et régénération des nôtres, tout le bien que nous en savons, afin de rétablir chez les uns la confiance qu'on doit y avoir, et chez les autres dissiper la prévention, que l'ignorance auroit pu insinuer à leur égard.

Examen des chevaux de races étrangères.

Les chevaux hollandais peuvent être estimés pour servir au carrosse, fournir à la cavalerie et mériter une des premières places au trait et à la culture. Les Belges en tiroient beaucoup de la Frise, des environs de Bergopzoom et d'une partie de la Westphalie, pour faire des attelages distingués; les Normands en faisoient autant, ainsi que certains cantons de l'Allemagne : ce qui doit nous persuader que ces chevaux peuvent tout aussi bien contribuer à l'amélioration des nôtres, (principalement pour les Pays-Bas,) que ceux qu'on nous indique de préférence.

Tel est notre avis, malgré celui des écrivains qui ont dit le contraire, parce que la plupart n'ont jamais sorti de la France, et qu'ils ne connoissent les chevaux étrangers que par tradition, et sur

les données de quelques voyageurs, dont plusieurs n'étoient rien moins qu'hommes de cheval, ou sur des échantillons de chevaux qu'ils ont vus çà et là, achetés par des personnes qui les avoient choisis suivant leur goût particulier, ce qui faisoit quelquefois gagner telle race et le plus souvent rejeter telle autre, jugeant ainsi des familles d'après ce que ces échantillons montroient en beauté ou en imperfection : de tels jugemens sont loin d'être exacts.

Avant d'avoir parcouru l'Europe, nous avouons que nous en avions fait autant ; mais depuis, ayant vu la presque totalité des races de ces sortes de chevaux, dans leur propre pays, et la cavalerie de chaque souverain, nous sommes revenus sur l'opinion des familles de chevaux, que des voyageurs nous avoient induits à dépriser, parce qu'ils ne les avoient vus que superficiellement, et nous devons dire qu'on nous avoit trompés en cherchant à faire dédaigner plusieurs races de chevaux, notamment le cheval hollandais. Qu'on

interroge aujourd'hui les vrais connoisseurs qui ont été à portée de voir chez les puissances étrangères, leurs armées et leurs établissemens de *Haras sauvages*, *demi-sauvages*, *parqués*, *et ceux entretenus comme les nôtres* ? Qu'on leur demande si ces différentes sortes d'établissemens et ces nombreuses cavaleries font honneur à chacun de ces pays? Qu'on leur demande sur-tout si la cavalerie hollandaise étoit bien montée, si le Stadhouder, les membres des états, les riches propriétaires avoient ou non de beaux et bons chevaux? Qu'on leur demande enfin si ceux qui étoient employés au service des canaux, ne pouvoient pas en sortir pour faire des attelages distingués ? On verra bientôt qu'on a été dans l'erreur sur le compte de plusieurs races de chevaux, et sur-tout à l'égard de celles des chevaux hollandais, déprisés d'après quelques écrivains qui en ont pu rencontrer à Paris qui y avoient mal réussi; et qui n'ont pas examiné que c'étoit faute de prévoyance et de ménagemens, puisque

beaucoup de chevaux, au lieu d'y être logés dans de bonnes écuries, sont placés dans des caves où ces malheureux ne respirent que le mauvais air: et il faut le dire, c'est en sortant de ces mauvaises écuries qu'on a pu les mal juger, parce qu'ils y avoient attrapé des fluxions aux yeux, des engorgemens aux jambes et autres maladies, qui deviennent le plus souvent incurables, attendu qu'on les médicamente au lieu de les changer tout simplement d'écurie. Voilà les motifs qui ont porté ces écrivains à les exclure du nombre des chevaux bons à tout, pendant qu'il est bien connu que les chevaux hollandais tiennent le milieu entre les chevaux normands et ceux du Holstein, et du comté d'Oldenbourg.

Nous ne prétendons cependant pas prouver, en les indiquant propres à la régénération, qu'ils ne sont pas sujets à des défauts de conformation qui les font reconnoître, parce que la nature, parmi les chevaux, comme parmi le règne animal, s'écarte souvent de son type ordi-

naire. Ainsi on voit aux uns des têtes communes ou difformes, à d'autres des encolures droites et fausses, d'autres encore avec des tournures trop épaisses; ceux-ci ayant des ventres avalés, ceux-là des jarrets foibles et crochus; quelques autres, moins imparfaits, tenant le milieu entre des charpentes aussi massives que mal assorties, et des pieds énormes qui sont quelquefois dérobés, plats, combles, encastelés, et chez d'autres enfin on trouve des caractères qui ne sont pas moins à rejeter, lorsqu'on veut former des Haras ou employer des étalons disséminés propres à l'amélioration et à la multiplication d'une race quelconque que l'on veut conserver.

Comme nous l'avons déjà dit, qu'on ne devoit pas acheter des chevaux tarés, vicieux, maladifs, d'un mauvais caractère et qui fussent incapables de servir d'étalons, *mais ceux qui sont les héritiers de ces belles formes solides et aimables, qui nous attachent au cheval*, nous devons prévenir qu'en cherchant à donner des

notions sur les autres races, qui doivent également avoir une grande part à notre estime pour remonter les Haras, nous ne parlerons que le moins possible des qualités particulières à chacune, parce que tout le monde doit les connoître ; il en sera de même, quant aux imperfections qui proviennent des jeux de la nature, trop souvent amplifiées par la *jactance*, qui est le complément de l'ignorance. En dernière analyse nous disons donc qu'il faut écarter des accouplemens tout individu des deux sexes qui auroit l'un des moindres défauts que nous avons désignés ; car malgré les soins les mieux combinés, on ne pourroit faire disparoître le plus petit qu'à la quatrième ou cinquième génération, si toutefois on y réussissoit, ce que nous ne croyons pas. Voilà ce qui doit déterminer à ne pas faire de tels essais : ce seroit introduire la lenteur même dans le prompt rétablissement des races, lequel doit proscrire à jamais tout défaut qui peut être prouvé héréditaire.

Les chevaux anglais *de sang primitif ou non*, sont bons et agréables à tout. Pour se prouver sans réplique à ceux qui auroient quelque doute à cet égard, il ne sera point nécessaire d'en appeller aux établissemens royaux, à ceux des lords et des riches particuliers que nous avons vus marcher vers une perfection complette, sur la ruine des nôtres, *comme le dit fort bien un écrivain moderne;* il suffit d'en prendre la preuve dans tous leurs établissemens publics, pour aller chercher le germe qui doit contribuer à réparer le mal qui est chez nous à son comble.

Par exemple : où trouveroit-t-on, dans les autres états, des postes et diligences qui allassent aussi vîte que les relais des plus riches seigneurs? où trouveroit-on des chevaux de chasse et de course qui se vendissent jusqu'à *mille guinées*? où trouveroit-on des étalons désignés comme fameux, par un de nos écrivains sous le nom de *l'Eclipse*, *de Snap*, *de Chrysolite*, *de Masque* et *de Chillaby*, lesquels en 1776 servoient chacun trente-deux ju-

mens à cent guinées pour le saut de chacune, et qui valurent à leurs maîtres *trois mille deux cens guinées ?* où trouveroit-on des officiers de cavalerie qui missent jusqu'à *cinq cens guinées* pour un cheval de guerre ? où trouveroit-on aussi des particuliers (suivant le même auteur) qui consacrassent *cent mille francs* pour avoir un étalon, et *cent louis pour la monte d'un bélier* ? nulle part. On n'en trouveroit qu'en Angleterre ! Et cependant cet écrivain dit en même-temps de ne point se servir de chevaux anglais pour aider à relever les races françaises ; « parce que » les productions de ces beaux et bons » chevaux ne doivent être considérées » que comme *métives.* » Tandis, cependant, que d'autres en font beaucoup de cas.

Nous pensons que l'écrivain qu'on vient de citer *(M. Huzard)* reviendra sur le compte de ces chevaux, dès qu'il s'attachera davantage à les bien examiner et à s'en rapporter plus à ses propres réflexions qu'à celles des autres, notam-

ment en se servant des manuscrits de *M. Bouchet de la Getiere*, de Niort, nspecteur des Haras en Poitou, dont les connoissances et les excellentes vues n'ont pas été exemptes de quelques partialités, qui n'avoit peut-être pas d'ailleurs été à même de juger de toutes es races dans leurs propres localités. C'est même d'après les exemples que *M. Huzard* rapporte, que nous conseillons l'avoir recours au cheval anglais, parce qu'il doit tout aussi bien entrer en lice pour la régénération des races altérées, ou perdues dans les dernières guerres, que ceux qu'on leur préfère ; et malgré out ce que peuvent publier certains ouvrages, contre l'opinion des plus anciens, principalement celui de M. Preseau de Dompierre qui, dit-on, passe pour un les meilleurs sur les Haras, nous ne aurions mieux faire que d'employer dans ertains cantons, et sur-tout en Normandie, la race anglaise, attendu que cet uteur se montre par son travail plutôt comme homme de cabinet, abandonné

à des théories, que comme mestre de camp de cavalerie. Nous trouvons enfin que nos écrivains modernes sont plus hommes de lettres qu'écuyers ou maréchaux experts, et certainement les premiers ont été déplacés dans tous les temps, soit aux manèges, soit aux écuries, soit dans les infirmeries, où l'on doit puiser les principes nécessaires à la connoissance et à la conservation du cheval.

Nous dirons de plus en faveur de notre opinion :

1°. Que les chevaux anglais, en outre des apparences et ressemblances qu'ils ont avec les danois et les normands, proviennent de deux manières d'une même origine; savoir : des chevaux que les Saxons transportèrent dans la grande Bretagne lors de leur conquête, et de ceux qu'ils conduisirent aussi à la conquête de la Neustrie. Les Normands passants en Angleterre, y réunirent ces deux branches d'une même famille.

2°. Henri VIII s'occupa des Haras, fit

distribuer des prix pour encourager les propriétaires à améliorer la race des chevaux ; mais long-temps avant lui, il est connu qu'on s'en étoit occupé, en y amenant des étalons de l'Asie, de l'Afrique, de la Normandie et du Limousin.

3°. On doit savoir aussi que les Normands, depuis les croisades, ont de même tiré des étalons de ces deux grandes parties du monde.

Or, les chevaux anglais, auxquels on reproche d'avoir fait en Normandie des épaules chevillées, et ceux du Danemarck qu'on accuse d'y avoir produit des grandes tailles éflanquées et des têtes plates et étroites, ne devoient pas être *soupçonnés* d'y avoir apporté, par suite, de tels défauts, puisque les trois races se sont formées de la même, et par succession de temps ont dû s'améliorer par les chevaux que nous estimons le plus, qui proviennent des Barbes, des Arabes, etc, auxquels on n'attribue pas le défaut de faire des épaules *chevillées*, *des têtes plates et étroites*, etc. etc.

Les chevaux danois sont connus par les types des familles, qu'on trouve dans le Holstein, le Jutland, le Mecklembourg et le comté d'Oldenbourg. Cette belle race de chevaux doit être mise au rang des plus considérées, non-seulement parce qu'elle tient le degré de proportion entre la race anglaise et la normande, mais aussi parce que nous l'avons vue jouir d'une grande réputation parmi celles du Nord, dans les armées danoises, suédoises et prussiennes. Nous l'avons vue également recherchée à Hambourg pour le trait, les voitures de luxe et les manèges de cette grande et riche ville, où ces chevaux procuroient à l'avantage de ceux qui s'en servoient, les ressources du cheval qu'on prise le plus; et certainement il y avoit alors dans cette ville des hommes bien en état d'en juger, puisqu'elle renfermoit la majeure partie des réfugiés, qui évitoient les armées combinées, et tout ce qu'il y avoit de plus riches voyageurs curieux d'y retrouver Paris. Nous n'avons jamais su qu'aucun de ces riches

particuliers,

particuliers, qui se servoient d'environ sept à huit mille chevaux, presque tous danois, ayent eu sujet de s'en plaindre; au contraire, nous savons qu'on se louoit extrêmement, soit des chevaux de selle, soit de ceux de carrosse. Enfin d'autres, fort en état d'en juger parfaitement, et qui étoient à la tête des trois manèges, en faisoient le plus grand cas, parce qu'ils trouvoient dans leur allure le brillant du cheval, qui convient le mieux à l'équitation. Voilà une preuve essentielle que cette race est propice pour la régénération des nôtres, pourvu que les personnes chargées d'en aller acheter dans ces Etats, n'en prennent pas au-dessous de cinq à six ans. Avant cet âge, l'expérience nous a démontré que ce cheval n'avoit pas son tempérament achevé, et que la route à faire, les différentes manières de le nourrir, et les différents climats où on le plaçoit, lui étoient fort contraires, avant qu'il eût atteint cette époque. D'ailleurs il faut le nourrir davantage

avant de le faire passer à nos petites rations. C'est à cause de tout cela que nous avons eu jadis sujet de nous plaindre de la non réussite de quelques-uns de ces chevaux, et c'est ce qui leur a fait reprocher d'être éflanqués, haut montés sur jambes, et de peu de durée ; cependant où verroit-on un régiment mieux monté que l'étoient les carabiniers avant la révolution ? or, la majeure partie de leurs chevaux venoit de ces pays, parce qu'ils en faisoient grand cas ; et on peut s'en rapporter à leur estime, puisque ces cavaliers faisoient chacun presqu'autant d'hommes de cheval. La preuve que ce régiment s'en est bien trouvé, existe encore actuellement dans les commissions que M. Saincere (de Vaucouleurs) a d'y faire des remontes, qui passent en partie dans les carabiniers et aussi dans les corps de cavalerie, qui exigent de grandes tailles et beaucoup de figure.

On pourroit à toute rigueur, desirer dans ces chevaux plus d'espèce dans l'arrière-main, sur-tout aux jarrets ; mais

comme ils s'en aident très-bien, il n'y a que les yeux d'un connoisseur difficile qui puisse les desirer autrement.

La gaité, la beauté et le bon caractère de ce cheval, le placent, à peu de chose près, sur la même ligne des chevaux normands.

Les chevaux suédois tirent leur origine, suivant beaucoup de personnes, de la race tartare ; d'autres prétendent qu'ils sont sortis de chevaux polonais. Sans vouloir infirmer les connoissances de ceux qui en parlent ainsi, ni faire croire plus positivement aux nôtres, nous pensons, après ce que nous avons vu, qui sert cependant à faire distinguer les souches, que les chevaux qui se trouvent en Suéde dans ses vastes prairies, dans l'armée, dans les manèges et chez les plus riches propriétaires, qui en élèvent pour leur agrément et leur utilité, pourroient tout aussi bien sortir de la Poméranie, attendu que nous leur avons trouvé beaucoup d'analogie avec les chevaux de ce pays. Cependant il

existe dans la race suédoise d'amples crinières et des tournures un peu montagnardes, qui les font ressembler à nos chevaux bretons ; mais d'un autre côté nous sommes portés à croire qu'ils appartiennent aux chevaux russes. Ceux-ci proviennent de races tartares, et les chevaux russes, ainsi que ceux cosaques, sont extrêmement remarquables par de très-longues crinières et des queues superbes qui balayent la terre.

La qualité des chevaux russes est d'être très-vîtes, de soutenir de longues fatigues, d'être exposés jour et nuit aux impressions des froids les plus rigoureux, aux variations de toutes sortes de nourritures, et à l'inexactitude des soins les plus ordinaires ; et cependant l'on voit dans les écuries de S. M. l'empereur de toutes les Russies, chez les grands, chez les particuliers, même dans les campagnes, des chevaux très-beaux et qui durent tout autant que dans les autres états. (*)

(*) Nous devons citer les principaux Haras qu'on voit

En Suéde, où le froid y est presqu'aussi long, et quelquefois aussi cruel qu'au centre de la Russie, les chevaux y ont toujours moins à souffrir de l'intempérie, par un peu plus de soin qu'on leur donne; et nous aurons raison de les indiquer pour concourir dans le choix des étalons utiles au rétablissement de nos Haras, puisque par leurs bonnes et solides qualités, autant que par leur vivacité, ils peuvent être fort nécessaires dans les divisions de l'Est et du Sud.

Les chevaux prussiens, brandebourgeois, poméraniens et de la Lithuanie, étoient connus et appréciés bien avant que les rois de Prusse formassent des Haras dans leurs états, *(à Neustadt, etc.)* d'étalons étrangers, de races que nous estimons le plus, et que nous trouvons les plus propres à croiser celles du Nord, d'où l'on voit sortir les plus excellens chevaux.

---

dans ce vaste empire ; tels que ceux des environs de Moskou, de Kiow, de plusieurs très-riches seigneurs, et principalement ceux remarquables du feu maréchal de Romanzoff en Ukraine.

Le *Haras de Neustadt* est entretenu à la française : celui placé en *Lithuanie* est fort beau (*). Les progrès rapides et merveilleux qu'ils font l'un et l'autre, nous portent à croire qu'en moins de dix ans, à compter de cette époque, la cavalerie prussienne, quoique nombreuse, y trouvera toutes les remontes, qu'elle étoit obligée de tirer en partie du Mecklembourg, de la Saxe, de la Westphalie, etc., et quelquefois même des états d'Hanovre.

Les souches naturelles des chevaux du marquisat du Brandebourg, nous étant connues de tous les temps, pour fournir aux attelages des plus grands souverains de l'Allemagne, et même à ceux des rois de France, doivent nous servir ; et il seroit très-utile d'en introduire dans les Haras que nous nous proposons de relever, quoique quelques-uns ayent dit que cette race, (qui réussit si bien avec

(*) Nous observons que ce Haras étant assez nouvellement formé, les chevaux se trouvent divisés dans plusieurs districts.

les chevaux barbes, arabes, turcs et espagnols,) quoique fort belle, soit aujourd'hui *à peu près métive et fort éloignée de son type originel.*

A la démarche noble et fière qu'on lui voit dans les armées et les camps, que S. M. Prussienne fait rassembler tous les ans à Magdebourg, à Breslau en Silésie, etc., il faut être *plus que connoisseur* pour oser lui refuser l'honneur de sortir de race pure et d'être admissible à la réintégration des souches qui auroient souffert par de mauvais accouplemens.

Les chevaux saxons, hanovriens, westphaliens, du duché de Brunswick, des pays de Hesse, de la Franconie, du Haut-Palatinat, de la Silésie et de la Bohême, peuvent être considérés sous bien des rapports pour avoir passé d'une souche à l'autre, par le voisinage de ces différens Etats, et par les intérêts des gouvernans qui ont fait des essais pour améliorer, dans chacun de leurs Etats, la progéniture des chevaux. La plupart y avoit souf-

fert par des mutations forcées, suscitées par de longues guerres et une grande consommation ; malgré cela on en trouve une fort grande quantité, qui sont estimés pour tous les services quelconques.

Ceux qu'on pourroit préférer, s'il est vrai qu'il y en ait de préférables, doivent être ceux des Haras de Hanovre (*) et de Westphalie, que les deux électeurs y entretenoient par des soins dignes de leur fortune.

Dans celui de Hanovre nous avons trouvé, chaque fois que nous y avons passé, près de quatre cens étalons et jumens qui forment ce Haras, tous d'une

---

(*) Depuis que ceci est écrit, nous avons trouvé dans le journal des débats, du 6 messidor an 11, art. Bruxelles du 3 du même mois : « La ville d'Anvers a fait venir du » Holstein et du pays d'Hanovre, un attelage de neuf » chevaux superbes, poil bai, qu'elle se propose d'offrir au » Premier Consul à son arrivée dans cette place ». Preuve bien récente en faveur de ces deux races, (où l'on trouve des sujets magnifiques) puisqu'elles viennent encore d'être jugées dignes de l'hommage distingué d'une ville opulente, qui avoit à cœur de prouver sa haute estime au Chef du Gouvernement français.

beauté étonnante et qui vivent une partie de l'année en liberté et l'autre partie dans les écuries du souverain.

Le Haras qui appartient à l'électeur de Bavière, du côté de Ratinguen, près Dusseldorf, n'est pas aussi considérable que le premier. Les individus vivent presque toute l'année dans les bois, et cependant nous en avons vu sortir des chevaux pour le manège, du temps de l'ancien électeur, et qui y réussissoient parfaitement.

Quant aux chevaux de Saxe, de Brunswick, de Hesse, du Haut-Palatinat, de la Silésie et de la Bohême, ils sont propres à tout. Nous en avons vu qui tenoient le premier rang dans les manèges et les armées, et nous ne devons pas oublier de citer ceux du duc de Brunswick, que nous avons été aussi très à portée de juger utiles aux régénérations que l'on doit faire, et ceux du Haras du comte de Trauttmendorf et du prince de Schwartzberg en Bohême.

Les chevaux moraves, polonais, cour-

landais, transylvains (*), tartares, valaques, moldaves et hongrais, se tiennent tous par quelques filiations et se ressemblent beaucoup par analogie. En général ils ne sont pas très-beaux, mais aussi ils sont parfaitement bons ; quoique fort sobres, ils sont très-vigoureux. Ils ont presque tous des têtes fortes, carrées et quelquefois busquées, mais ils les placent bien. Ils sont aussi adroits et légers que les chevaux limousins, ils durent autant et savent mieux supporter la faim et la soif. Cette espèce paroît plus haut montée sur jambes que les limousins, parce qu'elle a moins de corps; nous en exceptons ceux de la Pologne, qui en ont en général davantage. Ceux du *Palatinat de Wilna* vivent une partie de l'année en liberté, et sont presque tous du poil soupe de lait, ce qui donne les plus jolis attelages possibles.

(*) En Transylvanie, les Haras des comtes Népomucène, d'Esterhazy et de Brukental, méritent d'être cités, ainsi que celui du prince de Lichtenstein, en Moravie, qui est beau et bien entretenu.

Attendu que toutes ces races tirent leur origine d'excellens *types*, on les considère comme également propres à fournir des étalons de choix.

La plupart de ces chevaux vivent en liberté et se multiplient à volonté. Cependant le souverain et les grands de ce pays ont en outre des Haras sauvages, des Haras parqués. Ils font entretenir les premiers en faisant extraire chaque année les productions difformes, afin de les empêcher de s'abâtardir.

L'empereur d'Allemagne a un Haras à *Babolna*, au comté de *Raab*, et un autre *Hôlichtz*, qui fournissent la presque totalité des remontes de sa cavalerie légère. Les plus remarquables ensuite sont ceux du prince Esterhazy à Ozara, du comte Witzcy, près de Raab, du comte de Palfy; celui du comte de Feltetils, dans le comté de Salader; celui du couvent de Cirtz, dans le comté de Wesprin; celui de la baronne de Loginsky, dans le comté de Stuhlweissenbourg, et celui du comte Bathiany.

Ces Haras sont si considérables, que dans les cas d'insurrection ils peuvent fournir de trente à quarante mille chevaux, et les années communes de vingt à vingt-cinq mille.

Dans les Haras sauvages, il y a des hommes nommés vulgairement dans le pays, *hommes des bois* (*), parce qu'ils y habitent réellement toujours, pour avoir soin des chevaux, leur donner à manger pendant les hivers, observer les étalons pendant la monte et les jumens à l'époque de la mise bas, et prendre ensuite plus facilement ces chevaux, lorsqu'il est nécessaire ; voici comment ils y parviennent : les surveillans de ces sortes de Haras se familiarisent insensiblement avec les chevaux : de ce côté ils ressemblent aux Arabes qui vivent aussi dans les déserts avec les leurs ; ces surveillans et les chevaux s'approchent réciproquement, et lorsque ces derniers se montrent

(*) Nous avons remarqué que ces sortes d'hommes sont robustes, qu'ils gardent leur chemise toute l'année, et se préservent de la vermine en la graissant avec du lard.

ans méfiance, les hommes leur passent
in filet au col, les jettent par terre ou les
etiennent par la force ; dès que le cheval
st pris ils le montent et le courent jus-
ju'à ce qu'ils s'apperçoivent que les forces
ui manquent.

Etats d'Autriche, de Bavière, Souabe,
Wurtemberg et Cantons suisses. On pré-
entera ici tous ces chevaux comme Al-
emands, et provenans tous d'excellentes
ouches pures que l'on trouvoit jadis dans
es états et qui furent améliorées de-
uis par les différens Haras que chaque
ouverain a formés dans ses provinces.
Cela ne peut que nous les faire estimer
lavantage et faire désirer aussi qu'on en
asse usage pour relever les chevaux
rançais qui ont perdu depuis quelques
nnées la vigueur, la beauté et le brillant
u'on leur trouvoit avant l'énorme dila-
idation qu'on en a fait par l'absurdité
es réquisitions.

Vigueur, taille et bon caractère se
rouvent encore parmi les chevaux alle-
nands et suisses ; malgré l'épuisement

qu'ils ont aussi supporté récemment, ils sont véritablement susceptibles d'être employés à tous genres de travaux, et principalement à ceux de la guerre; car ils apportent, en entrant dans les rangs de la cavalerie, la souplesse et l'obéissance qu'un cheval qui auroit été dressé pour cet usage pendant un an ou deux, y montreroit.

Il n'est pas question ici de s'étendre davantage sur leurs autres grandes et bonnes qualités; les relations fréquentes que nous avons eues avec ces différens Etats, et l'amalgame que nous en avons fait, depuis quelques années, avec les races françaises, doivent à jamais nous faire estimer ces chevaux, et peut-être plus particulièrement ceux du Wurtemberg, de la Bavière, du canton de Berne, etc, etc.

Nous ne devons pas omettre ici de parler des Haras qui se trouvent appartenir aux *princes de Baden et de Hohenzolern*, de ceux des *princes de Lichtenstein*, situés dans leurs possessions respectives,

et tous fort bien entretenus, ainsi que celui du *prince de Colloredo* en Autriche.

Les chevaux espagnols, sardes et napolitains, que quelques-uns de nos écrivains regardent aussi pour n'avoir pas gagné en les croisant avec d'autres races, sont encore, suivant ce que nous en apprenons, des plus utiles pour aider à perfectionner la race française, et les plus faciles à reconnoître, tant du côté de leur structure que de celui qui les a toujours fait distinguer des autres chevaux par leur beauté, la souplesse, l'élégance, la vivacité, leur vîtesse extraordinaire et la grace de toutes sortes d'allûres qu'ils apportent dans les manèges, et qu'ils conservent même dans les brancards des voitures.

Il est vrai que le cheval espagnol a la tête fort grosse, *chargée de ganache*, leurs chanfreins sont communément busqués ou carrés, les oreilles sont le plus souvent piquées un peu bas, et généralement longues comme celles des chevaux limousins. Ils ont en outre l'encolure

forte, fournie de beaucoup de crins, les épaules et le poitrail larges, les reins doubles, quelquefois bas, c'est-à-dire ensellés, et la côte assez bien arrondie. Ils sont encore, comme ceux du Limousin, long-jointés et ressemblent beaucoup par les pieds aux chevaux persans, turcs, moldaves, tartares, transylvains, qui ont les leurs serrés, les talons un peu trop haut, et qui marchent vers l'encastelure. Ce qui paroîtroit autant de défauts chez les autres chevaux, ne doit être regardé chez les premiers que comme un caractère distinctif de la race, qui ne l'empêche pas de se montrer parmi les autres familles, l'une des premières, par les graces, la noblesse et la fierté qu'on lui voit, de quelque manière qu'on l'emploie; et l'on nous a assurés que dans la Galice il y a encore d'excellens chevaux, qu'elle peut en fournir ainsi que l'Andalousie et le reste de l'Espagne, et qu'on en trouve toujours dans tous les endroits d'où sortoient autrefois les beaux attelages que les monarques d'Espagne envoyoient

voyoient à ceux de France. On doit en trouver aussi à Espexo et dans les environs où il y a de fameux Haras royaux, et chez une infinité de particuliers qui se montrent intéressés à conserver les races par les soins qu'ils y apportent.

Du côté de Xerès les souches doivent être estimées comme pures, et peuvent être regardées pour avoir beaucoup d'analogie avec la vraie race limousine, puisqu'on lui reproche, ainsi qu'à la première, d'être long-jointée, et qu'il faut aussi l'attendre pour s'en servir agréablement et utilement, jusqu'à l'âge de six à sept ans; aussi la voit on durer jusqu'à trente ans, et même au-delà.

Nous accordons aussi aux chevaux ardes et napolitains, parce qu'ils le méritent, une place dans nos réflexions, et e qui vaut mieux, le rang distingué qu'ils urent de tous temps dans les Haras, les manèges, et dans les armées des puissances du Nord, qui se piquoient d'avoir e beaux, bons et agiles chevaux. Les rançais en faisoient aussi grand cas, et

s'en servoient dans leurs établissemens publics et d'agrément. Plusieurs naturalistes et quantités d'écuyers les ont beaucoup loués. Nous sommes fachés que Pluvinel, qui étoit fameux alors et considéré en Europe comme un des meilleurs de son temps (*), auquel on doit en partie le rétablissement des manèges, se soit plaint des chevaux sardes et napolitains; mais comme il en a dit autant des chevaux espagnols, turcs et arabes, qu'il prétendoit n'être pas tous propres à faire quelque chose dans les manèges et les Haras, leur préférant les barbes; cela sert à nous démontrer, (parce que nous estimons M. Pluvinel et ses connoissances,) que les chevaux qu'il avoit à sa disposition et qu'il employoit, n'étoient que des individus mal choisis, et qui l'ont porté à mal juger les races dont ils n'avoient sans doute que le nom, et point les qualités qu'ils ne peuvent manquer d'avoir, lorsqu'ils sortent véritablement des souches naturelles.

(*) De l'aveu des écuyers italiens, napolitains, etc. etc.

On les retrouve encore aujourd'hui dans la Pouille, la Calabre, dans les états de Venise; dans les états de Sardaigne, en Piémont et dans les Haras que le Roi entretenoit dans son duché de Savoie.

Nous estimons donc que les races ci-dessus désignées peuvent très-bien fournir à nos Haras, principalement l'espagnole. Cependant personne ne peut contester aux autres d'avoir un rang fort distingué parmi les chevaux qui sont propres à tout; ainsi ils méritent d'être recherchés également pour la régénération de quelques-unes de nos propres espèces.

Chevaux barbes, turcs, arabes et persans : nous voici parvenus aux races du monde qui sont estimées le plus par tous les hommes et qui sont les plus précieuses pour la régénération, les plus propres à l'amélioration des Haras et à la multiplication des espèces.

Elles sont en outre considérées pour avoir la propriété de transmettre avec efficacité la noblesse et les autres quali-

tés parfaites qui les firent briller de tous les temps dans les armées asiatiques et africaines, et qu'elles ont répandues dans toutes les contrées européennes, c'est-à-dire, dans les établissemens qui furent formés par la prévoyance des souverains, et qu'ils entretiennent encore pour leur agrément et pour l'utilité des habitans de leurs Etats.

La race arabe étant donc placée, par les plus grands connoisseurs et par son mérite toujours soutenu, à la tête de toutes les races, on doit passer légèrement sur son peu de beauté, celle-ci étant très-avantageusement remplacée par ses bonnes qualités.

Suivant nous, c'est la race qui est restée la plus pure, étant la seule, sans aucun doute, qui n'a point eu à souffrir des combinaisons spéculatives des hommes, qui ailleurs par de faux points de vue sur la perfection, par des accouplemens et des croisemens mal entendus, ont presque dénaturé tous les types primitifs, au lieu d'éloigner simplement

dans chaque famille, les sujets des deux sexes qui se trouvoient dans le cas de déshonorer l'espèce.

Ainsi les races d'Asie sont véritablement les plus sûres, pour transmettre avec succès, chez toutes les autres races, l'amélioration dont elles sont encore susceptibles. Par-tout où leurs étalons furent employés en Europe, ils ont réussi à merveille, attendu qu'ils ont fait plus grands (*) et plus beaux qu'eux; et parce qu'ensuite à la troisième ou quatrième génération, on voit disparoître les têtes carrées, les chanfreins creux, les croupes longues, les encolures renversées, la longue jointure qu'on observe ou dans les uns ou dans les autres, et aussi la jambe un peu fine, qu'on leur reproche, en conservant néanmoins son nerf qui est si bien détaché du canon, qu'on n'a point de peine à le reconnoître dans tous les pays où l'on retrouve de leurs productions.

(*) Communément ils ont de quatre pieds neuf pouces à quatre pieds dix pouces, rarement plus, et plus souvent moins.

Cette dernière qualité étant fort estimée dans le cheval, et l'expérience nous ayant appris qu'elle ne se perdoit point en Europe, il est donc essentiel pour la France d'en faire venir de ces contrées le plutôt possible, d'aviser aux moyens qui peuvent lui en procurer de réels, d'applanir les difficultés qui sont encore les mêmes que du temps de Pluvinel, qui se plaignoit de voir employer un an et plus pour avoir de l'Asie des étalons et des chevaux pour le manège.

Nous ne voyons pas la chose plus facile aujourd'hui, malgré tous les écrivains qui s'en rapportent à des voyageurs, lesquels croyent tout possible quand ils sont de retour chez eux. Or, les difficultés naturelles augmentent encore, lorsqu'il faut négocier avec des peuples qui se méfient de nous et qui sont tout-à-fait étrangers à nos systêmes. Nous pensons que pour avoir des étalons et des jumens de race pure, il faudroit que les envoyés de France sur les différens points de l'Asie et de l'Afrique, par exemple,

ceux qui sont en Russie, (pour la Crimée,) à Constantinople, Maroc, Alger, Tunis, etc., fussent spécialement chargés d'en faire passer, avant que les chevaux amenés par l'armée d'Égypte soient hors d'état de servir, ce qui arriveroit même avant que les besoins fussent moins grands. Nous observons ici, que les chevaux venus avec l'armée d'Égypte, ne sont point de la race qu'on estime le plus dans ces états.

Actuellement que nous croyons avoir rendu compte de toutes les races connues et de celles les plus estimées, nous ajouterons pour l'historique des chevaux arabes, turcs, barbes, persans, tartares, moldaves, transylvains, hongrois et polonais, ce que nous tenons tout récemment d'un major de cavalerie, au service de Russie, qui a été dans les armées employées contre le Grand-Seigneur, et qui fut souvent détaché pour aller en avant de ces armées. Il nous a confirmé positivement dans notre première persuasion, que tous ces chevaux sortoient de la

même souche, et n'ont fait pendant long-temps qu'une même famille, attendu que le plus grand nombre se ressemble encore, soit du côté des moyens et du caractère, soit du côté du physique et de la couleur des poils.

Aussi en nous parlant des races qu'il a vues sur le propre sol de leur naissance, où on peut véritablement les juger et les distinguer, (car on ne peut bien le faire sur un cheval ou deux de ces races, transplantés en Europe) il nous a dit, qu'en général ces chevaux n'étoient pas beaux, mais très-bons, et voici comme il les dépeignoit, les ayant vus dès leur naissance, jusques dans les prairies et dans leur maturité.

« Le cheval arabe passe pour être le » meilleur des chevaux connus, pour » être le propriétaire *privilégié* de toutes » les bonnes et agréables qualités qu'on » rencontre chez les autres chevaux en » général, et pour être le seul qui les » transmet directement de famille en » famille, avec autant de noblesse que

» de solidité ; on en voit encore les des-
» cendans les plus estimés dans l'Arabie
» heureuse, c'est-à-dire dans les envi-
» rons de Sanaa, que les Pachas et les
» Emirs ne laissent pas sortir à moins
» de *cent mille livres et plus*, (c'est aussi
» l'opinion de *Richard Wall*,) lorsque
» ces chevaux sont issus de la première
» race, qu'on prétend être sortie des
» *Haras de Salomon* (*); les Arabes le
» nomment *Kochlâni* et *Kohejle*, ainsi
» que le rapportent plusieurs voyageurs,
» principalement *Niebuhr*. »

Cet exposé peut facilement faire pré-
sumer que les étalons arabes que nous
avons vus en Europe, n'étoient que de la
seconde race nommée *Kadischi* par *Nie-*

(*) Il est parlé dans plusieurs endroits de l'histoire ancienne, de la magnificence de Salomon. Ses Haras furent célèbres ; mais bien avant lui le commerce des chevaux de l'Arabie et de l'Arménie étoit considérable. C'étoit la ville de Tyr qui en étoit l'entrepôt pour l'Afrique, ect. Voici ce qu'on trouve dans Ezéchiel, chap. 27 : « Ceux de la maison de Togarma (l'Arménie) y amenoient leurs beaux chevaux, des mulets et des piqueurs pour les dresser. » Vers. 14.

buhr et appelée *Hatik* par Fouché d'Obsonville; car nous n'avons jamais entendu dire qu'il y ait eu aucun Souverain en Europe, qui ait mis *cinq mille guinées* pour avoir un étalon arabe; l'Angleterre comprise, que l'on cite comme capable de faire de grands sacrifices à cet égard. Cependant s'il est vrai que nous n'avons jamais eu que des étalons de la seconde race et presque jamais de jumens, parce que celles-ci ne peuvent sortir, dit-on, même pour de l'argent, mais par contrebande, que feroit donc en France, ou ailleurs, la première race, puisque déjà l'autre a su anoblir, améliorer et multiplier à l'infini les différentes races de l'Europe?

« Les Barbes, les Persans, les Turcs, » nous a encore dit ce major, sortent » tous de types arabes, ainsi que ceux » désignés ci-après. Les persans passent » chez les uns pour être les meilleurs, » parce qu'ils sont un peu plus grands et » plus étoffés et qu'ils ont des têtes un » peu plus fines. D'autres préfèrent les

barbes; il en est d'autres encore qui estiment mieux les moldaves; d'autres enfin qui recherchent davantage les tartares. Ceux qui aiment les tour nures limousines, font plus de cas des transylvains; ceux qui servent dans les hussards sont pour les chevaux hongrois; mais ceux qui tiennent à la grosse cavalerie et aux chevaux froids, tranquilles, d'un peu plus de taille que les premiers, accordent aux chevaux polonais la préférence; et je ne leur trouve, disoit-il, que la différence du poil qui est le plus souvent *alezan-brûlé*, *tigré* et *pie*, tandis que les autres sont presque tous *gris-de-lait*, *souris*, *gris-pommelé* et *blancs*, avec des crinières toutes opposées à la couleur de leurs poils, ce qui produit un effet merveilleux en les voyant en troupe ou par attelages. »

Pour nous donner à connoître parfaiment ces chevaux, il nous dit encore: qu'il ne falloit plus s'en rapporter aux échantillons qu'on en reçoit dans les

» différens Etats, pour servir d'étalons,
» mais à la race assemblée, au moins sur
» les frontières, lorsqu'on ne peut pas pé-
» nétrer plus avant; là on peut voir que
» presque tous les chevaux sont petits et
» sans beauté, qu'ils ont des têtes ou car-
» rées ou fortes sur des charpentes légè-
» res, qu'ils ont les sabots étroits et les ta-
» lons très-hauts, qu'ils sont vigoureux;
» et l'on y voit aussi qu'ils se méfient de
» l'homme, qu'ils sont hargneux, sur la
» défensive, et ensuite très-difficiles à
» soumettre lorsqu'ils passent de leur état
» de liberté à celui de cheval de guerre;
» d'ailleurs fort sobres, capables de sup-
» porter de très-longues fatigues. Ce qui
» les fait juger si favorablement, c'est,
» dit-il, le service qu'ils nous ont rendu
» dans notre retraite de ces états éloi-
» gnés, et l'amélioration qu'ils ont appor-
» tée dans les nôtres, en mettant nos
» races de chevaux sur le pied où elles
» se trouvent aujourd'hui. Voilà ce qui
» engagea nos Souverains, les Princes
» de l'Empire et plusieurs riches particu-

liers, à former des Haras, qui proviennent en partie des chevaux que nos armées ont ramenés; ce qui a formé de beaux établissemens, parmi lesquels on distingue celui du prince *Adam de Czatorinsky*, dans le gouvernement de Podolie, si remarquable par sa grande magnificence et par les bons et beaux chevaux tigrés qui en proviennent, très-recherchés par les Puissances et Souverains du Nord, principalement par S. M. l'Empereur d'Allemagne, qui en fait le plus grand cas. »

Rien ne vient mieux à l'appui de la issertation de cet officier, fondée sur expérience, que ce que nous en avons u à plusieurs foires de chevaux en Pogne et en Lithuanie et dans les Haas du prince Sapian, entre Wilna et rodno (*). Les races dans ces Etats sont ommunément fort belles et très-productives; mais nous aimons mieux la onfirmer ici en rapportant mot pour

(*) Les couleurs principales des chevaux de ce Haras nt rouan vineux et gris-pommelé.

mot ce qu'une personne du pays dit à l'article 5 de ses réflexions politiques et économiques (*), à l'égard de l'ancien Gouvernement de la Pologne et de la quantité de chevaux qu'il devoit alors y avoir en ce pays; elle rapporte qu'un poulain se donnoit pour cinq ducats, un cheval pour dix. Cela indique l'idée qu'on peut prendre de la grande quantité des élèves qu'on forme dans ces contrées; et ce même auteur rapporte aussi, « que dans » une foire qui se tient à *Berdizew, ville* » *du palatinat de Kiow*, on y trouvoit, » avant que la Pologne fut partagée, » jusques à *quarante mille chevaux.* » C'est de-là que le Roi de Prusse tiroit des chevaux de remonte pour sa cavalerie-légère. Il en sortoit aussi pour la Saxe, l'Autriche; et tous les marchands chargés par les Souverains et Prince de l'Empire d'Allemagne de leur fournir des remontes, les y alloient faire.

Ce ne seroit pas trop s'avancer d'assu-

(*) On attribue cet ouvrage au général *Kosciuszko.*

er que c'est de la ville de *Berdizew*, ou lutôt de sa grande foire, que se tire la ıajeure partie des étalons provenants es états du Grand-Seigneur, parce qu'il ous semble, suivant ce que nous avons u, et ce que le major dont nous avons arlé, nous a dit, que c'est le point sur equel il peut y en arriver davantage, ttendu les différentes proximités; enfin, nous avoit encore prévenus, le sachant ositivement, parce qu'il parle toutes les ıngues, que l'on pouvoit reconnoître ces ortes de chevaux à des marques qu'ils nt sur une de leurs cuisses et qui désinent leur pays.

Les chevaux qui ont les oreilles fenues ainsi que les naseaux, sont consiérés comme ayant éprouvés quelques ccidens, parce que ces marques ne sont oint générales comme les premières.

Moyens particuliers qui doivent concourir à la réorganisation des Haras et à la régénération des races françaises.

On ne croiroit pas avoir terminé ces réflexions sur les Haras, si l'on omettoit d'y joindre succinctement le détail des qualités que doivent avoir les étalons et les jumens pour être jugés dignes d'être employés à la génération.

Nous ne dirons rien sur les localités, parce que les propriétaires ne peuvent point les changer, et que le Gouvernement a tous les moyens d'en faire un bon choix ; mais nous inviterons seulement les particuliers à disposer le local qu'ils peuvent employer de la manière la plus favorable possible, afin d'y faire propager utilement et agréablement les races indigènes qui s'y trouvent, et par la suite les croiser avec celles qui doivent les améliorer

améliorer ou les régénérer, si elles ne pouvoient se rétablir d'elles-mêmes.

Nous ne croyons pas non plus être dispensés de traiter dans un tel ouvrage, de quelques principes d'équitation. Loin d'y être étrangers, ils sont indispensables à tout homme chargé de former et de récréer des Haras et des manèges, ainsi qu'à ceux qui sont employés pour aller acheter des étalons et des jumens chez l'étranger. Ce besoin se trouve consigné dans les ordres que l'on donne tous les jours de préférence aux officiers de cavalerie, qui paroissent les plus expérimentés dans l'art de l'équitation.

Et nous adressant d'abord ici à ceux qui veulent conseiller affirmativement de s'employer à ces sortes d'établissemens que des propriétaires et des cultivateurs, nous leur demanderons s'ils avoient une grande quantité de chevaux à acheter, s'ils feroient faire un tel achat par un *laboureur*, et entretenir un Haras un peu considérable par un *cultivateur* ? Tout doit être aujourd'hui bien pesé pour cette

importante entreprise, parce que les facultés actuelles du pays ne permettent pas de s'écarter du sentier de l'économie la plus sévère, sur-tout quand il conduit vers les hommes qui ont le plus d'expérience, et qui ont montré depuis longues années tout l'attachement qu'ils portoient aux établissemens dont il s'agit.

Après avoir passé en revue les différentes familles des chevaux qu'on distingue le plus en Europe et en Asie; avoir donné, à-peu-près, l'apperçu de toutes les convenances pour les régénérations futures; avoir fait distinguer la qualité et la quantité des chevaux qui restent à la France; avoir fait sentir l'extrême besoin de les multiplier, de les améliorer et même de les croiser avec les races étrangères que nous croyons les meilleures, pour les aider à se relever, au cas qu'on ne puisse y parvenir directement, nous devons dire que notre opinion est de rétablir les races françaises par tous les moyens qu'on peut trouver encore en France; qu'on y doit employer

la sollicitude la plus active, cela étant infiniment préférable, non-seulement comme moins coûteux, mais parce que les souches pures et estimables qu'on rencontroit autrefois dans ce vaste et beau pays, reprendroient de nouveau le rang qu'elles avoient sur les autres chevaux qu'on leur préfère aujourd'hui, et qu'elles se reconstitueroient avec justice, sinon les premières races du monde, au moins sans partialité, les plus belles.

Dans tous les plans, mémoires ou essais sur les Haras, qui furent offerts aux Gouvernemens qui s'occupent en Europe d'améliorer et de conserver les chevaux sains et purs, et notamment à celui de la France, on a beaucoup appuyé sur la nécessité de n'employer à la régénération et à la multiplication des Haras, que *des sujets parfaits*, c'est-à-dire, suivant nos connoissances et celles d'un de nos meilleurs écrivains, *des sujets impossibles* à trouver. Notre assertion est suffisamment prouvée par le don de perfection que la nature refuse tous les jours

au règne animal, et dont elle n'est que trop avare.

Nous ne voulons pas nous étendre sur des projets qui, loin de fertiliser la régénération des chevaux en France, en restreindroient le nombre, au moins dans le même état où il est actuellement; mais si on veut l'étendre avec célérité, il faut tout simplement, ainsi que nous l'avons déjà dit, choisir parmi les individus qui nous restent, ceux qui approchent le plus de la perfection et des races avec lesquelles on veut les assortir; par ce procédé, on arrivera insensiblement et sans s'en appercevoir, à faire disparoître les causes qui les ont altérées.

Dans ces mémoires, plans ou essais, on trouve aussi : « que les chevaux ne se » soutiendroient nulle part, si les éta- » lons et les jumens qu'on doit employer » à la génération, n'avoient pas les uns » et les autres des *poils distingués* et des » formes presqu'impossibles à trouver. » Ainsi il faudroit suivre le goût de chaque écrivain : l'un veut le poil bai, l'autre

l'alezan, celui-là des gris-pommelés, etc. etc.; d'autres exigent des physiques suivant le détail qu'ils en donnent, et qui nous montreroient à-la-fois, dans le même individu, la tête du cheval anglais, l'encolure de l'espagnol, le corps du brandebourgeois, la croupe du normand, les jarrets d'un limousin, les jambes des barbes et des persans, la vigueur des turcs et la vîtesse infatigable des arabes; où trouver cet individu? La nature, plus exacte que nos idées, n'a pas encore voulu le produire.

Pour nous, nous pensons que le plus essentiel, après les bonnes formes, est de s'arrêter à la fierté du regard que les chevaux doivent montrer en sortant de l'écurie, et en parcourant un espace quelconque de terrein, aux attitudes nobles et franches sous lesquelles ils se présentent. C'est alors qu'abandonnés à eux-mêmes on peut les juger ce qu'ils sont réellement, et découvrir leurs défauts qu'ils ne manquent pas de cacher lorsqu'on les place au mur, ou lorsqu'ils

se sentent en présence ou dans les jambes d'un cavalier accoutumé à les maltraiter; alors on n'apperçoit qu'une beauté souvent empruntée, masquant la douleur et dérobant la crainte.

Mais dans le premier cas, s'ils y joignent naturellement de la douceur et de la sagesse, qui sont de très-importantes qualités dans les chevaux, ils peuvent être propres à tout, et l'on aura trouvé dans cette réunion très-difficile, *le phénix des chevaux*, selon l'expression de *M. Dupaty*, ancien mousquetaire du Roi, et qui a bien mérité la réputation de savoir en juger.

Mais on n'a pas fait assez sentir dans tous ces mémoires, à chaque Gouvernement, l'importance qu'il y avoit pour eux d'entretenir les Haras dans la proportion de l'énorme consommation de chevaux qui se fait annuellement; et ce qu'il y a de pire encore, on ne leur a point fait envisager à quel point elle pouvoit s'élever. Cependant on pouvoit les calculer pour la France, année com-

mune, en se faisant rendre compte par les provinces, par les corps de cavalerie et d'artillerie, du nombre des chevaux employés à la culture, aux services public et militaire, et on auroit trouvé dans ces comptes, ce que tout homme de cheval doit savoir, qu'il faut au moins tous les dix à douze ans remplacer chaque cheval au service du Gouvernement, et cela en temps de paix; car lors de la guerre, les consommations sont au moins du double; et nous n'exagérons pas en la portant à cette hauteur, et en assurant que nous sommes totalement de l'avis d'un de ceux qui ont fort bien écrit sur les Haras, et qui a dit qu'en vingt années le total des chevaux existans disparoissoit. D'autres aussi soutiennent que les chevaux *durent trente ans et plus*, parce qu'ils ont rencontré partiellement et ailleurs, ce que nous avons vu dans les écuries du duc de Brunswick, où l'on montroit récemment encore, aux voyageurs, le fameux cheval blanc que montoit l'élève du Grand Frédéric, (*M. le*

duc de Brunswick,) l'un des plus habiles capitaines de son temps, pendant les guerres où commandoient les maréchaux de Broglie, de Castries, etc. Voilà une preuve concluante pour certains écrivains, qu'il y a des chevaux qui vivent trente ans et plus; mais combien y en a-t-il, contre tant d'autres, qui ne passent pas dix, huit et même quatre ans? Si quelqu'un pouvoit en douter, on n'a qu'à jetter les yeux sur les mouvemens qui se font, seulement dans la cavalerie, pour avoir une idée de ceux qui ont lieu dans les travaux publics, alors on conviendra facilement que les chevaux se renouvellent tous les vingt ans. Ajoutons à cela les maladies épizootiques et contagieuses, les accidens imprévus, les marches forcées, les malheureuses expériences qu'on fait journellement sur les chevaux qui emportent encore le quart des productions; et loin alors d'avoir exagéré les pertes, nous n'en aurons peut-être pas même dit assez; mais nous aurons bien employé nos réfle-

xions, si nous parvenons enfin à décider chaque Gouvernement à s'en faire rendre compte : c'est le point important, et de plus il peut exciter les Gouvernemens et les propriétaires au désir de connoître la dépense, à peu-près, qu'il faut faire pour les remplacer, s'ils étoient forcés de les aller chercher chez l'étranger. Il nous seroit assez facile de faire l'énumération des sommes qu'on seroit obligé de laisser sortir du pays, si l'on étoit pressé d'y recourir. Pour avoir vingt mille chevaux propres à faire des étalons, former des Haras, fournir aux besoins de la cavalerie, de l'artillerie et des travaux publics, et de tout ce qui peut être utile à l'avantage d'un grand pays, en évaluant ces chevaux, l'un dans l'autre, à vingt louis, ce seroit une dépense de quatre cent mille louis d'or pour l'Etat qui en auroit besoin, et cela feroit la richesse de l'Etat qui, en les livrant, montreroit qu'il peut s'en passer.

Les Haras, depuis le décret de 1790, sont totalement dans le même état, s'ils

ne sont pires encore qu'ils l'étoient avant *M. de Colbert ;* mais ce ministre ayant compris l'avantage que le royaume tireroit de leur rétablissement, employa tout pour eux, *suivant M. Garsault*, en faisant venir des étalons étrangers, et en obtenant de Louis XIV des gratifications qu'on distribua dans toutes les provinces aux commissaires les plus intelligens et aux propriétaires qui estimoient les chevaux, et qui n'avoient pas les moyens de les entretenir. Si nous convenons que c'est à Colbert à qui nous devons le rétablissement des Haras et tous ces beaux et bons chevaux que nous avons perdus depuis 1790, pourquoi ne pas le prendre pour exemple, sur-tout lorsque pour encourager davantage le paysan qui avoit une jument à la faire produire, *Colbert* ordonna aux commissaires des guerres de ne jamais comprendre les jumens *poulinières* de ces malheureux paysans, soit qu'elles fussent pleines, soit que leurs *poulains* fussent en bas âge, pour aider à trainer les munitions de guerre,

parce qu'on ne sauroit jamais trop prendre de précautions pour restaurer et faire fleurir de nouveau nos Haras, d'abord en faisant respecter, disoit-il, les jumens, et ensuite en accordant annuellement aux paysans quelques douceurs qui entretiennent l'activité et le zèle, et qui assurent ensuite les succès.

En conséquence de ce principe judicieux, il devroit être défendu à tout homme qui commande les services publics, de forcer un propriétaire de donner sa jument, lorsqu'elle est pleine ou qu'elle a un poulain en bas âge, sous quelque prétexte que ce soit; car, une jument pleine, que l'on force, avorte sûrement et risque même *de crever*, ainsi que la jument qui nourriroit, si son poulain ne pouvoit pas la suivre. C'est notre avis, c'est aussi celui qui fut donné au Gouvernement en 1762, *dans les essais sur les Haras;* ce qui démontre que les écrivains modernes qui ont conseillé de faire travailler les jumens plei-

nes, n'en avoient pas assez observé les inconvéniens (*).

Nous prétendons que tout travail leur doit être interdit au moins pendant qu'elles sont en cet état, parce que ceux qui les mettroient au brancard, ou entre les jambes d'un cavalier indifférent à leur état, pourroient tôt ou tard les faire avorter, soit par le balotement des brancards, soit par des coups d'éperon qui sont tout aussi dangereux.

Nous ne saurions donc trop recommander aux propriétaires de ne s'en servir que pour des exercices très-modérés, et s'ils pouvoient mieux faire, il faudroit même qu'ils les entretinssent comme celles qui sont particulièrement atta-

(*) Nous sommes encore forcés de parler ici de M. Huzard, qui assure « Que le travail est nécessaire et indis» pensable même aux chevaux et aux jumens destinés à » la propagation. » Et nous dirons que les preuves qu'il veut en donner, en confondant des races de nature bien différentes à celle du cheval, en citant les animaux sauvages, des lièvres, des chiens, des chats, et même les hommes, pour appuyer différentes autres assertions, ne serviroient, en les analysant, qu'à combattre et renverser totalement son opinion.

chées aux Haras privilégiés. D'ailleurs l'expérience nous a déjà montré que toute jument qui a été employée à des travaux pénibles, étant pleine, ou pendant qu'elle nourrissoit, dépérit ainsi que son poulain ; et rarement trouvoit-on chez un particulier, qui étoit obligé de faire travailler la mère et de détourner sa production d'une suite de nourriture, des poulains aussi beaux que chez les propriétaires qui les faisoient soigner comme elles devoient l'être, pendant *la gestation* et pendant qu'elles se trouvoient nourrices.

En suivant le goût que nous avons toujours eu pour les chevaux, on ne sera pas étonné de savoir que nous avons recherché sans cesse les hommes qui en montroient aussi, principalement ceux qui, par leurs écrits, les ont fait estimer et connoître plus particulièrement. Aussi, en cherchant à aider et à relever les chevaux français, nous ne pouvons nous flatter de donner précisément des moyens plus nouveaux que les leurs, et de ne pas

nous rencontrer avec la plupart de ceux qui ont entrepris de les *améliorer* et de les *éduquer*, et qui ont tant de droits à notre reconnoissance.

Qualités que doivent avoir les étalons et les jumens propres à l'emploi de la génération.

L'étalon et la jument doivent être, autant que le comportent les races, *des modèles* dans chaque espèce, et par conséquent les plus beaux et les meilleurs, afin que leurs descendans héritent de leurs bonnes qualités, qui sont très-indispensables pour toutes les formations de Haras, et plus encore pour la réorganisation de ceux de la France. D'ailleurs, plus on se montrera exact sur le choix parfait des individus qui doivent y contribuer, et plus vîte on obtiendra des succès. Dans ce choix, il est important que les étalons et les jumens ne soient ni trop jeunes ni trop vieux, mais forts et nerveux, bien libres dans leurs mouvemens et sans aucuns défauts héréditaires; *enfin les rois de leur espèce, comme le dit M. Garsault.*

Tous les climats sont bons pour élever des chevaux, quoique tous ne répondent pas également à leur multiplication ; mais il ne faut pas croire, par exemple, que parce que la Provence est une des provinces la moins propre à avoir plusieurs Haras, n'étant pas aussi abondante en fourrages que les provinces qui l'avoisinent, il faille renoncer d'y placer quelques Haras et le plus d'étalons possibles ; car plus les difficultés sont grandes, plus le Gouvernement et les propriétaires doivent être intéressés à les surmonter.

Il faudra, quand l'on s'occupera en grand du rétablissement des Haras, avoir la scrupuleuse attention, en désignant les étalons pour les jumens et celles-ci pour les étalons, que les accouplemens se fassent de manière à ne pas donner un cheval de selle à une jument de carrosse, et un cheval de chasse à une jument de trait, etc., etc., parce que les résultats qui en proviendroient ne répondroient nullement ni à l'objet qu'on se propose, ni à la dépense qu'on auroit faite.

Les

Les accouplemens doivent donc avoir lieu suivant l'espèce que l'on veut avoir, et qui entraîne nécessairement la désignation des jumens pour les étalons, quoiqu'elles ne contribuent pas autant à la beauté et à la perfection des poulains que les étalons; il ne faudra pas moins avoir l'attention de les prendre les mieux constituées possibles et les plus relatives à l'étalon, celles enfin qui montrent *plus de corps et de ventre*. C'est d'ailleurs l'avis de MM. de Buffon, de Garsault, et de beaucoup de bons écrivains sur les Haras, et ils méritent bien à tous égards qu'on s'en rapporte à leurs connoissances, de préférence à quelques autres qui ont dit « *que le corps et le ventre n'y faisoient* » *rien*, attendu que la nature a donné » à chaque espèce et à chaque race » un caractère particulier qui lui est » propre ». C'est par cela même que nous prétendons que si l'on trouvoit parmi les races que ces derniers écrivains ont désignées, telles que les jumens arabes, barbes, limousines, navarrines,

même celles de *sang anglais*, des individus qui eussent moins de ventre et de corps que leur espèce ne le comporte, sur lesquels on se retranche pour prouver que les larges flancs ne sont pas plus propres à la génération que les flancs étroits, il faut, disons-nous, rejeter cette opinion, ainsi que les jumens qui manqueroient du côté du ventre, quels que soient les souches auxquelles elles pourroient appartenir.

On rapportera encore à cet égard, ce que MM. de Buffon et de Garsault n'ont cessé de répéter : « que plus les jumens » en avoient et plus les poulains qu'elles » produisoient étoient beaux, y ayant » été logés plus à leur aise, et dans le » cas de mieux y profiter. »

On ne sauroit donc trop recommander dans le cas présent, de n'employer à la génération *que des étalons où l'on appercevra beaucoup de vigueur, et des jumens qui montrent beaucoup de corps et de flancs, et qui feront voir après leur mise bas qu'elles sont bonnes nourrices.*

Il est inutile de traiter ce sujet plus amplement; il suffit de dire que les jumens doivent être de l'âge de cinq à six ans pour les faire *saillir*, parce qu'alors elles sont mieux conformées et peuvent mieux soutenir le temps de leur plénitude ; celui qu'elles doivent nourrir est évalué de sept à huit mois au moins, et c'est le temps le plus court que devroient leur donner les propriétaires ; mais ceux-ci, souvent trop avides de jouir, les représentent à l'étalon peu de temps après leur *mise bas*, sans avoir égard qu'une *nouvelle gestation*, pendant l'alaitement, peut leur être aussi contraire qu'à leurs poulains; cependant à toute rigueur on peut les faire *sauter* avant cette époque, quoique les lois de la nature indiquent le contraire, et sevrer même leurs poulains avant qu'ils aient atteint les sept à huit mois, en suivant les précautions qu'on doit observer à l'égard de la jument et du poulain, c'est-à-dire, celles de prendre garde que le cours du lait ne soit pas nuisible à la mère, et que la privation ne fasse pas de tort à sa suite.

Tous les travaux pénibles devroient être aussi défendus aux étalons de choix, quoique quelques écrivains conseillent de les faire travailler, si on veut amplement multiplier les races ; ayant remarqué, disent-ils, que ceux qui en avoient été exceptés, pendant l'ancienne gestion des Haras, étoient en partie cause de la diminution et disparution assez rapides de quelques races, vu le peu de fécondité de la part des animaux qui restent sans travailler. Pour faire passer leur assertion, ils en appellent à la nature et à sa marche uniforme dans le règne animal ; enfin, tout en cherchant à prouver qu'on ne la contrarie pas impunément et que c'est toujours avec fruit qu'on suit son impulsion, ils conseillent, *pour obtenir des fécondités heureuses*, d'occuper les jumens tantôt à remonter d'énormes bateaux sur les rivières, tantôt à tirer des diligences et charriots qui portent quelquefois plus de vingt milliers pesants (*),

(*) Et même ils veulent les employer à traîner de la grosse artillerie, service qui, en outre de tout ce qu'il a de ruineux pour les chevaux, les force quelquefois d'être sans manger pendant 24 heures et plus.

et cela parce qu'on a vu un malheureux cheval, rentrant à l'écurie, harrassé de fatigues, saillir une jument épuisée aussi elle-même par la faim et les travaux, et qui devenoit pleine; et aussi parce qu'on a vu dans les Haras sauvages ou ceux parqués, dans la monte en liberté, les étalons et les jumens courir, se fuir, se battre même, et finir toujours par une fécondité constante.

Mais ils ne nous ont pas dit, ces mêmes auteurs, ou ils l'ont dit trop foiblement, que le plus souvent les jumens qui cédoient à la nature, et qui étoient contraintes à des travaux pénibles, amenoient rarement à terme leur poulain; ils ne nous ont pas dit, (ce qui étoit aussi essentiel) que les deux tiers des jumens périssoient dans les armées; ils ne nous ont pas dit, (ce qui étoit juste d'avouer,) que la plupart des poulains qui survenoient de ces accouplements faits au hazard, crevoient sur les chemins.

Et puisqu'ils ne nous ont pas dit qu'on doit, à tous les égards, non-seulement

prendre un soin particulier des étalons et jumens positivement destinés à la multiplication et à l'amélioration des chevaux en général, mais encore les dispenser totalement de tous travaux dangereux qui concourent à leur destruction ; il est donc essentiel que nous disions que ces étalons et jumens employés à la propagation doivent absolument jouir du *privilège* que leur accorde la nature, qui ordonne expressément de ne pas exiger un service violent pendant *la gestation* des jumens, et qui recommande d'en avoir un soin tout particulier, en veillant à ce que la nourriture soit bonne, les écuries saines, bien entretenues, le pansement aussi régulier que dans un régiment et meilleur si on le pouvoit, attendu que les chevaux qui sont destinés à fournir au remplacement des autres, *méritent plus d'attention et une préférence marquée.*

Arrivés au but qui offre le plus d'intérêt aux Gouvernemens, aux propriétaires, aux cultivateurs et à tous les ama-

teurs intéressés à multiplier, améliorer, relever *les races indigènes*, les empêcher de s'abâtardir davantage, et qui désirent ensuite les croiser avec des souches pures qui ont conservé *l'honneur des familles*; arrivés aussi au temps de la vraie et bonne monte, où il sera fait mention de l'époque où il faudra la faire donner, de la gestation (*grossesse*), des avortemens, de la mise bas, et des soins qu'on doit aux jumens pendant qu'elles sont pleines, et aux poulains pendant qu'ils sont auprès de leurs mères et après qu'ils les ont quittées, c'est-à-dire, quand on voudra les sevrer, et lorsqu'ils le seront réellement, parce que tout dépend de-là : nous avouerons encore que nous sommes de l'avis de ces écrivains anciens et réfléchis, qui ont dit que le temps de la *vraie et bonne monte* doit commencer au mois d'avril et de mai, et finir en juin, parce que toute autre époque doit être empêchée, attendu que les poulains qui en proviendroient l'année d'ensuite, paroîtroient dans une saison froide et presque

morte pour eux, puisqu'ils ne trouveroient point encore d'herbe et pourroient souffrir en outre de la rigueur de l'hyver. Voilà pourquoi nous conseillons aussi de choisir les *mois d'avril, de mai et de juin* pour donner la monte aux jumens. Chacun doit savoir les précautions qu'il faut prendre pour en obtenir des résultats satisfaisans : on observe qu'il faut bien saisir l'instant *de la monte, qui est désigné par celui de la chaleur des jumens, qui paroit assez généralement au printemps.* Les jumens qui n'y entrent pas périodiquement, c'est-à-dire, à cette époque, ou environ; celles enfin qui sont presque toujours en chaleur, qui retiennent rarement ou point du tout, sont considérées par les uns pour avoir de mauvaises poitrines; par d'autres, pour avoir le tempérament trop ardent; et par nous, pour être *absolument stériles.* Quand on auroit d'ailleurs quelques exemples du contraire, il convient toujours de rejeter ces sortes de jumens, parce qu'elles rempliroient d'abord les places de celles qu'on doit

entretenir dans les Haras de choix, qui doivent donner tous les deux ans chacune un poulain, et parce qu'ensuite elles abuseroient tout-à-la-fois et des étalons et de l'attente des Gouvernemens et des propriétaires qui s'attacheroient à vouloir leur faire faire, *(pour avoir des échantillons d'expérience,)* ce que la nature leur a refusée.

De la monte en général.

A l'égard de la monte, nous ne prétendons pas donner ici des principes nouveaux, chacun doit savoir qu'elle s'opère en *liberté*, *et à la main*.

Mais avant d'entrer dans quelques détails sur l'une et l'autre manière, nous ne saurions trop rappeler de n'employer aux générations futures que les sujets qui montrent le plus de santé, et jamais des sujets qui signaleroient *l'imperfection*. On doit sur toutes ces choses recommander expressément de laisser agir la nature pendant le temps de la monte, et de ne jamais chercher à la hâter ni à la soumettre à des précautions mal entendues, de la part de ceux qui conseillent avant et après *la monte*, de diriger de telle et telle manière les étalons et les jumens, soit en les échauffant pour les rendre plus féconds, soit en les rafraichissant après

qu'ils ont répondu, tant bien que mal, non au gré de la nature, mais aux désirs de ceux qui les gouvernent; tandis qu'il suffiroit de donner à l'un et à l'autre un peu plus de nourriture pour les fortifier pendant la durée de la monte, et réparer ce que le physique peut perdre et prodiguer dans ces instans.

La situation de la France ayant décidé ses habitans à ne point avoir de *Haras sauvages*, *demi-sauvages*, et les inconvéniens ayant empêché d'en entretetenir de *parqués*, comme on en trouve chez tant de Puissances étrangères, qui ont naturellement les uns et qui protègent les autres, nous ne traiterons de *la monte en liberté*, qu'après avoir traité à fond de *la monte à la main*, seul procédé qui convientle plus à la France, malgré l'avis isolé de quelques écrits au milieu de tant d'autres, qui conseillent avec raison la dernière, et qui sont en cela de l'opinion de MM. de Buffon et Garsault, etc., etc.

En conséquence, nous recommandons ce procédé, en invitant à prendre des

précautions contre tout ce qui paroît tenir à la barbarie du palefrenier et à l'ignorance des gardes-étalons, qui souffroient quelquefois qu'on garotta les jumens, quand il s'en rencontroit quelques-unes qui ne vouloient pas recevoir l'étalon, parce que, sans aucun doute, les propriétaires les avoient jugées en chaleur pendant qu'elles ne l'étoient pas; et rien ne le prouve mieux que l'idée de croire qu'elles accueilleroient de préférence l'étalon si elles étoient en liberté, au lieu d'être placées sur un terrein convenable *à la monte à la main*, entre deux piliers, si on veut, pourvu toutefois qu'elles y soient libres, attendu d'abord qu'on convient que ces deux poteaux sont très-commodes pour la facilité du service, et que si la jument est réellement en chaleur, elle n'a pas besoin d'être *attachée*, *liée*, *garottée* entre ces deux piliers, de manière à recevoir l'étalon même par force.

En effet, son état, lorsqu'il est bien constaté, la conduit directement à l'éta-

lon. En voilà assez pour prouver qu'on doit rejeter à jamais, *bricole*, *entravons aux paturons de derrière*, *longe* et *torchenés*; il suffit dans ce cas là de lui tenir seulement la tête un peu haute, non pas pour l'empêcher de ruer, car elle ne ruera point si elle est véritablement en chaleur, mais afin de la disposer à recevoir l'étalon, sans surprise et sans à-coup, ce qui arrive assez fréquemment lorsque les palefreniers leur présentent l'étalon, souvent même avant *d'être en état*, ce qui démontre encore et leur barbarie et l'ignorance de leurs maîtres. Si nous sommes bien compris à cet égard, on saisira encore plus facilement pourquoi nous préférons *la monte à la main*.

La monte en *liberté* se fait à volonté chez les sauvages, et parmi la majeure partie *du règne animal;* fort bien : et voici pourquoi quelques-uns préfèrent cette liberté mal-entendue, et qui sert à prouver qu'on n'a jamais *vu ce que la nature y perdroit;* et d'ailleurs qui peut savoir ce qui se passe dans les déserts et dans les

forêts, puisque personne n'a pu encore rendre compte de ce que la nature pouvoit faire dans ses égaremens *de liberté*, souvent épuisée avant de se reproduire; et ce n'est que par la grande quantité de sacrifices qu'elle s'est soutenue avant d'avoir été dirigée par la prudence de quelques observateurs, qui ont cherché à assurer et faire fructifier ses développemens.

L'exemple de ce que nous rapportons, en conseillant *la monte à la main*, se trouve même consigné dans les propres écrits de ceux qui voudroient faire préférer *la monte en liberté;* il y est dit: « L'étalon s'épuise promptement, parce » qu'il saillit d'abord un trop grand nom- » bre de jumens, ou plusieurs fois la » même; et cette répétion ne peut que » l'épuiser inutilement pour la produc- » tion, puisqu'il suffit ordinairement » d'une seule saillie pour la féconda- » tion. »

Ailleurs le même auteur dit encore : « Qu'on pourroit prévenir ces inconvé-

» niens en mettant l'étalon dans un en-
» clos, et en lui lâchant successivement
» les jumens qu'on veut qu'il couvre, et
» qu'on retirera à mesure qu'elles l'au-
» ront été. On pourroit aussi lui en don-
» ner deux par jour, une le matin,
» l'autre l'après-midi, en sorte qu'en dix
» ou quinze jours il auroit sailli vingt ou
» trente jumens, qu'on lui feroit repasser
» si elles étoient encore en chaleur ».

Ce dernier procédé, quoique plus rapproché de notre opinion que ceux qui se pratiquent parmi les Haras sauvages, n'offre pas plus de soulagement pour les étalons, que de bénéfices aux propriétaires, parce que l'étalon peut tout aussi bien s'épuiser avec une seule jument qu'avec plusieurs, et souvent davantage, puisqu'on a déjà remarqué et dit dans quelques écrits sur les Haras, qu'il y avoit des étalons qui s'attachoient quelquefois à une seule jument.

La monte à la main est donc préférable sous tous les rapports, et même sous celui qui veut qu'il y ait un homme placé à

côté de la jument, lorsqu'on lui présente l'étalon, afin de diriger le membre dans la *vulve*, et d'écarter la queue de la jument et les crins qui empêcheroient l'introduction, ou si elle avoit lieu *blesseroient la jument et l'étalon*, comme nous l'avons remarqué, non pas dans les Haras tout-à-fait *sauvages ;* (car il est très-difficile de les approcher précisément dans le temps de la vraie monte, c'est-à-dire au printems,) mais dans ceux de l'électeur de Hanovre, qui sont des plus beaux que l'on puisse rencontrer. Ainsi, nous en référant toujours à l'avis de MM. de Buffon et de Garsault, nous dirons : point d'étalons en *liberté* dans les parcs et dans les prairies, parce qu'il est de fait que les étalons s'y fatiguent plus, dans un jour, qu'ils ne le feroient dans six mois et même un an, lorsqu'ils sont bien dirigés (*).

(*) M. Préseau de Dompierre dit : « Dans aucune partie » de l'univers, les chevaux, dans aucun cas, ne peuvent être » abandonnés aux soins de la nature sans dégénérer. . . . . » C'est l'animal qui reçoit le plus d'éducation ; celui sur

Le

Le Gouvernement et les propriétaires sont donc très-intéressés à ce que *la monte se fasse à la main*, puisqu'elle offre d'abord plus de facilité, moins d'inconvéniens et beaucoup plus de productions; et parce qu'ensuite nous avons déjà nos anciens établissemens tout formés, auxquels il ne faut que quelques réparations pour les rendre utiles, et qu'il faudroit en créer de nouveaux pour la monte en *liberté*, ce qui entraîneroit le Gouvernement et les propriétaires à des dépenses fort inutiles, souvent impossibles à former, parce qu'on ne trouve pas par-tout des terrains convenables à *des Haras en liberté*, encore moins aujourd'hui des particuliers assez riches pour en avoir dans leurs terres, ou s'ils en ont, qui veuillent y mettre la moitié de leur fortune pour tenter des expé-

» lequel les soins de l'homme influent davantage et auquel » ils sont les plus nécessaires, attendu que les races de ces » animaux se perfectionnent ou dégénèrent en raison des » soins qu'on leur prodigue ou de l'abandon où ils se » trouvent. »

riences nouvelles, si non toujours ruineuses, du moins très-onéreuses.

Il eût été facile de s'étendre davantage sur la plupart de ces points importans ; mais nous sommes persuadés que cet essai paroîtra suffisant pour remplir notre objet, le rétablissement de l'ancienne gloire de nos chevaux en France.

Cependant l'intérêt que nous leur portons, exige que nous ajoutions quelque chose sur ce qui a été dit à cet égard, dans la situation présente où ils se trouvent. Nous observons que quoique tous les écrivains tendent au même but de les améliorer, soit en grand, soit en petit, il est de ces écrivains qui méritent la préférence. Dans les écrits de l'un on trouve l'influence du climat, dans les autres l'examen des espèces, dans d'autres le jugement qu'ils en portent, et finalement d'autres ne laissent appercevoir que cette imagination brillante qui veut maîtriser l'opinion par un ouvrage d'éclat ; mais la raison ne se laisse pas plus frapper par les beaux esprits, qui ne traiteroient

pas directement de l'amélioration des chevaux, que par les absurdités et les inconséquences que l'on trouve à chaque page dans plusieurs essais ou mémoires sur les Haras, et sur-tout lorsqu'on y traite *de la monte des jumens.*

Rien ne prouve mieux cette dernière assertion que les propres écrits de M. de Newcastle, qui conseille la monte en liberté; « parce que, dit-il, de cette » manière les cavales se trouvent toujours » pleines, au lieu que de l'autre il n'y » en a que les deux tiers qui le devien- » nent »; mais en même temps il en avoue les dangers: « Si l'étalon n'étoit » pas bien nourri et en haleine, le peu » de temps qu'il serviroit les jumens, » s'il n'étoit pas gras, sa maigreur, en » le retirant des Haras, lui feroit tomber » tous ses crins et sa queue, si on lui » donnoit des cavales au-delà de ses » forces, c'est-à-dire plus de douze, » quinze ou vingt jumens, et jamais » au-dessus, parce qu'un plus grand » nombre l'épuiseroit. »

C'est par cela même que nous conseillons la monte à la main ; parce que si l'étalon demeuroit avec les cavales, six à sept semaines, comme le prescrit M. de Newcastle, non-seulement il en perdroit ses crins et sa queue, mais encore sa vigueur, et dans le cours de deux ou trois ans au plus, il seroit incapable de servir à la génération.

Nous ne prendrons pas sur nous de condamner ou de défendre les écrits de personne ; mais nous aurons le courage de dire et faire observer les inconséquences journalières et publiques, ou les contradictions qu'on trouve, qui ne devroient jamais exister sur la monte des jumens, et qui répugnent à tout principe de raison.

On doit, nous le répétons, éviter tout ce qui est si diamétralement opposé aux règles de l'humanité, qui commande aux propriétaires et à ceux qui sont chargés de la manutention et de l'entretien du Haras, de veiller les palefreniers qui conduisent, ou la jument à l'étalon, ou

l'étalon à la jument ; et de ne jamais permettre que ces barbares *garotent et attachent les jumens dans les pilliers*, comme quelques écrivains l'ont recommandé, encore moins qu'ils ne donnent des saccades avec les longes du caveçon, pour faire descendre l'étalon de dessus la jument, ce qui se fait journellement par cette sorte d'hommes. Aussi voit-on assez fréquemment les jarrets de ces malheureux étalons plutôt ruinés qu'ils ne l'auroient été, si on avoit eu l'attention de les faire descendre avec la précaution qui conserve les jarrets, et qui les empêchent en outre de se renverser et même de se blesser.

Quant aux jumens, qui pourroit croire que, pour qu'elles retiennent, il faille leur jetter de l'eau sur le corps, ou les passer à l'eau, les faire troter, ou les bouchonner ? l'expérience a cependant prouvé que toutes ces précautions étoient plus ridicules les unes que les autres, et démontré que ceux qui les conseilloient n'avoient pas assez suivi la monte des

jumens. Nous préférerions qu'on les passa à l'eau plutôt que de les bouchonner; car, comme le dit avec beaucoup de raison, *M. Huzard*, le chatouillement du bouchon peut l'exciter à rejetter la liqueur spermatique, et peut-être troubler l'opération de la conception, si elle n'étoit pas encore consommée: en conséquence on ne sauroit trop recommander de ne pas le faire. Il suffit, pour la conservation des deux individus, de rentrer l'étalon à l'écurie, de le bouchonner et le laisser reposer quelques heures; mais pour la jument il ne faut pas la bouchonner.

Les écrivains ayant fixé le nombre des jumens que chaque étalon doit saillir pendant la monte, le porte à vingt cinq et trente, quelquefois même trente-cinq. Nous ne devons ni le diminuer ni l'augmenter, parce qu'un étalon bien constitué peut en féconder un tel nombre; cependant il est des cas où il faut le proportionner à l'âge de l'étalon, selon qu'il sera ou trop jeune ou trop vieux,

dans sa vigueur ou dans son déclin, selon aussi les qualités de son espèce et l'avantage qu'on voudroit en recueillir.

L'usage enseigne qu'on ne doit donner que vingt jumens aux jeunes étalons des races qu'on recherche le plus, ou qui sont les plus difficiles à se procurer, et de n'en donner plus de vingt-cinq, quand ils sont dans toute leur force, lorsqu'ils sortent des familles arabe, barbe, turque, transylvaine, persanne, moldave, hongroise, espagnole, navarine et limousine, qui sont, sans contredit, les races les plus pures et les plus fines. Les étalons des autres races que nous connoissons et estimons également, (comme la majeure partie n'est propre que pour le carrosse, les chasses forcées et le trait, qui produisent des chevaux forts et vigoureux) pourront saillir trente à trente-cinq jumens pendant le temps de la monte.

Passé le temps de cette première vigueur, qu'ils ont ordinairement jusqu'à dix ou douze ans, on doit diminuer le nombre des jumens en proportion que

leur vigueur diminue ; c'est-à-dire, de cinq à six jumens par an, ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils soient jugés hors d'état de continuer la monte.

De l'état de la jument après la monte; conduite pendant la mise bas et le temps de l'alaitement.

Après avoir parlé de *la monte à la main* et de celle *en liberté*, on doit en présenter ici les résultats heureux ou malheureux qui peuvent en provenir; ces derniers seroient affreux et incalculables, si on ne s'assuroit pas de *la gestation* qui doit se présumer par la cessation de la chaleur, seul indice qui prouve que la jument doit avoir *conçu*.

Beaucoup de personnes, qui disent s'y connoître mieux que d'autres, prétendent que si la jument est pleine, il suffit de la faire trotter, de mettre ensuite la main sur les flancs et que l'on sentira remuer le poulain; d'autres, qu'il faut les faire manger et boire pour avoir un signe certain de l'existence de leurs poulains.

Mais nous sommes en droit de croire et de dire, d'après les expériences que nous avons vu faire, qu'il est très-aisé de s'y tromper avant le sixième mois, époque ordinaire qui laisse appercevoir, avec un peu d'attention, les mouvemens du poulain. Ceux qui ont dit que pour être plus sûr de la grossesse, il falloit *fouiller* la jument, lui introduisant, pour cet effet, la main et le bras dans le fondement, après l'avoir vuidé, pour reconnoître par l'état de la matrice, si elle est pleine ou non, en ont assez dit, quand on sait la véritable position du *fœtus* dans le ventre de la mère et les dangers qui pourroient en résulter, *si ce fouillement* n'étoit pas fait par un artiste vétérinaire, ou (ce qui revient au même) un maréchal expert; nous le répétons, en ont assez dit pour faire rejeter ce moyen, parce qu'il est fort dangereux.

Nous ajouterons que les jumens qui se portent bien s'y refusent presque toujours; qu'enfin elle ne doit s'ordonner que pour les maladies qui indiquent un

très-grand intérêt à s'assurer de la plénitude de la jument, qui se montre cependant habituellement tant par l'amplitude du ventre et les flancs qui se creusent, que par le gonflement des mamelles et l'écartement des jambes de derrière quand la jument trotte ; enfin, tant d'autres symptômes que la nature démontre ; mais elle n'a jamais indiqué que *l'on fouillât* les jumens pour savoir si elles sont pleines, ou qu'on leur *versât de l'eau dans les oreilles*, procédé qui seroit encore préférable, parce qu'il ne peut que les tourmenter, tandis que le premier pourroit les *faire crever* ou au moins *avorter*, si cette méthode de *fouiller* les jumens, venoit à s'introduire.

Il faut donc la combattre principalement à cause des hommes trop enclins à tenter des expériences nouvelles, au lieu de s'en rapporter tout simplement à celles qui ont été déjà faites, et qui nous avoient donné un assemblage de chevaux si beaux et si parfaits, que nous sommes portés à croire qu'il faudra bien

des années pour en avoir de semblables, si le Gouvernement hésite un seul instant de prendre le parti, dans l'occurence présente, de se montrer l'ardent protecteur des améliorations futures.

Dès que la chaleur des jumens est passée, qu'elles ont été saillies et qu'elles ont refusé l'étalon, tout doit faire présumer l'instant même qu'elles sont pleines. Alors elles doivent être considérées plus que celles qui ne le sont pas, et placées dans les écuries de manière à ne pas se trouver gênées pendant la *gestation*, soit dans des loges trop étroites pour leur état, soit entre des barres qui vacillent toujours, et qui pourroient provoquer l'avortement, qu'ensuite l'ignorance attribue au tempérament des jumens. Or, la majeure partie de ces sortes d'accidens provient de ce qu'on n'en prend pas assez de soin pendant le temps de leur grossesse, qui dure un an, et souvent quelques jours de plus; de ce qu'on les livre à un travail forcé; des coups que les gens d'écuries, charretiers, et même les autres chevaux,

eur donnent sur les reins et sur le ventre ; des chocs dans les brancards des voitures ; de la sortie ou rentrée précipitée dans les portes des écuries ; des coups d'éperons inconséquemment donnés ; de l'eau trop froide qu'on leur laisse boire en rentrant à l'écurie, lorsqu'elles ont chaud.

En parlant de *la mise bas*, nous indiquerons les moyens à prendre pour avoir des accouchemens heureux, prévenir les suites des avortemens et tous autres accidens qui résultent aussi d'une prévoyance mal-entendue ; car la nature montre dans ce grand jour qu'elle n'a point besoin des secours domestiques, si on l'a fait respecter pendant qu'elle opéroit, et si la jument est parvenue au terme qu'elle a prescrit *pour la mise bas*. Son époque s'annonce ordinairement et indispensablement par le ventre qui tombe entièrement, par l'amplitude des mamelles, par l'écartement et l'engorgement des jambes de derrière, par le mal-aise que les jumens laissent appercevoir, par leur pesanteur, par leur envie de se coucher,

de se relever, par le gonflement de la vulve et par l'écoulement des humeurs, qui montrent aux gardes-Haras et aux propriétaires, que les jumens doivent être lachées dans les écuries qui sont destinées aux accouchemens. Là, il doit y avoir une ample litière et un seul surveillant qui se tiendra à l'écart, parce qu'il arrive rarement qu'elles aient besoin de secours étrangers. Il faut même avoir la scrupuleuse attention de ne jamais hâter le moment de l'accouchement et la sortie du *délivre*. Nous avons vu cent fois que les accouchemens qu'on avoit voulu prématurer, en perçant les membranes dès qu'elles se montroient hors de la *vulve*, qui occasionnoient l'écoulement des eaux et qui donnoient plus de facilité *aux faiseurs d'expérience*, pour arracher avec effort le poulain hors de la matrice, avant que la nature eût disposé les parties à faciliter le passage, avoient toujours été retardés au lieu d'être accélérés; que ces opérations produisoient des dangers, occasionnoient des désas-

tres, faisoient manquer le but qu'on se proposoit, auquel la nature seroit arrivée d'elle-même.

Le régime de la mise bas, exige un soin particulier de la part de ceux qui sont intéressés à l'amélioration et multiplication des chevaux; ils doivent se tenir en garde contre les préjugés qui veulent nous faire jouir avant le temps, et nous faire employer les secours que l'art offre et dont on ne doit user cependant que lorsque les accouchemens se montrent ou *difficiles ou laborieux*, ou qu'ils annoncent que les suites pourroient en être fâcheuses. Il en sera de même à l'égard des avortemens qui signaleroient les mêmes accidens, où la main du maréchal-expert doit seulement opérer pour vuider le *rectum* ou le fondement des jumens, afin de fouiller et savoir promptement ce qui empêche les poulains de sortir de l'orifice de la *matrice*. C'est dans ce cas là seulement qu'on doit les aller chercher, en les tirant si doucement et avec tant de précaution, que la moindre *brutalité* occa-

sionneroit, très-sûrement, la chûte de la matrice, et par conséquent la perte de la jument et du poulain.

Aussi-tôt qu'une jument *a pouliné*, il faut la tenir plus chaudement qu'à l'ordinaire, et au bout de quelques heures lui donner des eaux blanches, tout au plus tièdes, même du vin chaud, si elle paroît trop fatiguée, et le lendemain ou le sur-lendemain, c'est-à-dire dès que les forces lui reviennent, il faut la promener une demi-heure ou environ, si le temps le permet.

Conduite à tenir à l'égard des poulains.

Les poulains, lorsqu'ils naissent, exigent aussi un soin tout particulier. D'abord il faut faire attention au sexe, à ses membres, à toutes les parties de son corps; car il en vient plusieurs qui ont des difformités, très-faciles cependant à faire disparoître, principalement le fondement et la vulve, qui quelquefois se trouvent fermés, et dont l'opération doit s'effectuer par un maréchal-expert.

Après cet examen, il faut s'assurer si les poulains ont souffert au passage ou durant les accouchemens forcés, ce qu'il est très-facile de voir à leur foiblesse, à la peine qu'ils ont de se tenir et à l'indifférence qu'ils montrent pour teter; toutes choses qui annoncent positivement que les poulains sont malades et en danger de *crever*, si on ne les entrete-

noit pas dans un état de chaleur modérée, si on ne leur faisoit pas boire de l'eau avec du lait tiède, si on ne les plaçoit pas souvent sur leurs jambes, et si enfin on ne les amenoit pas à prendre la mamelle de leurs mères. Quelquefois celles-ci s'y refusent, parce que l'abondance de leur lait leur cause une douleur si aiguë, que nous en avons vu qui se sont défendues et qui auroient même tué leurs poulains, si on ne les avoit contenues pendant ce premier alaitement, qui fait ordinairement disparoître la douleur à mesure que les poulains tetent. Dans le cas où d'autres événemens, plus graves encore, empêcheroient les jumens de nourrir leurs poulains, on auroit recours aux seuls moyens que nous connoissons, qui sont *tous les laits possibles* et les eaux blanches, pour les conduire jusqu'à trois mois environ, où ils commencent à vivre dans les prairies et même à manger du second foin à l'écurie. Parvenus à cet âge, ils sont beaucoup plus faciles à sevrer que les autres pou-

lains qui n'ont pas perdu leurs mères, et que l'on sèvre ordinairement dans le courant du huitième mois et même quelquefois plutôt; car il n'est que trop vrai que la majeure partie des propriétaires, des cultivateurs et même des gardes-Haras, par une sorte de spéculation fort mal entendue pour la multiplication et l'amélioration des chevaux, font donner les jumens à l'étalon quelques jours après qu'elles ont mis bas, c'est-à-dire, aussitôt qu'elles sont devenues en chaleur, ce qui pourroit tout au plus se faire à l'égard des jumens de trait et jamais à l'égard des jumens d'espèce, qu'on a intérêt de ménager pour obtenir de belles races.

Loin donc de soumettre ces jumens à nourrir à-la-fois et les poulains qu'elles portent et ceux qu'elles alaitent, il faudroit au contraire les laisser reposer un an, comme l'indique la nature et comme l'a démontré l'expérience ; elle a prouvé que, faire saillir les jumens aussi-tôt qu'elles ont mis bas, ce procédé répond rarement, souvent point du tout, à l'a-

vantage qu'on en attend. Voilà ce qui devroit engager les hommes qui aiment et qui estiment les chevaux, à ne faire saillir les jumens que tous les deux ans; voilà ce qui devroit combattre et détruire même les fausses notions, ou les erreurs de ceux qui les font au contraire saillir tous les ans; voilà enfin ce qui indique aussi qu'il est urgent de ne sevrer les poulains que lorsqu'ils ont de *sept à huit mois*. Les hommes à spéculation sentent bien, mais pas assez, que le poulain qui est après sa mère, l'épuise par l'alaitement et nuit au *fœtus* qu'elle porte.

Considérant les avantages et les intérêts de tous les propriétaires et ceux des chevaux, nous n'hésitons pas de le répéter, (la chose étant démontrée plus utile que les usages antérieurs) qu'il est indispensable d'accorder un an de repos à toutes les jumens de races pures, et de toutes les familles que l'on recherche aujourd'hui, pour relever les races indigènes qui ont souffert et qui se montrent toujours susceptibles de le mériter. Par

ce soin important, le mal qui existe encore, pourroit promptement se réparer totalement, ou au moins en grande partie, puisqu'il est certain que les poulains y regagneroïent à-la-fois *vigueur et beauté*.

Considérant les soins particuliers qu'on doit à tout poulain (élevé à l'écurie ou non, provenant d'accouplemens choisis) que l'on doit sevrer par perte de la mère ou autrement, nous devons dire, sans nous appesantir sur les petits détails, ce que chacun doit maintenant savoir pour les sevrer plus facilement et empêcher les accidens. Ceux-ci proviennent presque toujours de la négligence des palefreniers, qui les attachent ou trop longs ou trop courts, qui les laissent trop manger, les promènent trop vite ou point du tout, et qui les brutalisent; ainsi pour les familiariser à rester attachés, à souffrir l'approche de l'homme qui doit les panser et les entretenir dans le même état que doivent l'être tous les chevaux vivans à l'écurie, il est urgent et indis-

pensable même que le garde-Haras, les propriétaires et les cultivateurs veillent à ce que les palefreniers fassent preuve de la patience et de la douceur qui assurent les succès, et qui préservent des accidens.

Considérant aussi, que ce sont les premières années que les poulains entrent à l'écurie, qui forment leur tempérament ou qui décident de leur réussite, on ne sauroit trop recommander aux palefreniers de ménager ces jeunes estomacs, d'avoir attention de ne pas leur laisser manger à discrétion du foin, et sur-tout de ne point leur donner d'avoine avant l'âge de trois ans; il faudra également faire boire au jeune poulain, les premiers jours où il sera sevré, des eaux blanches, et jamais ne le laisser aller à la pâture avant de l'avoir fait déjeûner, car il ne pourroit pas digérer les herbes aussi facilement que le lait.

Pendant l'hiver et en cas de maladie, il faut aussi lui donner des eaux blanches et l'orge concassée.

Sans douter du mérite de M. *de Neuwcastle*, un des meilleurs écuyers de son temps, nous observons que les conseils qu'il a donnés de laisser manger à discrétion du foin aux jeunes poulains qu'on a sevrés, et de leur donner de l'avoine, « parce que, dit-il, c'est une folie de » croire que le bon foin et la bonne » avoine fassent devenir les poulains » poussifs ou aveugles. » ne conviennent nullement.

Nous avons remarqué que la trop grande quantité de foin, rendoit des chevaux poussifs, et la trop grande quantité d'avoine les rendoit fourbus; à bien plus forte raison peut-on le craindre pour des poulains nouvellement sevrés. On doit donc les régler sur le foin et ne point leur donner d'avoine avant qu'ils aient trois ans révolus.

Il faut les accoutumer de bonne heure, à donner le pied, à se laiser toucher toutes les parties du corps, soit pour les panser, soit pour leur faire le crin, soit pour les faire ferrer et hongrer plus faci-

lement, quand ils sont parvenus à l'âge de trois ans ou environ, attendu qu'à cette époque, la majeure partie des chevaux doit être assez formée pour supporter ces deux dernières opérations.

Considérant enfin, que ce sont les premières années de l'éducation familière qu'on donne aux chevaux qui sont en bas âge, qui décident de la solidité de leur tempérament, de leur bon ou mauvais caractère, et des excellentes qualités qui nous attachent à eux, on doit recommander expressément de les promener à la main, les deux premières années, et de les faire trotter en liberté au commencement de la troisième et avant de les monter en entrant dans la quatrième, afin de leur dénouer les épaules et de les rendre souples. D'ailleurs il faudra en même-temps les accoutumer peu à peu à tous les genres d'objets et de bruit qui frapperoient leur attention et qui pourroient les empêcher de remplir les devoirs d'un cheval franc, obéissant et propre à tout.

Il faut les habituer insensiblement à un travail très-modéré et le leur faire faire à proportion de l'âge et de l'espèce. Par-là on verra augmenter infailliblement leurs forces, comme les bonnes leçons augmenteront leur adresse et par suite leur sagesse. C'est pourquoi nous tenons à la patience et à la douceur pour les amener, par gradation, à cette obéissance indispensable qu'on doit exiger de tous les chevaux en général.

Si la douceur ne réussit pas, il faut encore montrer de la patience, en n'employant que les plus légers châtimens; car tout homme qui a des chevaux à sa disposition, ne doit point se mettre en colère contre eux, encore moins contre un jeune poulain, qu'il a intérêt de former, mais seulement il doit savoir le châtier à propos, parce que le cheval a beaucoup d'instinct, de connoissance, de mémoire, d'intelligence et même de bonne volonté.

Enfin, pour terminer ce sujet, nous devons cependant dire que la patience

ne dressera jamais un cheval, sans la connoissance pour y procéder, et la connoissance dressera rarement un jeune poulain sans la patience; que toujours il faut commencer leur instruction par degrés, et n'employer que la moitié de leur force pour les accoutumer infailliblement à aimer le travail et à supporter le cavalier.

Tout cela doit se faire avant qu'on ait mis précisément les jeunes chevaux à l'avoine, vu que nous avons remarqué qu'ils étoient plus fougueux et plus difficiles à dresser, quand ils en avoient mangé. C'est donc tout simplement avec des mors plus ou moins forts qu'on les conduit dans tous les cas, et avec l'éperon et la gaule qu'on leur commande, parce qu'on ne doit jamais leur parler pour les former plus promptement, surtout depuis qu'il est bien prouvé que c'est avec le mors qu'on les mène et qu'on rend les mouvemens du cheval plus exacts, et avec l'éperon qu'on les rend plus vîtes, si la pression des jambes

et la gaule ne suffisent pas ; car on ne devroit jamais se servir de l'éperon, que pour les châtier sévèrement, quand ils désobéissent ou qu'ils font une autre faute.

Vues générales sur le croisement des races.

Maintenant que la situation actuelle de la France est connue, relativement à ses Haras, ainsi que tout ce qui peut contribuer à les améliorer, soit dans les ressources et moyens qu'on apperçoit encore parmi les races indigènes, soit en les croisant avec des souches étrangères, qui ont jadis parfaitement répondu aux vues de l'ancien Gouvernement, et qui leur conviennent aujourd'hui sous tous les rapports, il faut se hâter d'exécuter dans cette position, ce que *Colbert* fit pour relever les Haras de son temps, prendre des hommes, non parmi les cultivateurs, comme l'indique encore M. Huzard, mais bien parmi ceux qu'on voit encore dans quelques manèges existans, dans les corps de cavalerie, et parmi ceux enfin qui obtinrent quelques succès heureux dans cette

partie, et qui s'occupent aujourd'hui de concourir en grand au rétablissement des Haras.

Colbert sentant la nécessité de faire venir des étalons de l'Asie, de l'Afrique et des pays européens, commença précisément, dit un écrivain, par s'en procurer, malgré les difficultés qu'il y avoit alors, et les prix énormes qu'on lui en demandoit, parce que d'abord il en falloit, et parce qu'ensuite ils lui avoient été indiqués par tous les écuyers de Louis XIV.

Nous avons désigné, dans le courant de nos Réflexions, ces belles espèces, pour être encore les plus propres à relever les races les plus fines qu'on a un grand intérêt de ménager. Nous voyons et nous savons que les chevaux arabes, barbes, persans, moldaves, transylvains, etc. etc., peuvent très-bien réussir en les accouplant, comme nous l'avons dit, avec des jumens limousines et toute autre espèce de jumens fines ; et par-là on doit être assuré d'avoir d'excellens che-

vaux de manège, de course et de combat : mais autant on doit être sûr qu'ils réussiroient bien avec de telles jumens, autant on doit être prévenu qu'ils feroient mal avec de très-grosses jumens. Dans peu de temps on verroit sortir des premiers accouplemens de ces différentes races, des chevaux aussi lestes que braves, si nous osons nous servir de ce terme, qu'employa un ancien écuyer aussi *noble que sincère dans ses écrits*.

En conséquence, puisqu'ils conviennent le mieux, malgré qu'on les ait payés plus chers, nous les conseillons de préférence, quelques obstacles que mettent les distances, la méfiance des habitans de ces contrées, les haines nationales, le découragement de quelques-uns de nos propriétaires, qui ne peuvent s'en procurer, et enfin une quantité de difficultés qui se présentent au moment que l'on s'y attend le moins, et qui ne peuvent être surmontées que par les Gouvernemens.

Parmi les chevaux dont on pourroit le plus promptement disposer pour croiser nos races, et qui ont donné des sujets de première qualité, ceux d'Espagne, de Naples, d'Italie, d'Allemagne, de Hongrie, de Pologne, de Russie, de Suède, de Prusse ou Brandebourg, de Dannemarck, de Hanovre, de l'Angleterre, de la Hollande, de la Frise, seront très-utiles pour procurer des étalons de selle, en se tenant en garde contre les grandes tailles, qu'il ne faudra admettre que pour les chevaux de carrosse, en choisissant et les plus grands et les plus renforcés, en Hollande, en Frise, dans le Brandebourg et dans le Holstein, où nous en avons vu qui dépassoient cinq pieds quatre pouces, etc.

MM. *La Gueriniere*, *Solleysel*, *Garsault et de Winter* ont dit, dans leurs traités sur les Haras, en parlant de la presque totalité de ces chevaux, qu'on pourroit, sans inconvénient, les attribuer à l'amélioration et à l'aggrandissement des chevaux en France, malgré

quelques légers reproches de conformation qu'ils leurs faisoient, enfin tels que sont les portraits donnés par M. de Newcastle et autres écuyers recommandables, et que nous avons aussi reconnus, mais qui ne sont pas suffisans pour les empêcher d'être très-recherchés dans le cas dont il s'agit.

Il ne faut donc, pour réussir, qu'envoyer des hommes qui soient en état de faire de bons choix, et qui montrent autant d'intérêt à soutenir leur réputation dans ce genre de connoissance, que d'autres peuvent y montrer de négligence : car il n'est pas donné à tous les hommes en général, quoique bien intentionnés pour la gloire de leur Gouvernement, de savoir répondre au degré de confiance qu'ils en obtiennent, parce qu'ils ne savent pas exactement tout ce qui convient à un cheval qu'on veut employer comme étalon. Voilà pourquoi ils ont amené quelquefois de mauvais chevaux de l'étranger, et voilà encore pourquoi il faut s'adresser aujourd'hui,

plus

plus que jamais, à des hommes qui ont fait leurs preuves à cet égard.

En conséquence, il est indispensable, quand on voudra avoir des étalons de l'étranger, d'y envoyer un connoisseur, c'est-à-dire dans la force du terme, un écuyer, ou un officier de cavalerie, ou un maréchal-expert. Un autre homme pourroit acheter des chevaux qui n'auroient peut-être point de défauts extérieurs, mais sauroit-il connoître (comme le dit fort bien un écrivain, dans un mémoire donné sur les Haras, en 1769), si les chevaux ont de bonnes bouches, de bons jarrets, des hanches aussi égales que souples, etc. afin de perfectionner les races qui manqueroient de ces côtés-là? nous l'assurons, ces connoissances n'appartiennent réellement qu'à des hommes de cheval, ou qui ont une très-grande habitude de les entretenir, et qui les aiment beaucoup; qui savent les vendre et les acheter, n'importe les pays où ils se trouvent; qui sont toujours en garde contre l'apparence de la beauté qu'un

cheval peut présenter, quand il ne montre pas avec elle les autres qualités qu'il doit avoir pour servir d'étalon ; qui se laissent le moins prendre à cet appât, que les marchands de chevaux tendent, quand ils rencontrent des personnes qui ne se tiennent pas assez sur la défensive à l'aspect d'un beau tableau ; enfin, il faut savoir se méfier de l'astuce que beaucoup de gens employent pour séduire les acquéreurs.

« La beauté (dit un de nos meilleurs » écrivains sur les Haras), doit être » très-recherchée ; mais elle est fort » peu de chose, suivant nous, quand » les sujets qu'on destine pour être éta- » lons ne montrent pas, avec elle, l'en- » semble indispensable pour être em- » ployés comme tels ».

Si ces faits sont vrais, si ce que nous avons indiqué nous-mêmes est conforme à la nature, si nous devons attribuer quelques défectuosités parmi les chevaux français à des emplettes mal faites, à des accouplemens assortis à l'œil, mais

sans choix, ou faits par le hasard des circonstances, nous convenons que de pareils accidens peuvent se réparer, en employant des hommes qui ont une grande habitude dans l'art de faire la guerre, dans l'entretien des Haras, des manèges et des écoles vétérinaires.

L'essentiel n'a pas été ici de tracer aux marchands de chevaux le plan de conduite qu'ils devroient suivre, pour mériter la confiance publique; mais il importoit d'avertir les Gouvernemens et ceux qui ont intérêt de bien administrer les Etats, en cas que ce que nous avons dit ait été bien compris, des moyens précis et capables de relever les Haras en France, qui y languissent depuis quelques années, et qui se perdroient infailliblement entre les nouveaux systêmes, malgré les lumières transcendantes de MM. *Pluvinel*, *Garsault*, *lord Pembroke*, *Baron de Zint*, *d'Auvergne*, *etc. etc.* Et enfin, M. *de Pignerolles*, écuyer du Roi et chef de l'académie d'Angers, homme du plus rare mérite.

Conduite à suivre pour acheter des chevaux à l'usage des Haras.

Toute personne, dans l'occurence présente, qui sera chargée d'acheter des étalons chez l'étranger, doit examiner fort scrupuleusement la taille du cheval qu'elle doit prendre, sa figure, son état de santé, ses qualités, ainsi que son caractère, attendu qu'il n'y a qu'une seule bonne manière de bien inspecter les chevaux qu'on veut acheter, pour s'assurer de ne laisser passer aucun de ces défauts essentiels, qui doivent les faire rejeter et nous rendre *sourds* (comme le dit un écrivain) à toutes les observations que les marchands, les propriétaires et tous autres vendeurs ont intérêt de faire, afin de laisser échapper aux recherches les défauts qui empêcheroient la vente.

De toute nécessité, il y a un plan de

conduite à suivre dont il ne faut jamais s'écarter.

C'est d'examiner avec attention toutes les parties des chevaux que l'on veut acheter, l'une après l'autre, et savoir faire la distinction des qualités qui approchent le plus de la perfection et de l'imperfection, ce qui n'est pas donné à tout le monde, malgré les prétentions qu'on veut montrer à cet égard.

Il faut, comme nous l'avons déjà dit, se mettre en garde contre les beautés imparfaites, et les moyens astucieux qu'on emploie pour séduire; il faut ensuite, pour être bien pénétré de son objet, se méfier encore plus des foibles connoissances, qui nous ont mérité la confiance publique, et s'en rapporter davantage aux anciens ouvrages de ceux qui ont écrit sur les Haras, et que l'expérience nous a prouvé être fort bons. Il fut démontré dans les uns des qualités à suivre, et dans les autres des imperfections à éviter. Ce qu'il est important pour nous de citer; car il n'est que trop vrai qu'on ne l'a pas

observé, attendu la dégradation des Haras. Cependant nous ne pouvons rien dire de nouveau en parlant d'eux, ni ajouter aux moyens qui nous furent offerts par tant d'observateurs.

Le cheval qu'on doit acheter pour faire un étalon, doit avoir de la figure et une belle taille, c'est-à-dire cinq pieds ou environ, pour les chevaux de carrosse, et quatre pieds neuf à dix pouces pour ceux de chasse et de guerre. Les poils doivent être relatifs à ceux que l'on estime davantage dans l'état où le cheval doit être employé à la monte des jumens, parce que chaque district montre un goût particulier, comme les différentes nations montrent le leur.

Les Turcs, les Persans, les Arabes, les Tartares, les Moldaves, les Transylvains, les Hongrois, les Polonais, préfèrent les poils soupe de lait, fauves, gris cendré, blancs, gris-pommelé, gris de fer et argentés; les rouan-vineux, les mouchetés, sur-tout lorsqu'ils ont les crins, les queues et les jambes de couleurs différentes à

ces sortes de poils, des étoiles au front, des épis et des pieds blancs, vu que la presque totalité des chevaux qui viennent réellement de ces Etats, sont tous de différentes couleurs.

Les Espagnols, disent les uns, aiment les poils noirs, les Français les poils bais, les Anglais les alezans, les Italiens les gris et malteints, les Allemands, les Suédois, les Prussiens, les Russes, les Danois, disent les autres, sont assez divisés sur les poils; ils aiment les rouens, l'isabelle, les tigrés, les pies, etc. parce qu'ils prétendent que la couleur variée, ou différente de ces poils, ajoute à la valeur des chevaux; tandis que nous prétendons qu'elle ne sert qu'à les faire distinguer. Nous n'en préférons aucune, et voilà ce qui nous engagera à faire l'emplette de tous les chevaux qui montreront, n'importe sous quel poil, des qualités essentielles, rejetant les figures ignobles, les encolures fausses et renversées, les garots ronds et épais, les oreilles longues ou mal placées, les salières creuses,

les têtes pesantes, les brassicourts, les hauts jointés, et enfin tous ceux qui n'auroient pas les jambes et les jarrets en proportion de leurs corps (quand même ils auroient les poils les plus à la mode), ainsi que toutes les mains et arrières-mains qui, n'étant point proportionnées à la taille, n'accompagneroient pas le reste du corps et priveroient la première de cet air de noblesse, signe certain de sa légèreté, enfin qui empêcheroient d'appercevoir, dans la dernière, des croupes bien arrondies et de belles queues qui ne soient attachées ni trop haut ni trop bas; sur-tout il faut des hanches qui répondent à l'avant-main; enfin un ensemble qui soit à la fois harmonieux et gracieux.

Voilà, à peu de chose près, tout ce qu'on peut desirer, quant à la figure du cheval, et tout ce qu'on est en droit d'exiger de la part de ceux qui doivent coopérer au rétablissement des Haras. Tous les hommes à qui l'art et la nature ont fourni des découvertes utiles à l'hu-

manité et aux établissemens publics, sont comptables envers eux de ce qui peut les intéresser et contribuer à leur avantage; voilà pourquoi *MM. de Winter*, *Blundeville et Solleysel* ont eu tort de donner la préférence à telle ou telle autre couleur, en leur attribuant à chacune des qualités toutes opposées, ce qui ne serviroit qu'à faire errer les personnes qui auroient plus de théorie que de pratique.

Remarques générales et particulières sur l'examen des chevaux.

Nous n'avons pas le dessein d'établir ici la preuve de ces connoissances transcendantes, qui veulent qu'on s'en rapporte plus particulièrement à elles, qu'à toute autre. Mais nous avons seulement le projet de faire connoître tout l'intérêt que nous portons au rétablissement des Haras; intérêt qui a déjà montré ce qui leur étoit propre, et qui doit faire distinguer actuellement ce qui pourroit leur être défavorable.

Remarque première. Ce qu'on doit considérer dans un cheval qui doit servir d'étalon, c'est la santé. Il faut ensuite inspecter toutes les parties de son corps, afin de pouvoir en répondre.

La meilleure manière, suivant nous, est de commencer par la tête, qui est la partie principale et dominante du

cheval, celle enfin qui mérite plus d'exa-
men, parce qu'elle offre à la fois un
assemblage de beautés ou d'imperfec-
tions, qui sont aussi difficiles à bien saisir
les unes que les autres.

Il faudra donc voir si les oreilles sont
bien placées ou non ; si on apperçoit
dans leurs environs des marques de séton,
ou sous le toupet des boutons de feu,
qui prouveroient que le cheval a eu des
fluxions aux yeux ou des attaques de
nerfs, qu'on nomme assez communé-
ment *vertigo*.

Les salieres creuses, les yeux qui ne
seroient pas grands, bien fendus et pla-
cés à fleur de tête, qu'on attribue à de
vieux étalons, ne sont le plus souvent
que des jeux de la nature ; trouveroit-on
les chevaux bons pour le moment, il
faudroit y renoncer ; car il a été démontré
que les petits yeux, outre qu'ils défigurent
toujours le cheval, annoncent qu'il peut
perdre la vue en passant de son état de
poulain à celui d'étalon. Il convient donc
de s'attacher scrupuleusement à cette

partie, et qu'on rejète tout cheval qui n'aura pas l'œil bien ouvert et bien sec, parce que c'est un signe presqu'infaillible que la vue ne vaut rien, et qu'elle ne tardera pas à s'altérer tout-à-fait.

Deuxième remarque. Il faut que la tête d'un cheval, pour être nommée bonne et reconnue belle, ne soit ni trop longue ni trop forte; c'est-à-dire qu'il faut absolument qu'elle soit proportionnée au reste du corps, et sur-tout qu'elle soit plutôt maigre que charnue; car dans ce dernier cas elle est pesante à la main et sujette aux fluxions. Il faut examiner en même-temps la ganache, pour voir si le cheval n'est pas glandé, ce qui seroit de très-mauvais augure, si le temps de sa gourme étoit passé. Il faut également s'assurer si les naseaux sont minces et bien ouverts, attendu que ceux qui ne le seroient pas l'empêcheroient de respirer à son aise, dans une course forcée.

1.° Il faudra donc bien visiter la bouche du cheval, parce que c'est l'endroit qui offre précisément les moyens

le le soumettre plus promptement aux volontés du cavalier, et où l'on trouve si souvent des défauts de conformation très-difficiles à surmonter.

Par exemple, les bouches trop ou trop peu fendues, les lèvres trop épaisses, les bâres trop rondes ou trop tranchantes, sont des défauts que les étalons ne manqueroient pas de communiquer à leurs descendans, et qui sont réputés trop essentiels dans tous les chevaux en général, notamment dans ceux qui doivent être employés pour les manèges et pour les armées, pour ne pas y être refusés. Il faut aussi examiner la langue de bien près, parce que nous avons rencontré des chevaux qui l'avoient eu coupée plus ou moins, et que nous en avons vu d'autres qui l'avoient trop épaisse, ce qui empêchoit le mors de faire son effet sur les bâres. (*)

(*) Dans ces cas, si la langue est grosse, la liberté doit être plus ouverte : si la langue se trouvoit petite, ou beaucoup plus mince, la liberté doit être plus basse ; mais il faut bien prendre garde que l'appui ou la place de

2.° Nous devons dire, d'après un de nos plus fameux écuyers, en parlant des bouches trop ou trop peu fendues, et des bâres trop rondes ou trop tranchantes, etc. « Que les meilleures sont » celles qui ne sont ni trop hautes ni » trop basses, ni trop rondes ni trop » tranchantes, ou trop charnues, parce » qu'elles seroient très-peu sensibles et » empêcheroient de contenir le cheval » dans la main et dans les jambes, at- » tendu que de semblables bouches sont » très-difficiles à bien emboucher ». Cependant nous avons rencontré plusieurs chevaux qui l'avoient ainsi, et que l'on conduisoit très-bien dans différens manèges, parce qu'on avoit eu le soin de donner aux bouches trop fendues des mors qui avoient l'œil du banquet fort bas, au moyen de quoi les gourmettes ne faisoient pas trop haut leur effet; pour les bouches trop peu fendues, on avoit

---

l'arrêt, ne soit jamais sur la liberté, parce qu'elle gêneroit le cheval. Ainsi l'appui doit être à un petit doigt, au moins, de chaque côté du mors au-delà de la liberté.

fait le contraire, et les hommes et les chevaux s'en trouvoient très-bien. Néanmoins tout cheval qui auroit le moindre de ces défauts doit être rejetté pour étalon, pour cheval de manège, et sur-tout pour la guerre, attendu que dans les combats tout cavalier qui ne maîtriseroit pas son cheval à volonté, seroit sûr d'y succomber ou d'y perdre sa réputation, ce qui seroit encore pire.

Quoiqu'on sache positivement aujourd'hui que les dents servent à indiquer l'âge du cheval, et s'il tique, il convient qu'on en parle ici sous deux rapports.

Dans le premier nous dirons (passant les petits détails qui font distinguer les âges), que c'est aux mitoyennes et aux crochets qu'on connoit véritablement l'âge du cheval, et aux pinces, s'il tique. Dans le second nous avertirons qu'il y a des marchands de chevaux assez barbares pour arracher des dents de lait aux poulains, pour leur donner un an ou quinze mois de plus, et qui liment celles des vieux chevaux, pour leur ôter deux,

trois et même quatre ans, si la figure du cheval s'y prête.

Troisième remarque. Après avoir examiné la tête, il faudra voir si l'encolure est longue et bien relevée, et si elle n'est point trop chargée de crins; delà on passera au garrot, qui doit être haut et tranchant, c'est-à-dire privé de chair. Ensuite on visitera les épaules, afin d'observer s'il s'en sert bien, et si les mouvemens sont libres et justes, parce que tout cheval chargé d'épaules ne convient nullement pour un étalon, ni pour un cheval de chasse, etc. Pour que les épaules soient réputées bonnes, il faut qu'elles ayent aussi les mouvemens bien liants; car toutes épaules qui ne sont pas libres, sont toujours considérées comme froides, chevillées, et par conséquent sujettes à se croiser dans le galop du cheval et à le faire tomber. Enfin le poitrail doit être large et bien ouvert.

Après s'être assuré de l'encolure, etc., on doit en faire autant des jambes et des genoux, et rejetter tous ceux qui auroient

roient des capelets, ou qui seroient couronnés, parce que ces sortes de défauts sont autant de preuves que le cheval est foible et qu'il est sujet à s'abattre. Quant à l'avant-bras, il doit être renforcé et nerveux, parce qu'il n'y a pas de signe qui caractérise mieux la vigueur d'un cheval. Le canon de la jambe doit être large et plat; c'est encore une des parties qu'il faut examiner avec une scrupuleuse attention, parce qu'elle est très-communément le point des infirmités premières.

Le nerf en doit être bien détaché. Les genoux doivent être souples et libres. Si on apperçoit des molettes, c'est une preuve incontestable que la jambe est fatiguée. Les sur-os ne sont que désagréables à l'œil, et ne doivent point empêcher l'achat du cheval, s'ils ne gênent pas le nerf.

Les boulets doivent être minces, parce que c'est là précisément que les chevaux se coupent lorsqu'ils sont foibles ou qu'ils marchent mal; tout cheval qui se coupe ne vaut rien pour étalon, pour

la chasse, le manège et la guerre. Les javards, les poireaux, les fics et les crevasses, qui se placent tout aussi bien aux paturons qu'ailleurs, sont aussi de vrais motifs d'exclusion pour les Haras et les chevaux de luxe.

La visite des pieds exige aussi un soin particulier, car c'est là le foyer des défauts les plus essentiels, et le point sur lequel se porte la charpente entière du cheval. En visitant les pieds, il faut s'assurer qu'ils ne soient pas encastelés, et si les talons ne sont pas ou trop serrés ou trop bas, ce qui montreroit deux très-grands défauts à la fois; si l'ongle (le sabot) n'est pas cassant ou cordonné; s'il n'y a point de seimes; si la fourchette n'est pas trop grasse et la sole trop mince, ce qui seroit encore de très-grands défauts, et s'il n'y a point de crapaux cachés sous des fers plus couverts qu'à l'ordinaire, qui démontreroient que le cheval ne vaut rien pour le sujet que nous traitons.

Quatrième remarque. Il faut examiner

le corps. Le dos doit être uni, égal, et plutôt insensiblement arqué sur sa longueur qu'enfoncé ou ensellé.

Les reins qui se trouvent placés à l'extrémité du corps et de la croupe, doivent être fermes et soutenus, pour tous les chevaux en général, et notamment pour ceux qui doivent servir d'étalons. Les côtes ne doivent pas être applaties, attendu qu'elles défigureroient le cheval, qui doit les avoir rondes et bien proportionnées.

Les flancs doivent être pleins, courts et justes dans leur battement. Tous ceux qui ne gardent pas un exact milieu entre la mesure ordinaire du repos du cheval et d'un exercice modéré, doivent être réputés des flancs altérés, ou qui ne tarderont pas à le devenir, et par conséquent ils doivent être rejettés.

Cinquième remarque. On examinera avec une attention particulière les parties de la génération et celles qui composent le train de derrière.

Il faut les inspecter séparément, afin

d'en mieux saisir la force réunie, et faire distinguer ce qui est propre au rétablissement des races, à la perfection des Haras, ou ce qui pourroit leur être contraire.

On doit s'assurer, quant aux parties de la génération, que les testicules n'ont pas soufferts; s'ils sont bien troussés, et s'il n'y a point de fistules aux bourses, dans le foureau, et des fics ou poireaux dans l'anus, ce qui a lieu quelquefois, sur-tout quand on n'envoie pas les chevaux entiers à l'eau, ou quand ils ne sont pas bien entretenus : si les hanches n'ont point eu à souffrir de quelques efforts; si les reins, nous le répétons, sont bien fermes, et s'il n'y a aucune marque qu'on y ait appliqué le feu ou les charges, ce qui attesteroit que le cheval a fait un effort, et qu'il est impropre pour servir d'étalon. La croupe doit être ronde et bien formée, parce que les croupes étroites et avalées défigurent presque toujours le cheval, excepté le cheval limousin. La queue doit être bien attachée et bien fournie de

crins. Les fesses doivent être grosses, et suivant M. de la Guérinière, charnues. Les jarrets doivent être larges et bien évidés, attendu que tous les jarrets gras et pleins sont sujets à beaucoup d'infirmités, qu'on nomment falandres, vessigons, varices, capelets, jardons, courbes, éparvins, etc., défauts qui doivent faire rejetter tout cheval qui en seroit atteint, parce qu'il est bien prouvé qu'ils se communiquent à la génération.

Le canon de la jambe, les boulets, etc., etc. : nous n'en parlerons pas ici, puisque nous les avons désignés en expliquant et en dépeignant le train de devant et fait connoître en même-temps comment ils pouvoient être attaqués et défendus.

Sixième remarque. Les chevaux, en général, montrent de bonnes ou de mauvaises qualités. Dans les premières, ils font voir une douceur à toute épreuve, qui ne les quitte jamais, soit pendant qu'on les panse, ou qu'on les ferre, ou qu'on les harnache. Dans les dernières,

ils laissent appercevoir des airs farouches, vicieux, timides et ombrageux. Dans ce cas là, il faut éviter d'acheter non seulement des chevaux qui se montreroient tels, mais tous ceux qui ne se feroient pas voir aussi riches en qualités morales qu'en qualités physiques, attendu que nous avons vu des étalons hargneux, rétifs, etc, qui avoient fait des chevaux qui l'étoient aussi.

D'après tout ce qu'on vient de dire, tout poulain qui ne seroit pas franc et sincère, doit être absolument rejetté pour faire un étalon.

Suite de l'examen des chevaux, notamment de ceux de l'Asie et de l'Afrique.

On ne doit pas ignorer que très-difficilement, en Europe, on a pu se procurer de vrais chevaux arabes, provenant directement *du royaume de Yemen*, et qui sont réputés les meilleurs.

Ce qu'on a obtenu étoit des rejetons sortans de la Turquie d'Europe, nommés par plusieurs voyageurs, *hatiks et kuedichs*, ce qui veut dire, suivant *M. le chevalier de la Font-Pouloti, de races nobles, mais déshonorées par de mauvaises alliances.*

Les hatiks sont cependant préferables aux *kuedichs*, quoique ces derniers montrent quelquefois autant de qualités qu'eux, et nous pensons qu'on seroit fort heureux si on pouvoit même obtenir de ceux-là, parce que nous en avons vu

sortir des chevaux aussi accomplis que s'ils étoient provenus de race primitive, et qu'on vendoient pour tels aux Européens.

Quant aux chevaux persans, tout homme de cheval sait qu'après les arabes, ils sont les meilleurs du monde, sur-tout ceux qui proviennent directement de *la Médie et du Farsistan*, préférables parce qu'ils ont plus de taille et que l'ensemble en est assez agréable, d'après ce que nous en avons vu en *Ukraine* (1).

Les chevaux tartares qui sont conduits en Russie par les *Calmouks*, ou autres qu'on voit en *Krimée*, qu'ils nomment *usbeks*, *nogais*, *etc.*, comme nous nommons les nôtres par province, sont ordinairement maigres et d'une taille mé-

(*) L'Ukraine, pays très-fertile, très-abondant, aujourd'hui très-dépeuplé. Les chevaux qu'on y amène en quantité, sont en partie pour les régimens de cosaques, destinés dans ces vastes pays à arrêter les irruptions des Tatars. Nous nous sommes asservis à l'habitude française, en écrivant dans cet ouvrage le mot *Tartare*; mais on doit dire *Tatar* et *Tatarie*.

diocre ; ils ne sont pas beaux, ayant des encolures longues, peu de poitrail, de ventre et de croupe, des queues attachées fort bas (*); mais en revanche ils sont fiers, ardens, pleins de courage, de noblesse, de légèreté, infatigables à la chasse, sobres et supportant les plus grandes privations.

Les chevaux tartares de *Kasan* et *d'Orenbourg* sont plus grands que ceux des *usbeks ; ceux des nogais* sont plus petits, très-bons, et ressemblent parfaitement aux premiers. Ceux de la *Krimée et du Kuban*, qui formoient jadis de nombreuses cavaleries, avant l'émigration des habitans, ressemblent aussi aux premiers, attendu qu'ils ont le poitrail un peu étroit ; cependant nous trouvons qu'ils ont l'encolure et la croupe un peu mieux, qu'ils sont plus dociles, quoique vifs et pleins d'agilité. On pourroit s'en

(*) Les chevaux *boughares* sont très-beaux ; on les nomme *Tschoubar At*, c'est-à-dire, chevaux pies ou tachetés ; ils sont fort recherchés des Indiens, qui les payent communément de 40 à 80 ducats.

procurer à bon compte par la Pologne.

Le vrai cheval turc, suivant la majeure partie des voyageurs et des écrivains, tire son origine des chevaux arabes, persans et tartares, et leur ressemble, quoique quelques-uns prétendent le contraire ; néanmoins en le considérant bien on lui trouve aussi de l'analogie avec le cheval russe, par sa grosse tête et des crinières longues qui dépassent souvent les genoux (*).

Les chevaux barbes ont l'encolure fort longue et fine, peu chargée de crins, assez bien sortie du garot, la tête plus petite et plus belle que les chevaux turcs. De plus ils ont les yeux étincelans et

(*) Les chevaux du Caucase, pays situé entre les mers Noire et Caspienne, ne sont guères inférieurs à ceux de l'Arabie, tant par la beauté que pour la vivacité et la docilité : on les vend très-souvent 100 ducats pièce et plus, lorsqu'ils sont dressés, c'est-à-dire, lorsqu'ils comprennent et obéissent à différentes paroles : ils plient les genoux, se baissent quand le cavalier veut monter dessus ou descendre, etc. Les Princes et les nobles ont grand soin d'avoir de bons Haras. On pourroit se procurer de cette belle espèce de chevaux, en les faisant venir par l'Ukraine et la Hongrie.

bien ouverts, l'oreille bien placée et bien faite, les épaules plattes et tant soit peu trop serrées; malgré cela ils s'en servent très-bien et sont des plus légers. Ils ont la croupe d'un cheval limousin, mais la queue attachée un peu trop haut. C'est dans les environs de Maroc et de Fez qu'on trouve les meilleurs.

Les chevaux espagnols (ainsi que les navarrins et les napolitains) semblent avoir été formés pour servir de modèles à toutes les races. Nous ne parlerons pas des qualités qui leur sont attribuées, parce que tous les hommes de guerre et de manège savent qu'ils en ont au suprême degré; qu'ils ont un ensemble admirable, qu'ils marchent avec fierté, qu'ils sont superbes au galop, d'une vîtesse surprenante, même incroyable, pleins de courage, de beauté, de noblesse et de docilité.

En n'hésitant pas à dire que toutes ces races sont intéressantes pour la régénération des nôtres, néanmoins nous ne regardons pas nos réflexions comme in-

faillibles ; mais nous les offrons comme étant plus nouvellement prises sur les objets mêmes, et en attendant qu'on en fasse conoître de meilleures.

Nous finirons enfin par dire que si l'on veut promptement accélérer la régénération des chevaux et la réorganisation des Haras, il faut concilier l'intérêt particulier avec l'intérêt général, mais sans jamais se relâcher sur le choix de tout ce qui doit y coopérer, et principalement sur celui des jumens, parce qu'il est bien prouvé qu'elles transmettent à leurs descendans toutes leurs qualités, et qu'elles haussent les tailles plus que les étalons.

Par cette sorte d'attention de la part du Gouvernement, il est bien assuré de réveiller de tous côtés l'émulation française, qui paroit être assoupie depuis les affreuses réquisitions.

Sur les Manèges, et la nécessité de les rétablir promptement en France.

Après avoir fait connoître, comme propriétaire, le pressant besoin de réorganiser les Haras, il faut, comme ancien officier de cavalerie, faire sentir la nécessité, aussi importante qu'indispensable, de rétablir les manèges en France, c'est-à-dire, d'en former de semblables à ceux qui existoient à Versailles, Cambray, Angers, etc.

1°. Parce que c'est dans ces sortes d'établissemens qu'on trouve les principes qui peuvent diriger l'amélioration des Haras, par les différentes connoissances qu'on y acquiert, qu'on y conserve, et qui concourrent à entretenir ce bon systême de cavalerie, qui nous plaçoit autrefois au premier rang des Etats qui avoient les meilleurs manèges.

2°. Parce que la totalité des bons écuyers finiroit par disparoître, si on ne cherchoit promptement les moyens de faire succéder à leurs talens la quantité d'élèves nécessaires pour propager à leur tour, dans les corps de cavalerie, *l'art de l'équitation* au degré où il fut poussé en France depuis plusieurs siècles, et où aucune nation ne pouvoit se flatter de nous surpasser.

3°. Parce que rien n'est plus difficile à former qu'un bon *écuyer*, de l'aveu des plus habiles et de tous ceux qui ont écrit sur les manèges, et qu'il ne se forme d'une manière distinguée que *dans les grandes écoles*, au milieu de l'émulation et de l'encouragement.

Voilà ce qui doit prouver suffisamment l'utilité de ces sortes d'établissemens; aussi par tous les Etats, ont ils été adoptés dans presque toute l'Europe, et principalement par les Gouvernemens qui ont intérêt d'avoir une nombreuse cavalerie.

Que ce soit les *Thessaliens* qui les pre-

miers aient équipé les chevaux pour les monter ou conduire *des chars ;* que ce soit chez les *Egyptiens*, *Orus*, lorsqu'il voulut combattre *Typhon*, ou que ce soit *Sésostris ;* que ce soient les *Mèdes*, qui aient fait passer *l'art* de dompter les chevaux aux *Persans et Arméniens ;* que cet *art* ait pris naissance *chez les Lybiens :* tout cela ne sert qu'à prouver que, dans les temps les plus antiques, l'homme sentit l'avantage de se soumettre l'animal le plus utile : il le rendit son compagnon dans ses travaux paisibles, comme dans ses entreprises les plus périlleuses, mais ne l'aima jamais autant qu'il le devoit ; car l'homme lui manqua souvent de reconnoissance !

Par l'usage que les plus anciens peuples ont fait des chevaux dans les combats, nous acquérons la certitude de l'ancienneté des manèges.

Ceux de la France, depuis quelques siècles, jouissoient, non-seulement d'une bien bonne réputation, mais même en méritoient une très-grande.

On en vit sortir des hommes célèbres *dans l'art* de perfectionner l'éducation des chevaux. *Le Connétable de Montmorency* étoit un fort habile écuyer de son temps. *Le Prince François de Lorraine* étoit, dit-on, si fort dans l'équitation, qu'il pouvoit donner des leçons aux gens les plus instruits en cette partie. *Le Grand Condé* y avoit aussi beaucoup de réputation. *La Guérinière* disoit que *M. de Vendeuil* étoit de ce temps là un reste précieux de ces *hommes illustres*, qui l'avoient précédé, et dont la mémoire sera toujours chère à quiconque voudra suivre leurs traces, attendu que *M. de Vendeuil* avoit su joindre la grâce et la justesse de *M. Duplessis*, à la brillante exécution de *M. de la Vallée*, écuyers dont le nom et la célébrité subsisteront autant que l'exercice du cheval durera.

Ceux qui les ont remplacés, dans ces derniers temps, sont *MM. de la Porterie*, *la Pleignère*, *d'Auvergne*, *Croismare*, *Lubersac*, *du Guast*, *la Tourdonnet*, *les d'Abzac et quelques autres*, qui existent encore

encore pour l'avantage de leur pays et la réorganisation des manèges.

En formant de notre côté des vœux pour le rétablissement des manèges en grand, nous ne nous proposons point, dans nos réflexions, d'entrer dans des détails sur la manière de dresser et d'entretenir le cheval, selon les usages auxquels on le destine, et les moyens de le conserver; enfin dans tout ce que l'art de la cavalerie comporte de connoissances susceptibles de l'embellir, parce que tous ces détails sont familiers à ceux qui ont l'amour de cette profession.

Mais ce qu'il est nécessaire d'indiquer ici, c'est qu'il est indispensable de rechercher avec soin tous les écuyers qui nous restent, pour les employer à la réorganisation des manèges à établir, parce qu'ils font autant d'honneur aux anciens maîtres, qu'à la nation française elle-même. C'est alors qu'en mettant en évidence les bons principes, que les anciens écuyers se sont donné tant de soin à bien développer sur *l'art* de monter et

de dresser un cheval, qu'on perfectionnera le cavalier, qu'on embellira son état et que cet avantage tournera à celui de l'amélioration des chevaux en général.

Quelques jeunes écrivains débitent que tout ce qu'on fait au manège n'est pas trop nécessaire pour former un cheval de combat et un homme de guerre, parce qu'ils ont entendu dire que dans des cas urgens on avoit de suite incorporé dans les armées des chevaux venant en remonte et des recrues tout nouvellement faites.

Mais il ne faudroit pas avoir l'ombre du sens commun, ni la moindre idée des bons effets du manège, de son influence à la guerre, dans quelqu'action que ce soit, où se trouve employée la cavalerie, pour adopter *un tel paradoxe ;* car il faut qu'un cheval obéisse à tout, n'ait peur de rien; qu'il passe au travers du feu et de l'eau, qu'il franchisse les haies et les fossés; tout cela sans hésiter, sans répugnance. Or, pour que tous le fassent indistinctement, il faut que tous y aient

été préparés par l'éducation du manège. Et, qui ne sait pas que tout cheval qui ne seroit pas bien dans la main, qui n'obéiroit pas seulement à la pression des talons ou des jambes, ne vaut absolument rien pour un cheval *de combat*, *de chasse*, *de course*, etc.

Quant au cavalier, il n'est point nécessaire de dire combien il est indispensable qu'il soit instruit dans le talent de bien diriger son cheval; la preuve la plus convaincante est que l'homme ne paroit jamais plus homme de guerre que dans les *batailles*, où il sait maitriser son cheval à sa volonté.

Pour terminer cet article, nous citerons l'opinion de M. Preseau de Dompierre, qui dit : « que c'est en grand que » doit être traité un grand objet, dans » un grand Etat ».

Et nous dirons aussi : c'est donc en grand qu'il faut relever les Haras, réorganiser les manèges et régénérer les chevaux par toute la France.

CONCLUSION.

Les moyens que nous proposons pour le rétablissement des Haras, forment le levier qui doit ou peut servir à relever une grande et importante fabrique de chevaux, qui se retrouveroit à même de fournir des productions *abondantes et pures*, pour être échangées avec celles des autres Puissances, qui en ont fait jadis tant de cas. Cela en fera renaître le commerce, aujourd'hui entièrement perdu, et dès l'instant même les chevaux des Puissances étrangères deviendront les nôtres, et les nôtres les leurs.

Un Etat aussi invariablement puissant que la France, et aussi heureusement situé pour élever une multitude de bons et beaux chevaux, sera une source précieuse pour les autres contrées, parce qu'il acquérera de nouveau une richesse

de plus, en multipliant et en améliorant ses chevaux, et par l'échange qu'il en fera, plus de moyens pour en avoir de l'étranger.

Car, gardons-nous d'en douter, les autres Etats préféreront nos beaux et bons chevaux normands et limousins *à nos sacs de cent pistoles*, malgré que quelques écrivains aient voulu faire entendre le contraire, en répandant, *sous le voile du mystère*, que la France avoit dépensé des millions pour avoir des chevaux et des étalons étrangers : voile qui doit tomber de lui-même, lorsque l'on sait les différentes demandes qu'on faisoit de toutes parts de nos chevaux : mystère très-éclairci par d'autres écrivains qui ont fait voir que la dépense étoit compensée par la recette, en y comprenant la vente considérable *de nos mulets*.

Tous les détails que nous avons tracés contiennent, nous le croyons, l'objet le plus important pour concourir à la prospérité des Haras et à la richesse des Etats en cette partie.

A présent nous avons encore sous les yeux un exemple frappant et déplorable sur la dissolution de ces sortes d'établissemens, depuis qu'on s'en est rapporté à un orateur qui provoqua sans-doute *le fatal décret* de 1790, pour les anéantir, en osant dire alors : « *Si vous voulez de* » *beaux et bons chevaux et de beaux arbres,* » *détruisez les Haras et les Pépinières* ».

Mais la France entière, aujourd'hui, élève la voix ; c'est elle qui dit : *Pour avoir de beaux et bons chevaux, il faut promptement tout entreprendre pour rétablir les Haras, et faire disparoître jusqu'aux moindres traces les funestes effets de l'opinion de cet orateur et de cet insidieux décret.*

Sans-doute on auroit pu les prévenir, ces effets, en y réfléchissant de sang-froid et à propos ; cependant puisque l'expérience nous a démontré le contraire, il est à présumer qu'on ne laissera pas échapper l'instant de réintégrer les Haras, et qu'on ne jouera plus, comme alors, le rôle de peuple aveugle et en

délire, avide de nouveautés, et qui anéantissoit insensiblement tout et même sa prospérité, sans s'en appercevoir. De-là les mécontentemens, les clameurs et les plaintes se sont élevés de toutes parts.

Puissent les moyens que nous proposons, être regardés comme favorables pour arrêter la suite de tant de dégats! Nous serions bien récompensés de nos travaux, si les présentes réflexions pouvoient contribuer à completter la régénération des chevaux et le rétablissement *des Haras et des manèges.*

Dévoué à la carrière militaire dès le berceau, je me décide aujourd'hui à soumettre au Gouvernement et au public cet ouvrage, que trente années d'étude, d'observations et d'expérience acquise par mes différens emplois dans la cavalerie française, étrangère et aux armées, m'a mis dans le cas de former; guidé par mon propre goût, et profitant de l'heureuse occasion d'avoir vu par moi-même presque toutes les races de chevaux répandues en Europe.

Loin de m'en être rapporté exclusivement à mes opinions, j'ai comparé les meilleurs auteurs, j'ai remarqué les endroits où leurs idées se conciliaient avec les miennes; conduite que j'ai également tenu en consultant les officiers de cavalerie les plus distingués de tous les Etats où j'ai passé.

C'est par ce concours de connoissances théoriques et pratiques que j'ai déterminé mes réflexions.

Le bonheur de me croire utile à mon pays et à tous ceux qui savent apprécier l'importance d'avoir de bons et beaux chevaux, et de les perfectionner, voilà le but de la publicité de mon ouvrage.

Fin.

TABLE
DES MATIÈRES.

Introduction. page j.
Des moyens généraux à employer pour régénérer les Haras. 1.
Sur les anciens Haras et la distribution des étalons en France. 28.
Apperçu du nombre des étalons dans les quatre divisions, Nord, Est, Sud, Ouest. 32.
Apperçu des races et qualités, dans les mêmes quatre divisions. 40.
Examen des chevaux de races étrangères. 85.
Moyens particuliers qui doivent concourir à la réorganisation des Haras et la régénération des races françaises. 128.

Qualités que doivent avoir les étalons et les jumens propres à l'emploi de la génération. 143.
De la monte en général. 154.
De l'état de la jument après la monte; conduite pendant la mise bas et le temps de l'alaitement. 169.
Conduite à tenir à l'égard des poulains. 177.
Vues générales sur le croisement des races. 188.
Conduite à suivre pour acheter des chevaux à l'usage des Haras. 196.
Remarques générales et particulières sur l'examen des chevaux. 202.
Suite de l'examen des chevaux, notamment de ceux de l'Asie et de l'Afrique. 215.
Sur les Manèges, et la nécessité de les rétablir promptement en France. 221.
CONCLUSION. 228.

Fin de la Table.